



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



SOMMAIRE

4 ÉDITO DU PRÉSIDENT



Cérémonie des vœux 2019

6 RÉTROSPECTIVE 2019



8 DIRECTION DES FINANCES



Borne de recharge Izyborne pour voitures électriques

22 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

26 PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

Direction des Affaires Générales	26
Direction des Affaires Juridiques	28
Direction de la Commande Publique	30



L'accueil du Pôle de proximité de Sierentz



Petite Camargue Alsacienne

32 PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Direction de l'Aménagement	32
Direction du Développement Économique, de l'Emploi et du Tourisme	38
Direction de l'Urbanisme Opérationnel	46
Direction des Affaires Transfrontalières	48

52 PÔLE DE L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE, DE LA PROXIMITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Direction de la Mutualisation, de l'Équilibre du Territoire et de la Proximité	52
Direction de la Cohésion Sociale	67

71 PÔLE DE LA COMMUNICATION ET DU NUMÉRIQUE

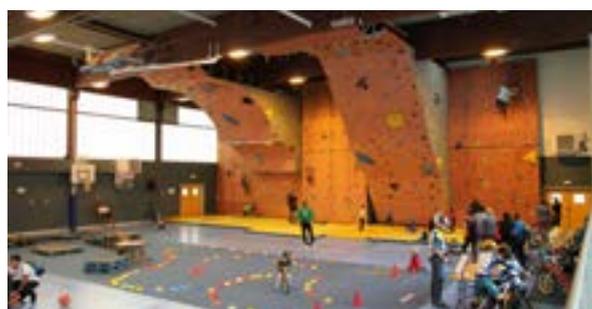
Direction de la Communication, des Relations Publiques et des Archives	71
Direction de l'Aménagement Numérique et des Systèmes d'Information	76



Installation de l'exposition de photos animalières et de nature

79 PÔLE ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES, PATRIMOINE, TRANSPORTS URBAINS, SPORT

Direction Assainissement et Eau potable	79
Direction des Déchets Ménagers	83
Direction Climat-Air-Énergie	92
Direction du Patrimoine et des Infrastructures	94
Direction des Transports	98
Direction des Sports	100



Fête du sport 2019

ÉDITO

Le rapport d'activité de notre collectivité permet, année après année, de mesurer le chemin parcouru depuis notre création au 1^{er} janvier 2017.

Notre collectivité se développe et se structure. Nos compétences s'étendent. Nous sommes aujourd'hui investis de nombreuses missions de service public qui touchent au quotidien immédiat de notre population. Saint-Louis Agglomération gère ainsi les déchets, les transports, l'accueil de la petite enfance, le sport, l'habitat... et bien d'autres domaines encore en concertation et en étroite collaboration avec nos 40 communes membres.

Nous sommes également les porte-voix et les garants du développement futur de notre territoire à travers le SCOT*, actuellement en révision, notre participation active au SRADDET* ou encore notre politique volontariste en matière d'environnement.

Ce rôle déterminant dans la structuration de notre avenir à court, moyen et long terme se reflète par ailleurs dans nos actions en faveur du développement économique et commercial, autant au niveau local qu'au niveau national, avec notre première présence au SIMI, salon international de l'immobilier d'entreprise, en décembre 2019 à Paris.

Tous ces projets, ces réalisations, n'auraient pu voir le jour sans l'engagement et la détermination de notre ancien Président, Monsieur Alain Girny, qui nous a quittés le 6 février 2020. Grâce à lui, Saint-Louis Agglomération est aujourd'hui un acteur connu et reconnu en Alsace et dans le Grand Est.

Je lui rends hommage et vous laisse découvrir toute la richesse et la diversité de nos actions à travers les pages de notre rapport d'activités 2019.

Jean-Marc Deichtmann

Président de Saint-Louis Agglomération

*SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

*SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires





Petite Camargue Alsacienne

RÉTROSPECTIVE

JANVIER

Démographie

Les chiffres de la population légale INSEE laissent apparaître que Saint-Louis Agglomération a dépassé les 80 000 habitants.

Distribus

Signature d'une nouvelle délégation de service public pour le réseau Distribus avec LK-METROCARS.

Agriculture

Signature d'un partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Alsace visant à promouvoir l'agriculture sur le territoire.

FÉVRIER

Partenariat CAF

Renouvellement du partenariat entre la Caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin et Saint-Louis Agglomération pour le financement des actions liées à l'enfance et à la jeunesse.

Tram 3

6,6 % de passagers en plus.

Développement économique

Saint-Louis Agglomération sélectionnée comme territoire à forts enjeux industriels dans le cadre du programme Territoire d'industrie.

MARS

ZAC du Technoport

Lancement de la concertation publique et première réunion publique.

Pôle métropolitain d'Alsace

Accueil de Saint-Louis Agglomération au sein du Pôle métropolitain d'Alsace.

Forum des métiers

Plus de 700 collégiens présents.

Nuit de l'eau

3^{ème} édition à la piscine à Village-Neuf.

Territoires d'industrie

Présence de Saint-Louis Agglomération à Matignon dans le cadre d'une présentation des Territoires d'industrie pilotes.

Échangeur de Bartenheim - A35

Inauguration de l'échangeur de Bartenheim-A 35 financé avec l'aide de Saint-Louis Agglomération.

AVRIL

3^{ème} édition de Trinat'emploi

Participation de 88 structures, plus de 1 000 offres d'emplois, près de 3 000 visiteurs.

Plan Climat

Lancement de la consultation

publique .

SLA Cup

5^{ème} édition de la Saint-Louis Agglo Cup réunissant plus de 500 jeunes.

MAI

Tram 3

Mise en place de mesures de lutte contre les incivilités .

Friehjohr fer unsri Sproch

3^{ème} édition du festival "Kifri" (Kinderfriehjohr fer unseri Sproch) proposant des spectacles en alsacien pour les enfants.

Pont levant de Kembs

Réouverture du pont après rénovation avec une participation financière de Saint-Louis Agglomération.

Logements sociaux

Lancement des travaux pour 16 nouveaux logements sociaux à Blotzheim, financés avec l'aide de Saint-Louis Agglomération .

ZAC du Technoport

Achèvement de la concertation publique préalable.

Sport

Ouverture du centre nautique Pierre de Coubertin.

JUIN

Festival « 200 photographies pour la nature »

Lancement de la 2nde édition du festival de photographies animalières et de nature le long du canal de Huningue.

Apprentissage

Deuxième bourse de l'apprentissage du niveau CAP à post-BAC .

"À l'école j'y vais en vélo"

Lancement de l'opération.

JUILLET

Locaux

Lancement de la construction du bâtiment « L'Alpha » qui accueillera des locaux dédiés à Saint-Louis Agglomération.

Caravane du Badminton

Organisation de la 3^{ème} édition.

4^{ème} édition des Olympiades

Animations sportives pour les plus jeunes au centre nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis.

AOÛT

Agrogast

Organisation du festival gastronomique avec une aide financière de Saint-Louis Agglomération.

SEPTEMBRE

Transports scolaires

Nouvelle tarification pour les collégiens et les lycéens.

Distribus

Modification et extension des lignes de bus, destinations prolongées, nouveaux cadencements et tarif unique pour les lycéens et les collégiens.

Sport en fête

Deuxième édition.

Économie

Lancement du projet de création d'une plate-forme de mutualisation entre entreprises du territoire de Saint-Louis Agglomération.

Village de la mobilité

Première édition au marché de Saint-Louis.

Espace Info>Énergie

Lancement de la 7^{ème} saison .

Pépinière de Schlierbach

Ouverture du nouvel espace de coworking.

OCTOBRE

Biodiversité

Distribution d'arbres fruitiers à des tarifs avantageux dans le cadre d'une opération de sauvegarde des vergers traditionnels.

Pôle de proximité de Sierentz

Inauguration des bâtiments rénovés.

Port de Kembs

Reprise du restaurant par un nouvel exploitant.

Environnement

Opération broyage des végétaux.

SES-Sterling

Pose de la première pierre sur le Technoparc de Hésingue.

"Made in Elsass"

Présence de Saint-Louis Agglomération au salon consomm'acteur "Made in Elsass" à Hésingue.

NOVEMBRE

Pépinière de Schlierbach

Portes ouvertes.

DÉCEMBRE

Défi Citoyen local d'implication pour le climat et la sobriété

Lancement de la nouvelle édition 2019/2020.

DIRECTION DES FINANCES

La Direction des Finances met en œuvre la politique budgétaire et financière de Saint-Louis Agglomération sous l'autorité du Président.

MISSIONS

- Élaboration des documents budgétaires
- Exécution du budget
- Suivi et exécution des marchés publics
- Inventaire du patrimoine

EFFECTIFS

- 6 agents

BUDGET PRINCIPAL

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2019

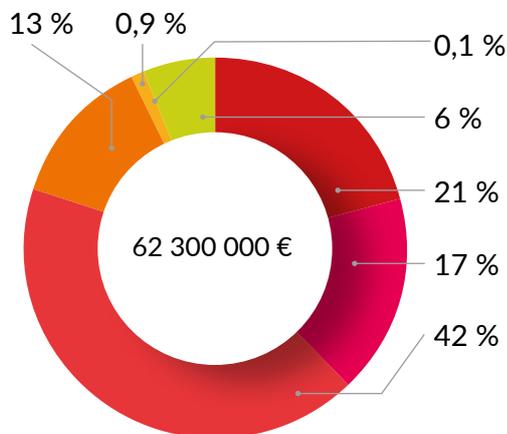
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultats reportés de 2018 (PM)	Résultats 2019	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2019
Fonctionnement	62 318 635,92 €	69 723 421,15 €	4 483 071,93 €	7 404 785,23 €	-	7 404 785,23 €
Investissement	15 078 548,70 €	11 495 249,59 €	-383 381,70 €	-3 583 299,11 €	1 236 672,28 €	-2 346 626,83 €
TOTAL	77 397 184,62 €	81 218 670,74 €	4 099 690,23 €	3 821 486,12 €	1 236 672,28 €	5 058 158,40 €

LES DÉPENSES

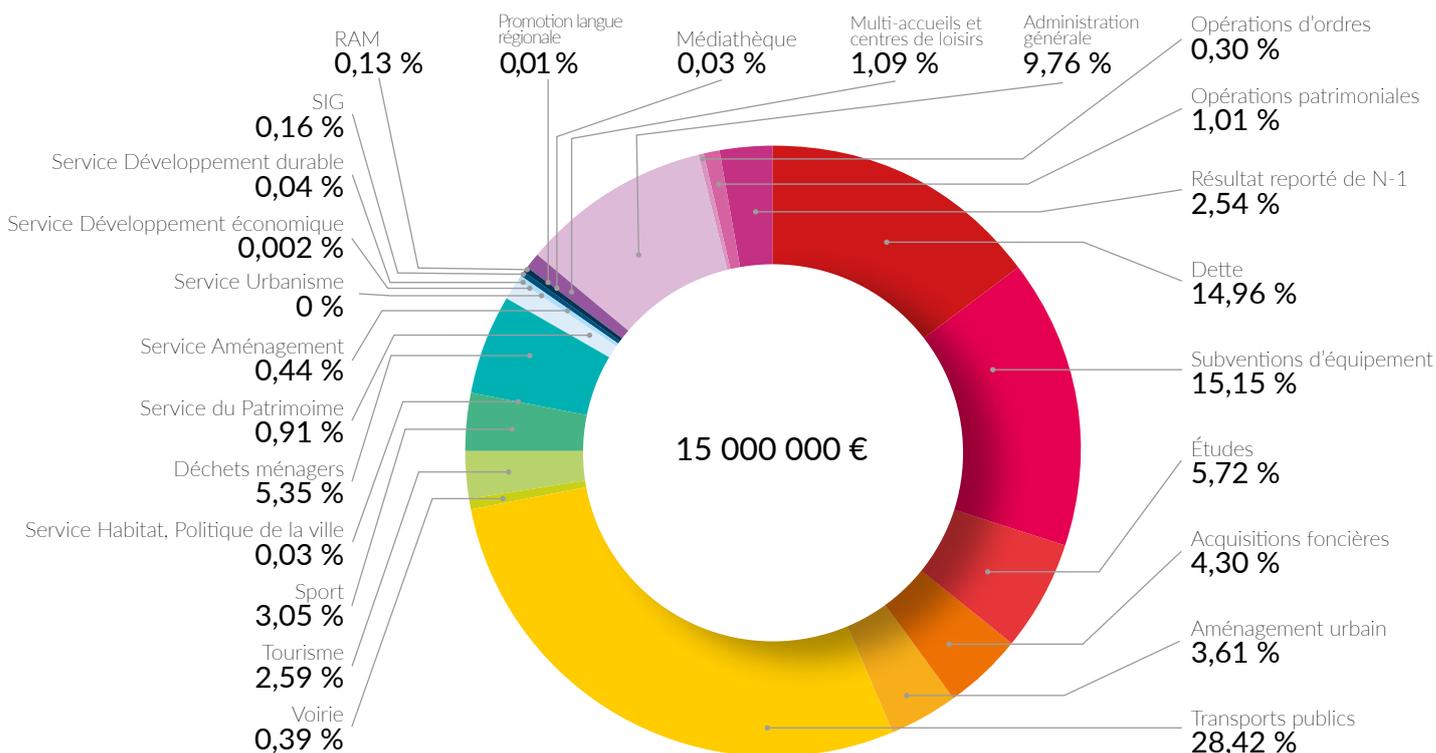
En 2019, les dépenses du budget principal se sont élevées à 62,3 millions d'euros en fonctionnement et à 15 millions d'euros en investissement, soit au total à **77,3 millions d'euros**.

Dépenses de fonctionnement

■ Charges générales	12 976 800,29 €
■ Charges de personnel	10 517 395,98 €
■ Atténuation de produits	26 189 511,89 €
■ Autres charges de gestion	8 470 040,15 €
■ Charges financières	580 797,13 €
■ Charges exceptionnelles	83 464,85 €
■ Amortissement et autres	3 500 625,63 €



Dépenses d'investissement

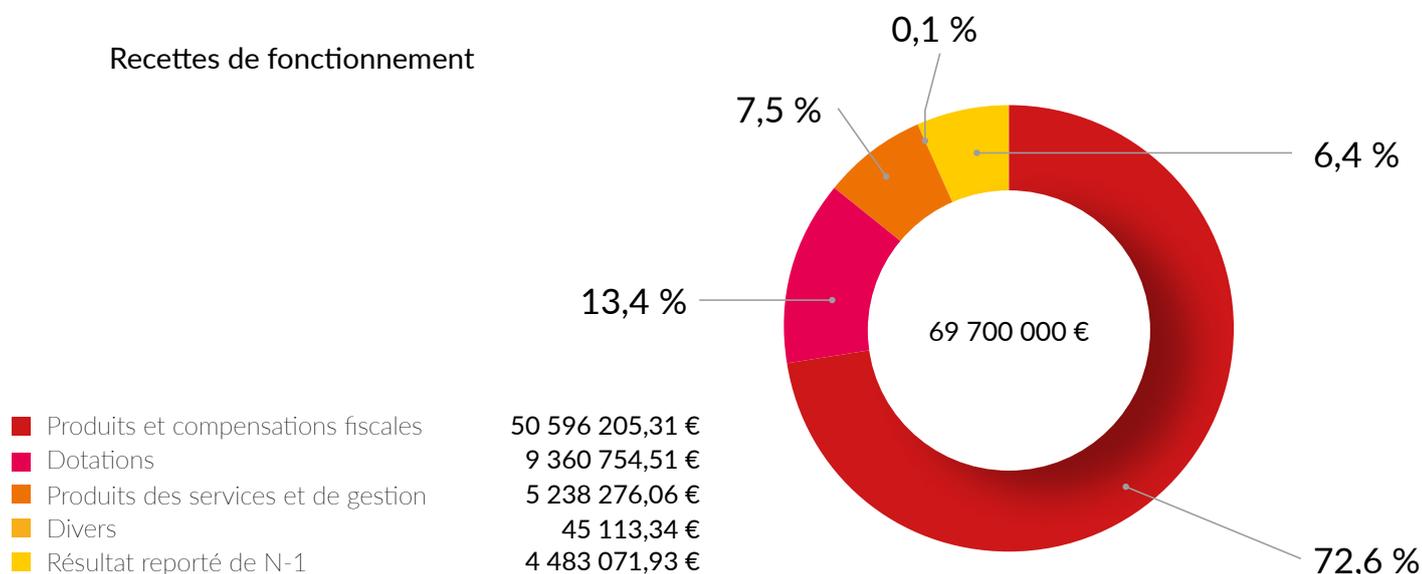


■ Dette	2 255 405,67 €	■ Service Urbanisme	0,00 €
■ Subventions d'équipement	2 285 058,90 €	■ Service Développement économique	303,60 €
■ Études	862 552,52 €	■ Service Développement durable	6 214,76 €
■ Acquisitions foncières	649 019,27 €	■ SIG	24 592,80 €
■ Aménagement urbain	544 333,43 €	■ RAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)	20 158,29 €
■ Transports publics	4 284 930,14 €	■ Promotion langue régionale	2 113,20 €
■ Voirie	58 754,05 €	■ Médiathèque	4 075,20 €
■ Tourisme	391 174,31 €	■ Multi-accueils et centres de loisirs	163 768,03 €
■ Sport	459 614,74 €	■ Prise de participation	0,00 €
■ Service Habitat, Politique de la ville	4 792,28 €	■ Imprévus	0,00 €
■ Déchets ménagers	806 646,31 €	■ Administration générale	1 471 507,82 €
■ Service du Patrimoine	137 179,87 €	■ Opérations d'ordres (amortissements)	45 113,34 €
■ Service Aménagement	65 602,20 €	■ Opérations patrimoniales	152 256,27 €
		■ Résultat reporté de N-1	383 381,70 €

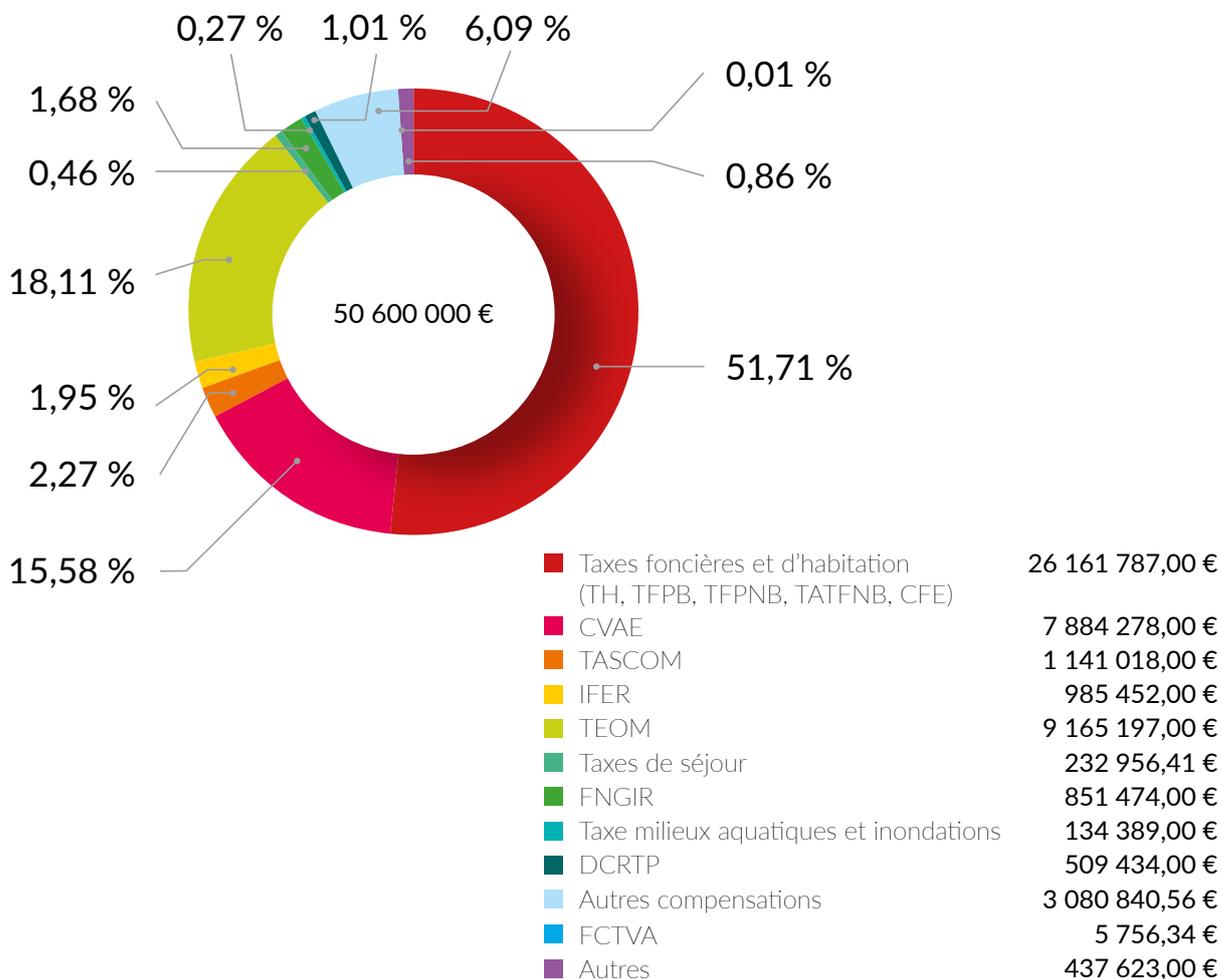
LES RECETTES

En 2019, les recettes du budget principal se sont élevées à 69,7 millions d'euros en fonctionnement et à 11,5 millions d'euros en investissement soit au total à **81,2 millions d'euros**.

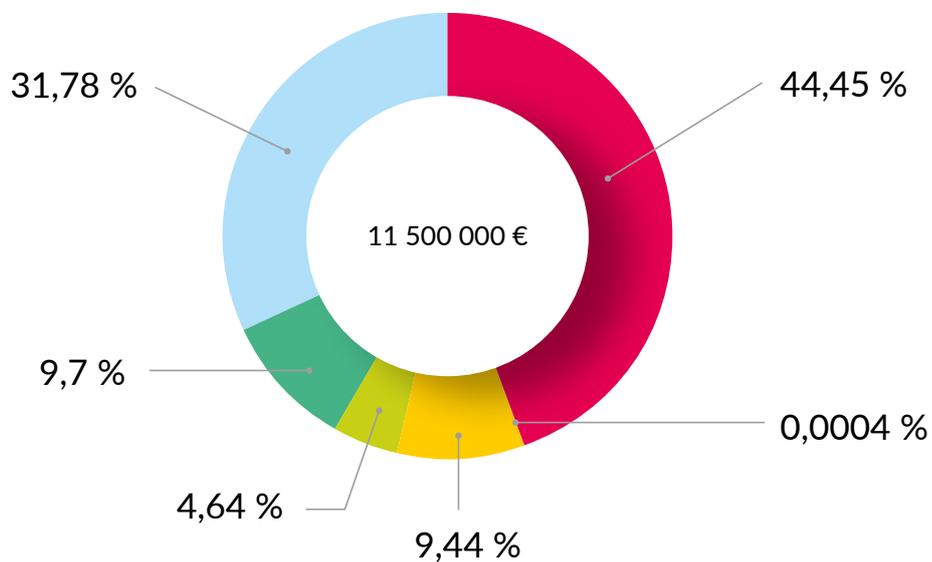
Recettes de fonctionnement



Zoom sur les produits et compensations fiscales



Recettes d'investissement



■ Affectation du résultat N-1	0,00 €
■ Subventions reçues	5 109 240,77 €
■ Emprunts	50,00 €
■ Remboursement FCTVA + TLE	1 084 612,44 €
■ Produits des cessions, transferts et autres	533 502,00 €
■ Opérations pour compte de tiers	1 114 962,48 €
■ Amortissement et autres	3 652 881,90 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2019

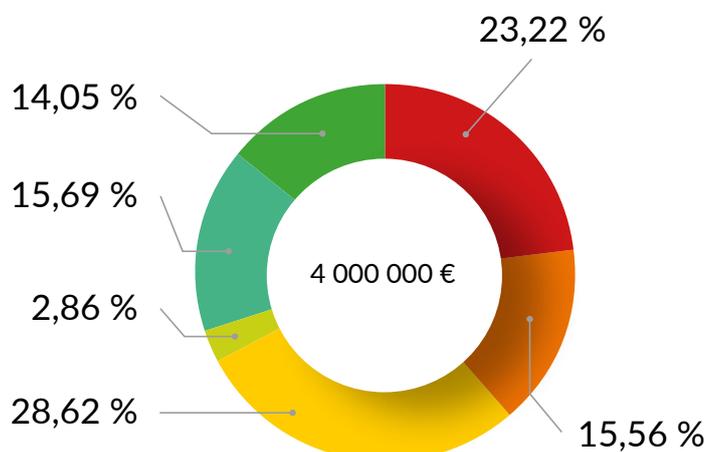
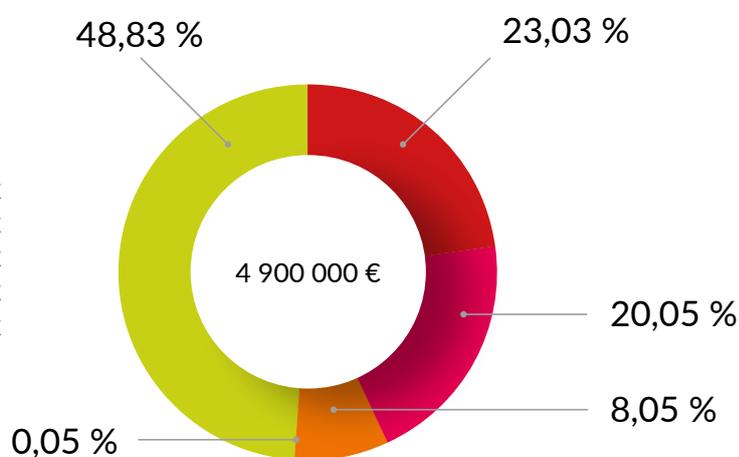
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultats reportés de 2018 (PM)	Résultats 2019	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2019
Exploitation	4 902 249,99 €	6 461 204,63 €	427 449,82 €	1 558 954,64 €	-	1 558 954,64 €
Investissement	4 021 609,22 €	7 567 282,80 €	1 363 295,52 €	3 545 673,58 €	-2 640 373,88 €	905 299,70 €
TOTAL	8 923 859,21 €	14 028 487,43 €	1 790 745,34 €	5 104 628,22 €	-2 640 373,88 €	2 464 254,34 €

LES DÉPENSES

En 2019, les dépenses du budget annexe assainissement se sont élevées à 4,9 millions d'euros en exploitation et à 4 millions d'euros en investissement soit au total à **8,9 millions d'euros**.

Dépenses d'exploitation

■ Charges générales et de personnel	1 128 846,36 €
■ Autres charges de gestion	983 048,36 €
■ Charges financières	394 593,72 €
■ Charges exceptionnelles	2 225,29 €
■ Amortissement	2 393 536,26 €



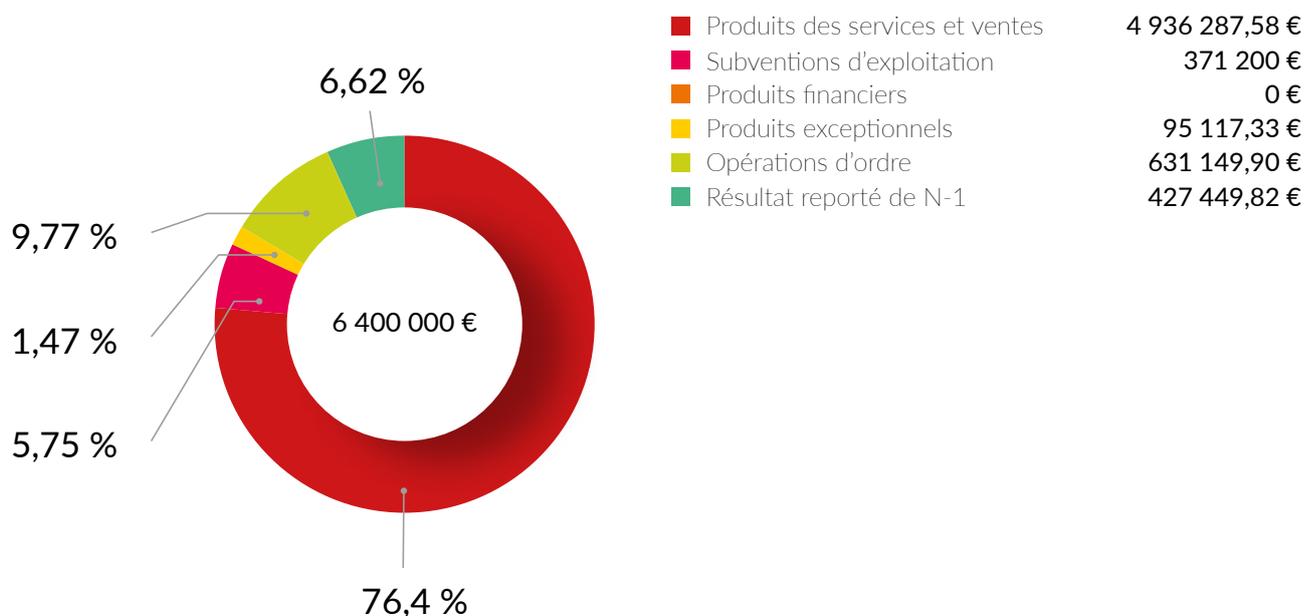
Dépenses d'investissement

■ Dette	933 815,03 €
■ Immobilisations incorporelles	0,00 €
■ Immobilisations corporelles	625 940,98 €
■ Immobilisations en cours	1 150 910,29 €
■ Opération pour compte de tiers	114 835,05 €
■ Amortissement des subventions	631 149,90 €
■ Opérations patrimoniales	564 957,97 €

LES RECETTES

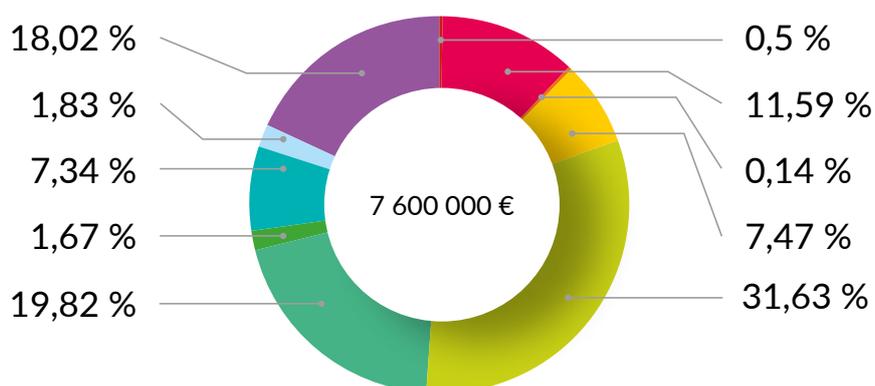
En 2019, les recettes du budget annexe assainissement se sont élevées à 6,4 millions d'euros en exploitation et à 7,6 millions d'euros en investissement soit au total à **14 millions d'euros**.

Recettes d'exploitation



Recettes d'investissement

Remboursement FCTVA	37 695,24 €	Emprunts	1 500 000 €
Affectation du résultat N-1	877 089,08 €	Immobilisation en cours	126 031,95 €
Subventions d'investissement	10 650,16 €	Autres immobilisations financières	555 757,97 €
Opérations patrimoniales	564 957,97 €	Opérations pour compte de tiers	138 268,65 €
Amortissements	2 393 536,26 €	Résultat reporté de N-1	1 363 295,52 €



BUDGET ANNEXE ADDUCTION D'EAU POTABLE

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2019

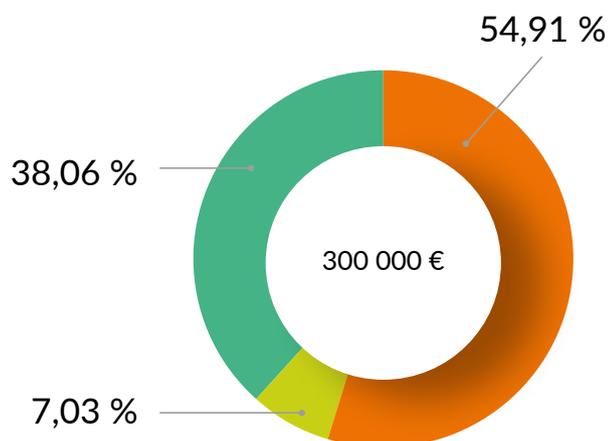
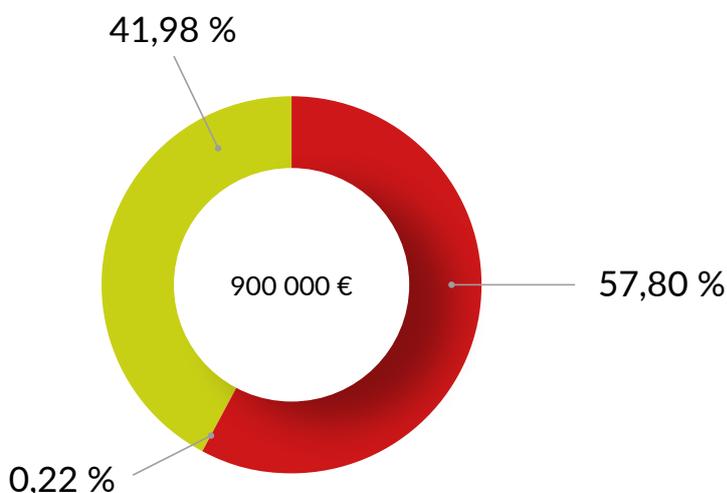
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultats reportés de 2018 (PM)	Résultats 2019	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2019
Exploitation	906 119,98 €	1 289 970,74 €	262 230,39 €	383 850,76 €	-	383 850,76 €
Investissement	320 745,14 €	3 171 923,77 €	643 076,17 €	2 851 178,63 €	-1 569 622,67 €	1 281 555,96 €
TOTAL	1 226 865,12 €	4 461 894,51 €	905 306,56 €	3 235 029,39 €	-1 569 622,67 €	1 665 406,72 €

LES DÉPENSES

En 2019, les dépenses du budget annexe adduction d'eau potable se sont élevées à 0,9 million d'euros en exploitation et à 0,3 million d'euros en investissement soit au total à **1,2 million d'euros**.

Dépenses d'exploitation

■ Charges générales et de personnel	523 742,77 €
■ Autres charges de gestion	0,00 €
■ Charges financières	0,00 €
■ Charges exceptionnelles	2 000 €
■ Amortissements	380 377,21 €



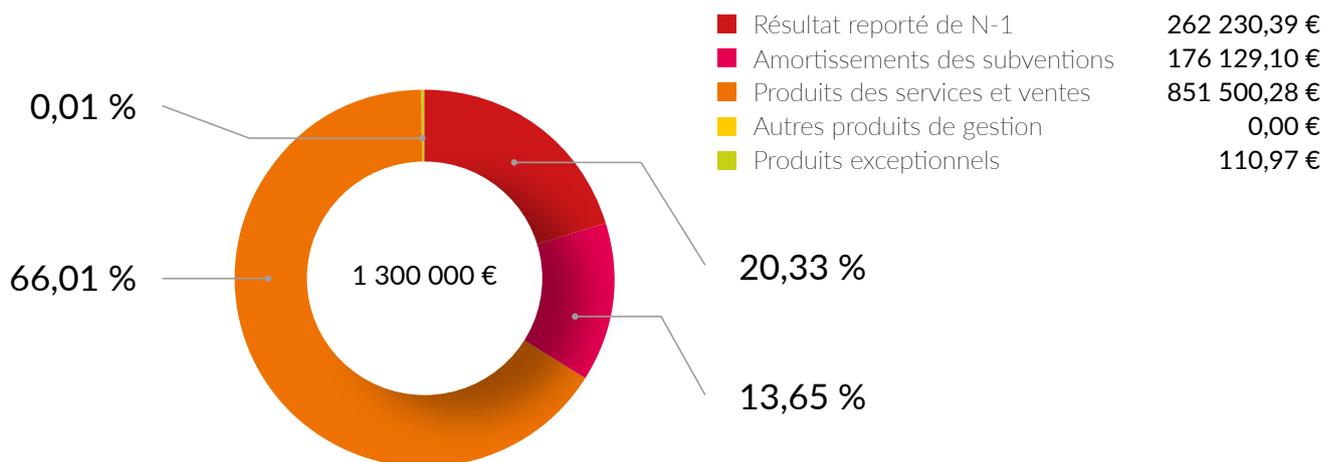
Dépenses d'investissement

■ Dette	0,00 €
■ Opérations d'ordre	176 129,10 €
■ Immobilisations incorporelles	0,00 €
■ Immobilisations corporelles	22 555,62 €
■ Immobilisations en cours	122 060,42 €
■ Opération pour compte de tiers	0,00 €

LES RECETTES

En 2019, les recettes du budget annexe adduction d'eau potable se sont élevées à 1,3 million d'euros en exploitation et à 3,1 millions d'euros en investissement soit au total à **4,4 millions d'euros**.

Recettes d'exploitation



Recettes d'investissement



Résultat reporté de N-1	643 076,17 €
Affectation du résultat N-1	643 462,39 €
Subventions d'investissement	5 008,00 €
Emprunts	1 500 000,00 €
Amortissements	380 377,21 €
Autres opérations d'ordre-patrimoniales	0,00€

BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

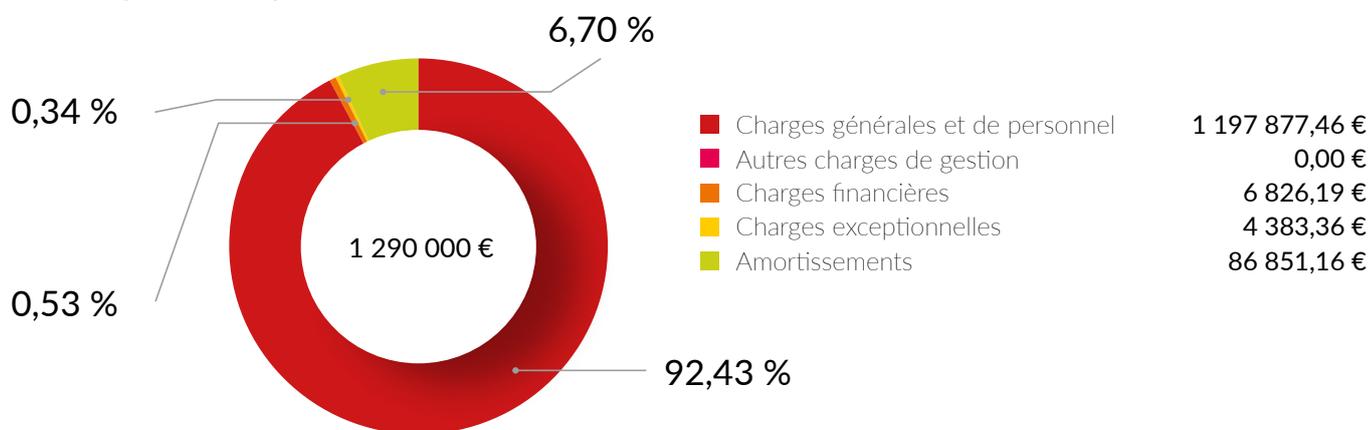
LES RÉSULTATS FINANCIERS 2019

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultats reportés de 2018 (PM)	Résultats 2019	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2019
Exploitation	1 295 938,17 €	1 325 524,45 €	67 745,18 €	29 586,28 €	-	29 586,28 €
Investissement	62 230,57 €	218 023,08 €	125 357,50 €	155 792,51 €	-79 906,80 €	75 885,71 €
TOTAL	1 358 168,74 €	1 543 547,53 €	193 102,68 €	185 378,79 €	-79 906,80 €	105 471,99 €

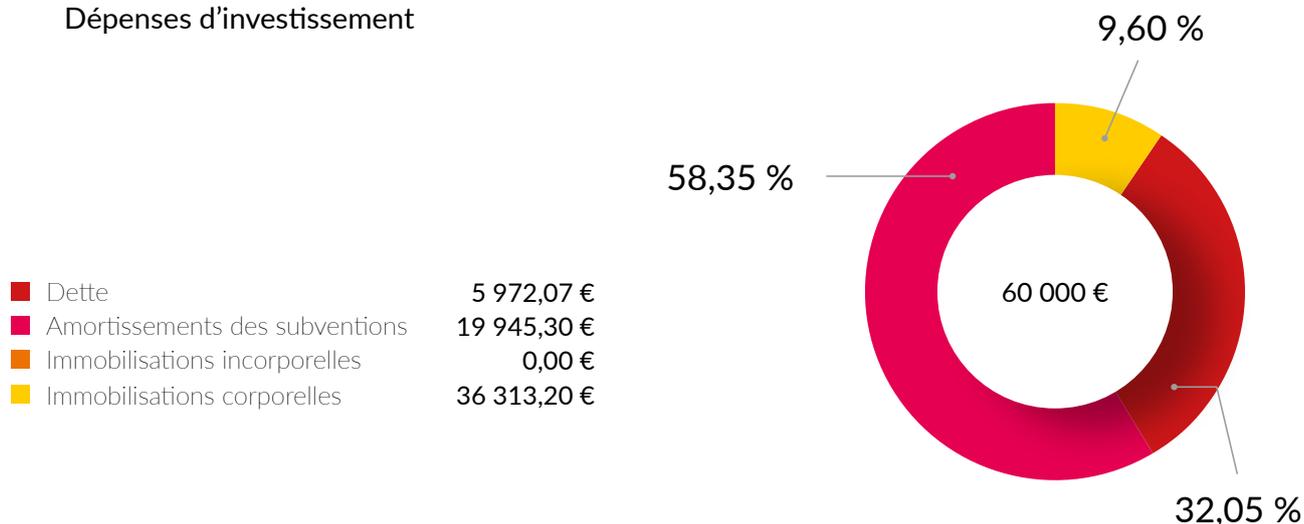
LES DÉPENSES

En 2019, les dépenses du budget annexe ordures ménagères se sont élevées à 1,29 million d'euros en exploitation et à 0,06 million d'euros en investissement soit au total à **1,35 million d'euros**.

Dépenses d'exploitation



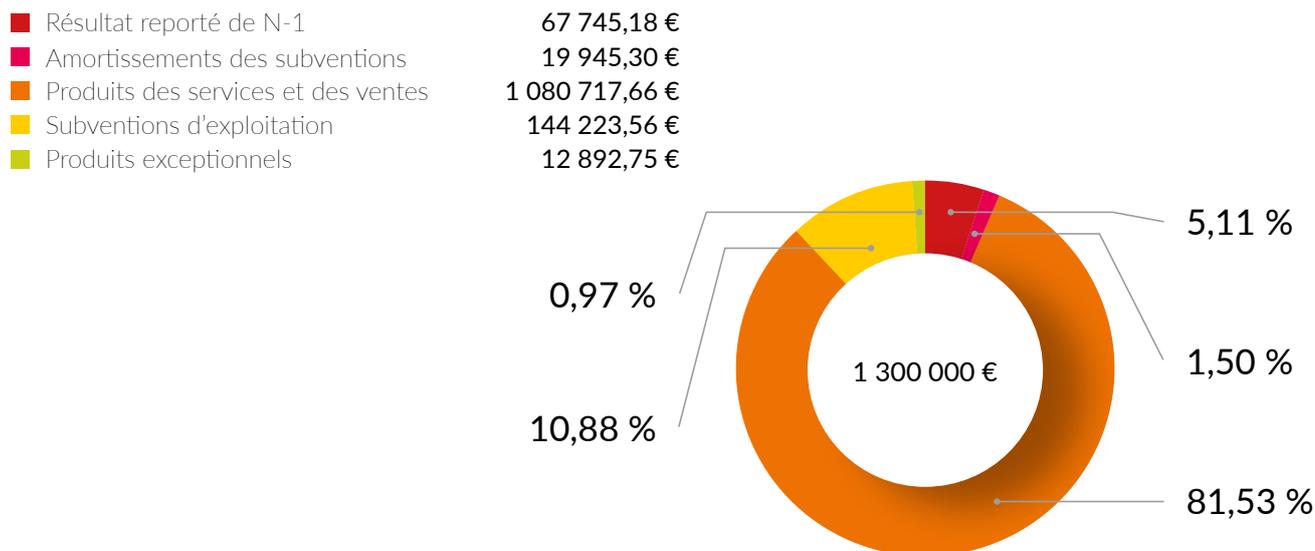
Dépenses d'investissement



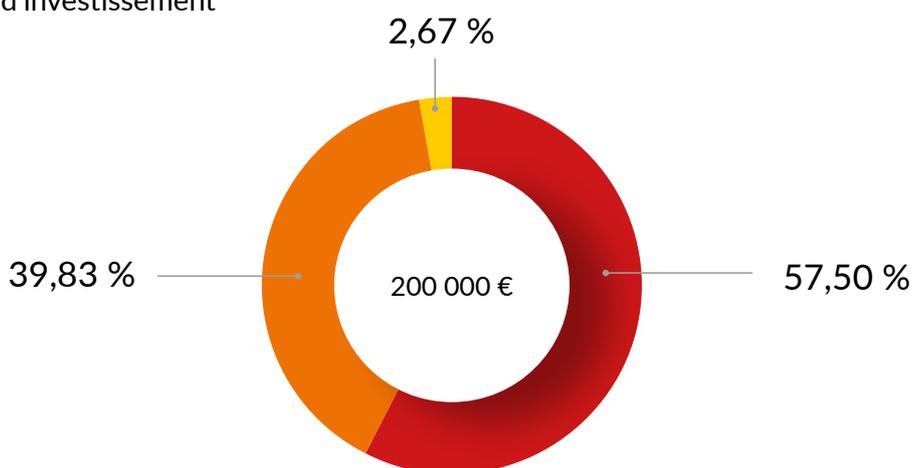
LES RECETTES

En 2019, les recettes du budget annexe ordures ménagères se sont élevées à 1,3 million d'euros en exploitation et à 0,2 million d'euros en investissement soit au total à **1,5 million d'euros**.

Recettes d'exploitation



Recettes d'investissement



■ Résultat reporté de N-1	125 357,50 €
■ Amortissements	86 851,16 €
■ Remboursement FCTVA	5 814,42 €

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS DU TECHNOPARC

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2019

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultats reportés de 2018 (PM)	Résultats 2019	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2019
Fonctionnement	2 228 957,73 €	5 837 797,73 €	0,00 €	3 608 840,00 €	-	3 608 840,00 €
Investissement	2 228 957,73 €	0,00 €	0,00 €	-2 228 957,73 €	-	-2 228 957,73 €
TOTAL	4 457 915,46 €	5 837 797,73 €	0,00 €	1 379 882,27 €	-	1 379 882,27 €

LES DÉPENSES

En 2019, les dépenses du budget annexe de la zone d'activités du Technoparc se sont élevées à 2,2 millions d'euros en fonctionnement et à 2,2 millions d'euros en investissement soit au total à **4,4 millions d'euros**.

Dépenses de fonctionnement



■ Résultat reporté de N-1	0,00 €
■ Charges générales	2 228 957,73 €
■ Autres charges	0,00 €
■ Opérations d'ordre	0,00 €

Dépenses d'investissement



■ Opérations d'ordre	2 228 957,73 €
----------------------	----------------

LES RECETTES

En 2019, les recettes du budget annexe de la zone d'activités du Technoparc se sont élevées à 5,8 millions d'euros en fonctionnement et à 0 euro en investissement soit au total à **5,8 millions d'euros**.

Recettes de fonctionnement



■ Opérations d'ordre	2 228 957,73 €
■ Ventes de terrains aménagés	3 608 840,00 €

Recettes d'investissement

Résultat reporté de N-1	0,00 €
Ventes de terrains aménagés	0,00 €

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES — À ATTENSCHWILLER

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2019

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultats reportés de 2018 (PM)	Résultats 2019	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2019
Fonctionnement	381 187,11 €	266 302,46 €	-113 363,65 €	-114 884,65 €	-	-114 884,65 €
Investissement	266 302,46 €	468 768,20 €	284 396,07 €	202 465,74 €	-	202 465,74 €
TOTAL	647 489,57 €	735 070,66 €	171 032,42 €	87 581,09 €	-	87 581,09 €

LES DÉPENSES

En 2019, les dépenses du budget annexe de la zone d'activités économiques à Attenschwiller se sont élevées à 0,38 million d'euros en fonctionnement et à 0,26 million d'euros en investissement soit au total à **0,64 million d'euros**.

Dépenses de fonctionnement



■ Résultat reporté de N-1	113 363,65 €
■ Charges générales et de personnel	83 451,33 €
■ Autres charges	0,00 €
■ Opérations d'ordre	184 372,13 €

Dépenses d'investissement



■ Opérations d'ordre	266 302,46 €
----------------------	--------------

LES RECETTES

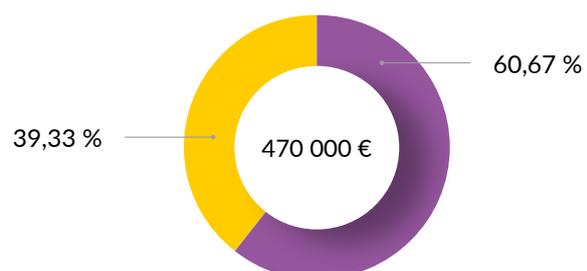
En 2019, les recettes du budget annexe de la zone d'activités économiques à Attenschwiller se sont élevées à 0,26 million d'euros en fonctionnement et à 0,47 million d'euros en investissement soit au total à **0,73 million d'euros**.

Recettes de fonctionnement



■ Opérations d'ordre	266 302,46 €
----------------------	--------------

Recettes d'investissement



■ Résultat reporté de N-1	284 396,07 €
■ Opérations d'ordre	184 372,13 €

BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

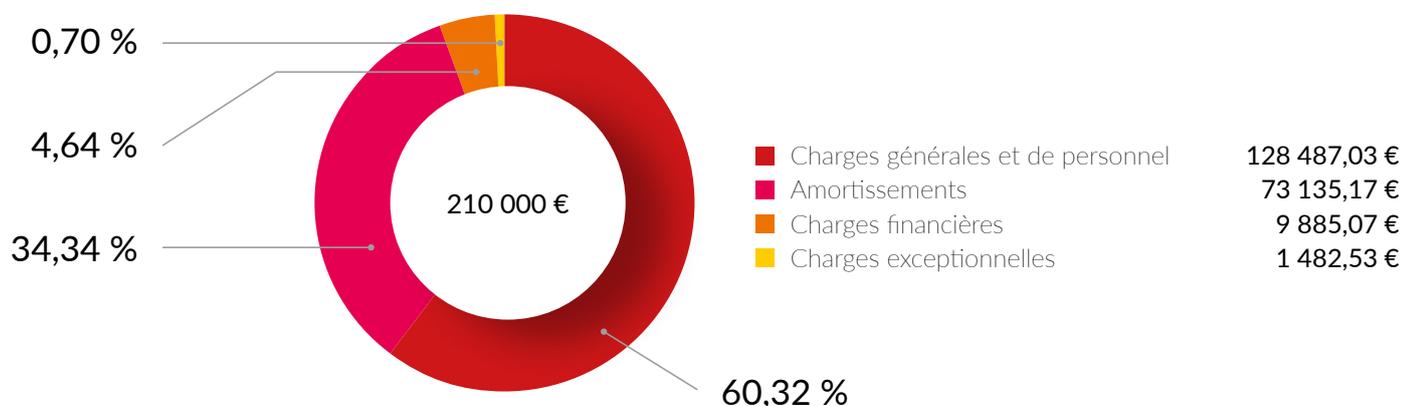
LES RÉSULTATS FINANCIERS 2019

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultats reportés de 2018 (PM)	Résultats 2019	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2019
Exploitation	212 989,80 €	263 866,07 €	1 373,09 €	50 876,27 €	-	50 876,27 €
Investissement	188 408,00 €	165 097,43 €	54 129,85 €	-23 310,57 €	21 583,67 €	-1 726,90 €
TOTAL	401 397,80 €	428 963,50 €	55 502,94 €	27 565,70 €	21 583,67 €	49 149,37 €

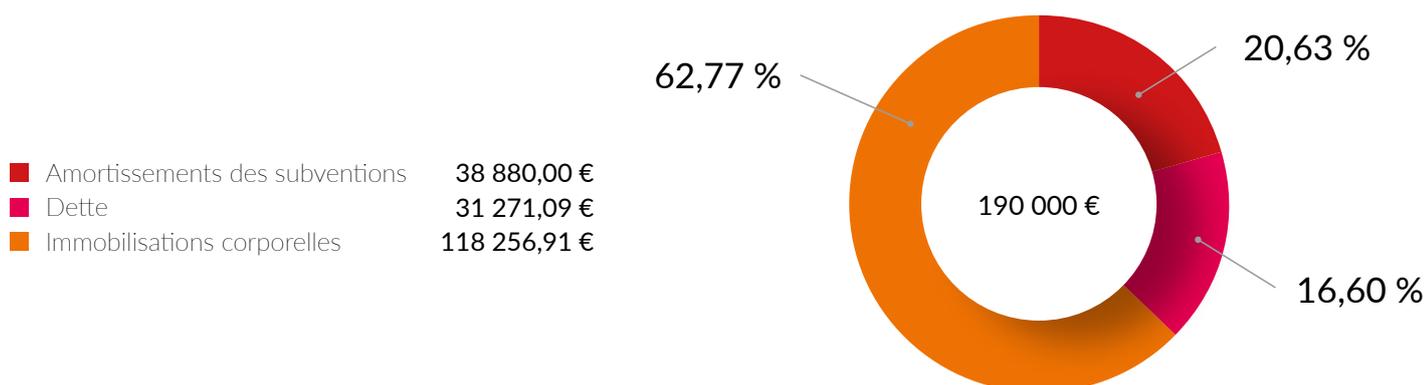
LES DÉPENSES

En 2019, les dépenses du budget annexe pépinière d'entreprises se sont élevées à 0,21 million d'euros en exploitation et à 0,19 million d'euros en investissement soit au total à **0,4 million d'euros**.

Dépenses d'exploitation



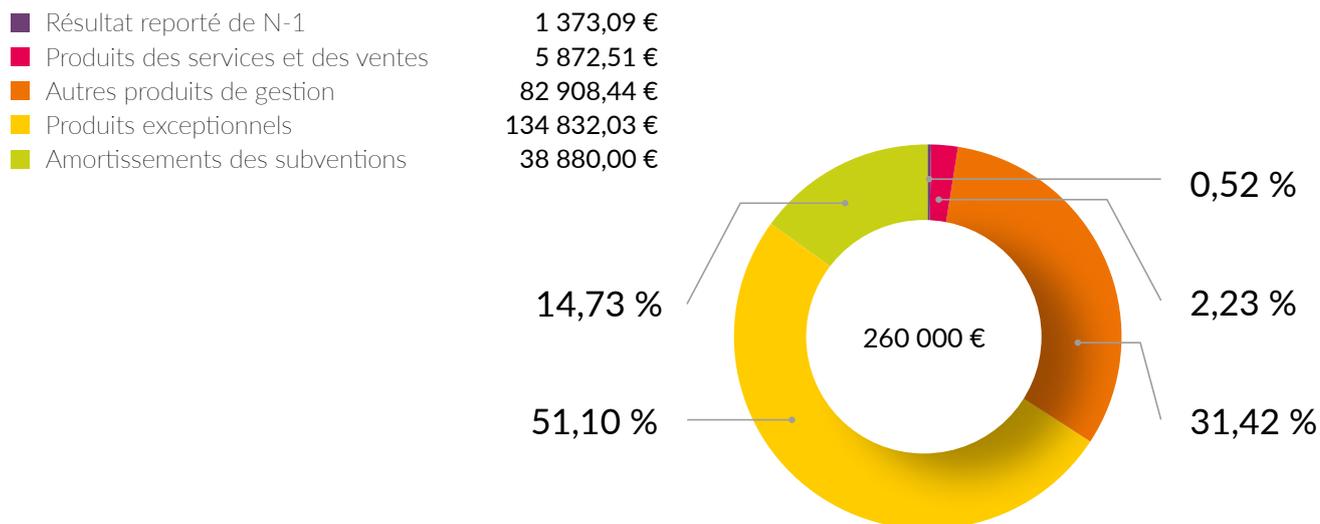
Dépenses d'investissement



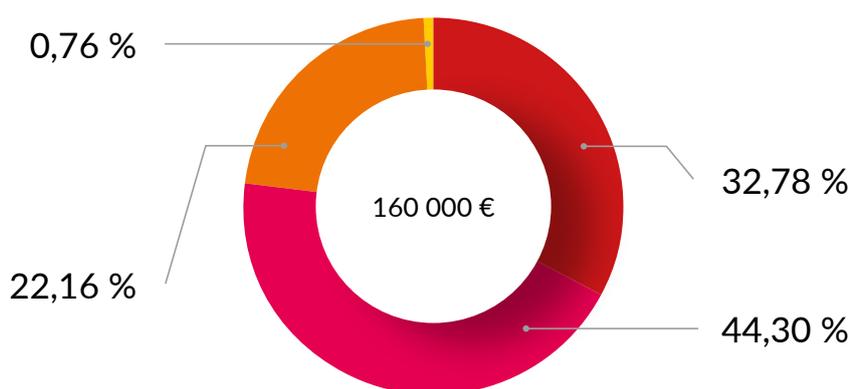
LES RECETTES

En 2019, les recettes du budget annexe pépinière d'entreprises se sont élevées à 0,26 million d'euros en exploitation et à 0,16 million d'euros en investissement soit au total à **0,42 million d'euros**.

Recettes d'exploitation



Recettes d'investissement



■ Résultat reporté de N-1	54 129,85 €
■ Amortissements	73 135,17 €
■ Affectation du résultat	36 582,41 €
■ Cautions reçues	1 250,00 €

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines assure la gestion du personnel de l'Agglomération.

MISSIONS

- Définition et pilotage de la masse salariale et de la politique RH de la collectivité
- Gestion des carrières, de la mobilité et du reclassement
- Gestion des rémunérations
- Gestion des recrutements et de l'organisation du travail
- Gestion de la formation et des compétences
- Gestion du dialogue social
- Gestion de la médecine préventive, de l'hygiène et de la sécurité

FAITS MARQUANTS

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU SHAREPOINT RESSOURCES HUMAINES et formation du réseau des « Référents Ressources Humaines » présents au sein des services.

ASTREINTE

Adoption d'un règlement fixant les modalités d'organisation et d'indemnisation des différents dispositifs d'astreintes mis en place par la collectivité.

CET

Instauration et approbation d'un règlement interne du Compte Épargne Temps (CET) fixant les modalités d'application et d'utilisation des droits acquis par les agents.

PLAN DE FORMATION

Adoption d'un plan de formation et mise en œuvre de sessions de formations mutualisées à destination des 40 communes membres.

EFFECTIFS

- 1 directeur de service
- 4 gestionnaires
- 1 conseillère de prévention
- 1 apprentie en formation alternée

EN CHIFFRES

3 256

bulletins de paie calculés

23

indemnités de fonction mensuelles pour les élus

569

arrêtés rédigés pour les personnels statutaires

106

CDD pour des agents non permanents

17

délibérations prises

496

inscriptions à des formations

1 132

jours de formation suivis par les agents

10 517 396

€ de masse salariale, tous profils confondus, charges patronales incluses

LES SERVICES ET LES EFFECTIFS

EMPLOIS PERMANENTS

Effectif global de **229 agents** (dont 17 reconnus travailleurs handicapés) qui se répartit de la manière suivante :

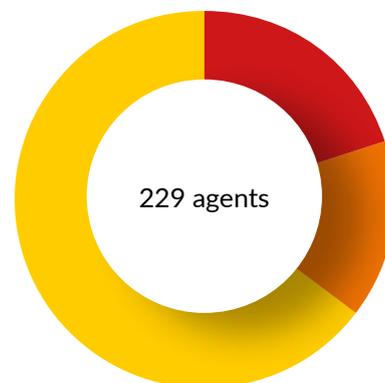
- **205 agents titulaires ou stagiaires** correspondant à 194,82 personnes en équivalent temps plein ;
- **24 agents contractuels de droit public** occupant un emploi permanent correspondant à 23,09 personnes en équivalent temps plein.

EMPLOIS NON PERMANENTS

- **5 apprentis** en formation dans la collectivité (sport, médiathèque, aménagement, petite enfance, ressources humaines) ;
- **71 agents ont travaillé au moins 1 jour au cours de l'année 2019** pour faire face à des besoins saisonniers ou dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité ;
- **23 agents ont été mis à disposition de la collectivité par le CDG68 et 26 agents recrutés via Ludo Services** en charge de l'insertion de personnes à la recherche d'un emploi ;
- **30 stagiaires ont été accueillis** dans les différents services (stages scolaires, stages de découverte, école de conduite...) ;
- **Encadrement de 4 personnes** condamnées à des peines de 245 heures de travaux d'intérêts généraux (TIG).

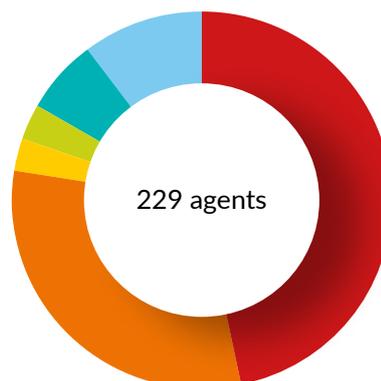
Répartition des effectifs permanents au 31/12/2019 (titulaires et contractuels)

■ 20,08 % d'agents de catégorie A	46
■ 15,28 % d'agents de catégorie B	35
■ 64,64 % d'agents de catégorie C	148

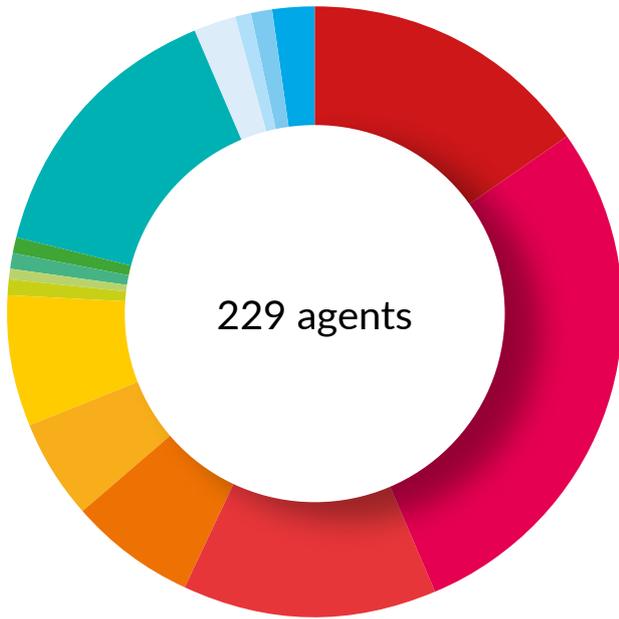


Répartition des effectifs permanents par filière au 31/12/2019

■ Filière technique	107
■ Filière administrative	71
■ Filière culturelle	6
■ Filière sportive	7
■ Filière médico-sociale	15
■ Filière animation	23



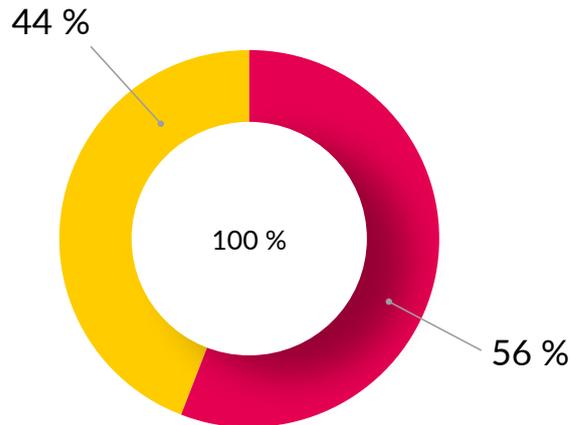
Répartition des effectifs permanents par service au 31/12/2019



Administration générale (dont pôles de proximité)	35
Déchets ménagers	65
Sport	31
Patrimoine et infrastructures	15
Assainissement	12
Aménagement et développement du territoire	16
Transport	2
Tourisme	1
SIG	2
Actions culturelles	2
Petite enfance/jeunesse	34
RAM	5
Habitat, politique de la ville et gens du voyage	2
Développement durable	2
Médiathèque	5

Représentativité hommes/femmes au sein de la collectivité

Femmes (109 titulaires et 19 contractuels)	128
Hommes (96 titulaires et 5 contractuels)	101



FAITS MARQUANTS

TRANSFERT D'AGENTS

Préparation du transfert d'une vingtaine d'agents dans le cadre de la reprise des compétences "eau et assainissement" à compter du 1^{er} janvier 2020.

RENFORCEMENT DES SERVICES

Renforcement humain de certains services fonctionnels (direction générale, moyens généraux, cohésion sociale) et opérationnels (patrimoine, déchets ménagers, climat-air-énergie).

CARRIÈRE

Restructuration des carrières des 229 agents de la collectivité, avec notamment le reclassement d'agents de catégorie B de la filière médico-sociale en catégorie A et la revalorisation des grilles indiciaires des agents de catégorie A, B et C.

FAITS MARQUANTS

NOUVEAU CONTRAT PRÉVOYANCE

Renégociation et souscription à un nouveau contrat prévoyance visant à couvrir et à garantir les pertes de revenus des personnels et révision de la participation financière accordée par la collectivité aux agents au titre de la protection sociale complémentaire.

CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE

Renégociation et souscription à un nouveau contrat groupe d'assurance statutaire visant à garantir les risques financiers encourus à l'égard

du personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Déploiement d'un dispositif d'accueil des nouveaux arrivants visant à améliorer les conditions d'intégration et d'accueil au sein des services.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

MISSION

- Conduire des actions de prévention des risques professionnels au sein de la collectivité

EFFECTIFS

- 1 conseillère de prévention
- 8 assistants de prévention

EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES EN 2019

- **Mise en place du réseau prévention de Saint-Louis Agglomération** comprenant 8 assistants de prévention coordonnés par une conseillère de prévention.
- **Rénovation du pôle de proximité de Sierentz** (mise en conformité sécurité, énergétique et accessibilité), **aménagement de locaux pour les 2 antennes de la direction Assainissement et eau potable** (Sierentz et Hagenthal-le-Bas).
- **Travaux de sécurisation de châteaux d'eau** (point d'ancrage, garde-corps).
- Achat et mise en place de **nouveaux mobiliers ergonomiques** (fauteuils de bureau ergonomiques et bureaux réglables en hauteur) pour plusieurs services, notamment pour l'ensemble du pôle de proximité de Sierentz. Formation des agents à leur utilisation et aménagement ergonomique des postes de travail informatisés.
- Étude pour l'élaboration d'un **nouveau Document Unique de la collectivité**.
- Création de **consignes préventives et de fiches de sécurité**.

FORMATIONS 2019 EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

30 formations en santé et sécurité au travail ont été dispensées. **282 agents** y ont participé (ex : formation à l'accueil sécurité au travail, habilitation électrique...).

Le coût de l'ensemble des actions menées par Saint-Louis Agglomération en matière de santé et de sécurité au travail pour son personnel s'élève à 383 405,15 € en 2019.

PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

Le Pôle Moyens Généraux se compose de trois Directions – la **Direction des Affaires Juridiques** en charge du conseil juridique, du contentieux, du foncier et des assurances, la **Direction de la Commande Publique** qui assure le suivi et la mise en œuvre des procédures de marchés publics de la collectivité, et la **Direction des Affaires Générales** qui regroupe le secrétariat général, en charge des relations avec les élus et les communes membres, et le service des Assemblées qui veille au bon déroulement des instances de décision de Saint-Louis Agglomération.

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

MISSIONS

La Direction des Affaires Générales recouvre le secrétariat général et le service des Assemblées. Elle est au cœur du processus décisionnel, garante des délais et des procédures institutionnelles et :

- Veille au bon fonctionnement des instances communautaires (envoi des documents de séance, organisation, rédaction des délibérations et suivi du caractère exécutoire, préparation des recueils et des registres de délibérations, mise à jour des registres des arrêtés)
- Met en accès les délibérations exécutoires sur le SharePoint Conseil de Communauté
- Assiste le Directeur Général des Services et la Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Moyens Généraux (agendas, suivi de dossiers, courriers, etc.)
- Participe à l'organisation du fonctionnement de la collectivité (organisation de réunions entre élus, la Direction Générale, les services et les prestataires extérieurs)
- Traite le courrier entrant et sortant
- Accueil physique et téléphonique au siège
- Met en œuvre des projets de dématérialisation impulsés par la Direction Générale :
 - Gère des convocations par voie électronique (FAST ELUS)
 - Télétransmet des actes au contrôle de légalité (FAST ACTES)
- Gère les mails de la Direction

EFFECTIFS

- 5 agents

EN CHIFFRES

7
réunions du Conseil de Communauté

8
réunions du Bureau

8
réunions de la Conférence des Maires

2
réunions de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Installé le 18 janvier 2017, le Conseil de Communauté compte **78 délégués communautaires titulaires et 30 délégués communautaires suppléants**.

SON ACTIVITÉ EN 2019

7 réunions du Conseil de Communauté ;
265 délibérations approuvées.

COMMISSIONS THEMATIQUES

SLA compte **18 commissions thématiques** qui traitent des différentes compétences exercées par l'Agglomération.
Ces commissions se sont réunies régulièrement tout au long de l'année afin d'instruire différents dossiers de Saint-Louis Agglomération.



Conseil communautaire du 27 mars 2019

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

JURIDIQUE

La Direction des Affaires Juridiques de Saint-Louis Agglomération apporte **un appui et une expertise juridique aux services** dans des domaines très divers, tels que l'assainissement, l'environnement, les transports, les ressources humaines, l'aménagement, l'urbanisme, la petite enfance, ou encore le SIG.

MISSIONS

- Les services de Saint-Louis Agglomération sollicitent la Direction des Affaires Juridiques pour sécuriser leurs actes. Le service s'efforce de leur apporter son expertise, que ce soit sous la forme de conventions, de protocoles, de baux, de contrats, de règlements, de notes, ou simplement de réponses juridiques électroniques et téléphoniques
- Suivi des dossiers juridiques
- Élaboration de veilles juridiques, gestion du contentieux, rédaction ou relecture des délibérations, suivi des actes fonciers

EFFECTIFS

- 3 agents

EN CHIFFRES

63

dossiers juridiques suivis

6

parutions de la veille juridique

1

audit RGPD

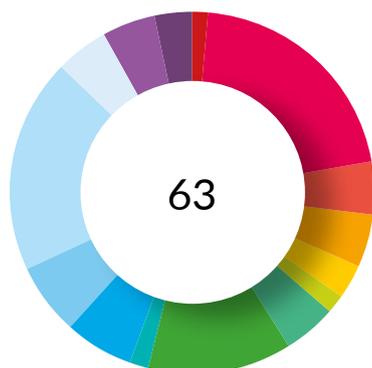
19

actes fonciers

ZOOM

Le temps de réponse à une sollicitation varie en fonction du degré de difficulté dans les recherches juridiques à effectuer et oscille entre un jour et plusieurs mois. Certains dossiers peuvent être traités sur une année complète.

Dossiers suivis par le service juridique



Aménagement	1
Assainissement	13
Cohésion sociale - Gens du voyage	3
Communes membres	3
Climat-Air-Énergie	2
Développement économique	1
Direction	3
Environnement	8
Informatique/Numérique	1
Patrimoine	4
Pôles de proximité	4
Ressources humaines	12
SIG	3
Sport	3
Transports	2

FAITS MARQUANTS

RECENSEMENT ET MUTATION de l'ensemble du parc foncier auparavant détenu par les trois anciennes Communautés (CA3F, CC Pays de Sierentz, CC Porte du Sundgau) vers Saint-Louis Agglomération.

AUDIT RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Il a eu pour objet de régulariser ou de corriger certaines pratiques, permettant ainsi d'assurer une meilleure conformité de la collectivité au règlement européen en matière de sécurisation des données personnelles.

TRANSVERSALITÉ

La Direction des Affaires Juridiques travaille en étroite collaboration avec d'autres services en participant notamment à des groupes de travail. C'est avec cette transversalité qu'a été mis en place le dispositif sur l'accueil des nouveaux arrivants ou encore celui de la charte informatique.

ASSURANCES

L'assurance "Automobile" recense **20 sinistres** sans gravité, avec uniquement des dégâts matériels et non corporels. Le parc roulant de la collectivité est conséquent, notamment en nombre de camions du service Déchets ménagers présents sur les routes chaque jour. Les **13 "Bris de glace"** déclarés concernent plus particulièrement les véhicules du service Environnement.



Les sinistres "Dommages aux Biens", au nombre de **14**, touchent essentiellement le mobilier urbain de Saint-Louis Agglomération endommagé lors de collisions avec des véhicules particuliers. Pour la majorité de ces dossiers, le tiers est connu et identifié. Les réparations sont dès lors totalement prises en charge par l'assurance avec l'aboutissement des recours.

Les sinistres relevant de la garantie "Responsabilité civile" ont connu la plus grande progression en 2019 et concernent principalement des dégâts causés à des véhicules particuliers lors de leur passage dans les déchetteries du territoire de Saint-Louis Agglomération.

Il est à noter que **la circulation du TRAM** n'a engendré aucun nouvel accident.

EN CHIFFRES

54

dossiers de sinistres suivis

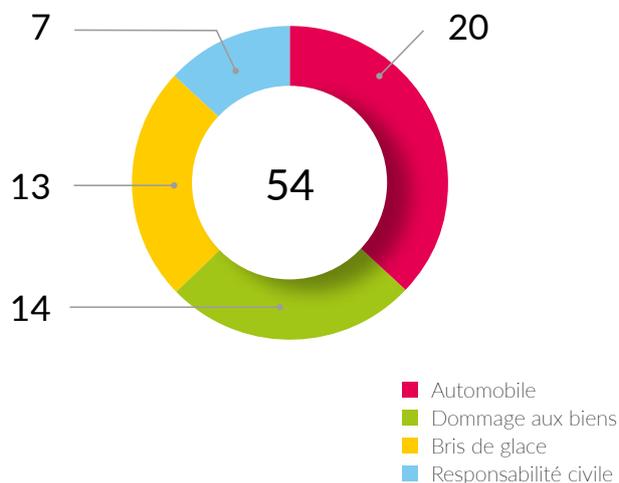
172 186,50

€ remboursés à SLA par les assurances

3 188,70

€ de remboursement moyen par sinistre

Répartition des sinistres par type d'assurance



DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

MISSIONS

- Gestion administrative et juridique des procédures de marchés publics (rédaction/correction des pièces administratives, gestion des publications, gestion de la CAO...), conseil auprès des services en matière de marchés publics, veille juridique dans le domaine des marchés publics, contentieux des marchés publics

EFFECTIFS

- 2 agents

EN CHIFFRES

56

lancements de procédure de marchés publics avec publicité

18

marchés formalisés

38

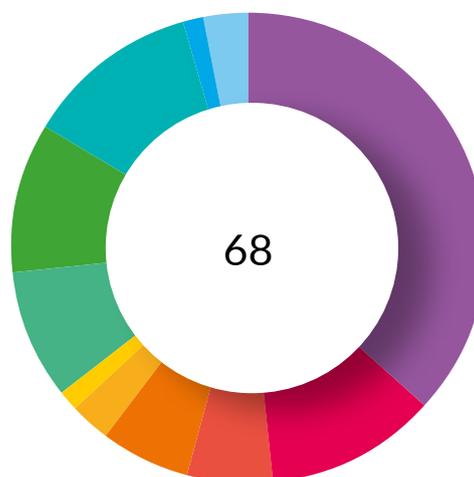
marchés à procédure adaptée

198

offres électroniques déposées sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics en réponse aux consultations lancées par SLA

Rédaction/correction des pièces administratives des marchés publics - Répartition par Directions opérationnelles

■ Direction Patrimoine Infrastructures	25
■ Direction Assainissement Eau	8
■ Direction Aménagement	4
■ Direction Transports Mobilité	4
■ Direction Communication	2
■ Direction Numérique	1
■ Direction Déchets ménagers	6
■ Direction Sports	7
■ Marchés transversaux	8
■ Pôle de Folgensbourg	1
■ Petite enfance	2



Montant total des marchés conclus en 2019

Marchés publics de travaux*	7 726 886,97 € HT
Marchés publics de services*	3 305 223,63 € HT
Marchés de fournitures*	1 272 414,41 € HT

*au-dessus du seuil de 25 000 € HT

FAITS MARQUANTS

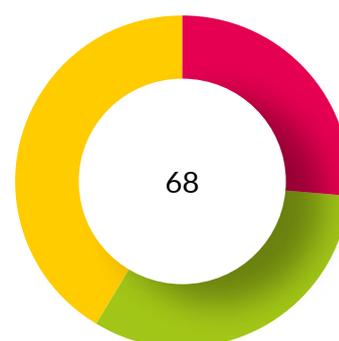
ENTRÉE EN VIGUEUR DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE LE 1^{ER} AVRIL 2019

Le Code de la commande publique, introduit par l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 pour sa partie législative, et par le Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 pour sa partie réglementaire, est entré en vigueur le 1^{er} avril 2019.

Son intérêt principal est de **regrouper pour la première fois en un seul ouvrage et 21 annexes, l'ensemble des règles applicables aux contrats de la commande publique** : marchés publics et contrats de concessions, mais aussi maîtrise d'ouvrage publique et relations avec la maîtrise d'œuvre privée, sous-traitance, délais de paiement, facturation électronique, etc. À noter qu'il s'agit d'une "codification à droit constant", c'est-à-dire une simple compilation des textes existants, sans innovation juridique majeure.

Le Code s'applique aux contrats publics pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis d'appel à la concurrence a été envoyé à la publication à partir du 1^{er} avril 2019.

Types de marchés



Marchés de travaux	18
Marchés de fournitures	22
Marchés de services	28

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE DES MARCHÉS PUBLICS SUPÉRIEURS À 25 000 €

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, Saint-Louis Agglomération a mis en place la signature électronique des marchés publics supérieurs à 25 000 € HT (supérieurs à 40 000 € HT à compter du 01/01/2020).

Désormais Saint-Louis Agglomération et le candidat titulaire du marché doivent apposer la signature électronique sur chaque document pour lequel cette signature est requise (acte d'engagement, modification de marché public...).

La mise en place de la signature électronique des marchés a eu pour conséquence une diminution des délais pour finaliser les contrats de la Commande publique.

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le Pôle Aménagement et Développement Territorial est chargé d'assurer la planification et la mise en œuvre du projet de territoire dans les domaines du développement urbain, économique et des paysages, en coordination avec les collectivités de l'Agglomération trinationale.

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT

SERVICE URBANISME RÉGLEMENTAIRE (Application droit des sols)

MISSIONS

- Service commun gratuit à disposition des communes membres pour l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager, de démolir)

EFFECTIFS

- 6 agents

EN CHIFFRES

3 333

demandes déposées

670

demandes de permis de construire
déposées sur 38 communes

8,5

% de dossiers en plus par rapport à 2018



FAITS MARQUANTS

DEPUIS 2016 LE NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS NE CESSE D'AUGMENTER

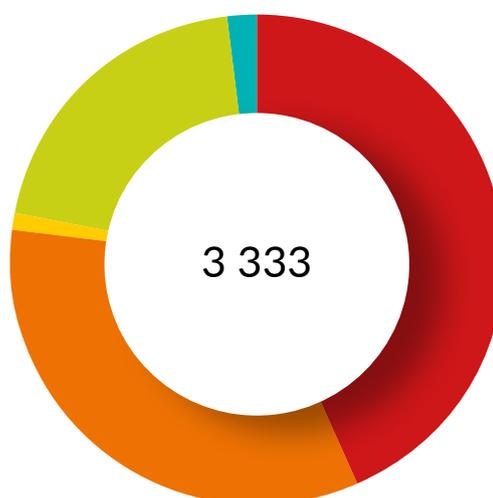
Depuis la création de ce service mi 2015, le nombre de dossiers traités ne cesse d'augmenter chaque année. Il est passé de 1 920 dossiers en 2017 à 3 333 en 2019, soit une augmentation de 73 %.

En plus du travail d'instruction des dossiers, le service a assuré **l'accompagnement des porteurs de projets** sur certains dossiers complexes en lien avec les communes. Il a également **apporté des conseils aux communes** sur la rédaction des pièces règlementaires lors de l'élaboration ou l'évolution des PLU.

Les communes ont la possibilité de consulter l'avancement du traitement des autorisations d'urbanisme qui les concernent directement sur le logiciel Oxalis.

Répartition du nombre de dossiers déposés

■ CU (certificats d'urbanisme)	1 447
■ DP (déclaration préalable)	1 126
■ PA (permis d'aménager)	29
■ PC (permis de construire)	671
■ PD (permis de démolir)	60



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MISSIONS

- Aide à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière d'aménagement du territoire
- Animation de la mise en œuvre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et conduite de la procédure de révision
- Préparation des avis et observations de la collectivité en tant que Personne Publique Associée dans diverses procédures
- Aide à la définition des actions en faveur du développement rural et de leur mise en œuvre
- Accompagnement des porteurs de projets locaux pour l'émergence et le montage de leur dossier dans le cadre de dispositifs en cours (LEADER, GERPLAN...)

FAITS MARQUANTS

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION, STRUCTURE PORTEUSE DU SCOT

Saint-Louis Agglomération est structure porteuse du SCOT. Les champs d'intervention portent à la fois sur la mise en œuvre du SCOT en vigueur et sur sa révision.

LA MISE EN ŒUVRE DU SCOT EN VIGUEUR

Saint-Louis Agglomération est associée en tant que personne publique en charge du SCOT lors de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme locaux. **En 2019, l'agglomération a été consultée sur 18 procédures d'évolution de PLU ou de cartes communales des communes membres.** Par ailleurs, **elle a été consultée pour avis sur 7 procédures d'aménagement, de projets commerciaux ou de permis de construire importants.**

L'agglomération a également activement participé à l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) qui a été adopté le 22 novembre 2019 par le Conseil Régional.

EFFECTIFS

- 2 agents

EN CHIFFRES

18

procédures de PLU des communes membres auxquelles l'Agglomération est associée

1

SCOT approuvé en cours de révision

7

nouveaux dossiers LEADER soutenus

250 000

€ d'aides LEADER programmées

270

participants aux animations de la Petite Camargue Alsacienne visant à sensibiliser à la biodiversité (GERPLAN)

700

fruitiers (GERPLAN) commandés par des particuliers, le lycée Mermoz de Saint-Louis et un collège du territoire

La révision du SCOT pour se préparer aux enjeux de demain

La révision du SCOT prescrite en 2014 suit son cours. **Cette révision est nécessaire pour intégrer les nouvelles dispositions réglementaires survenues depuis son approbation en 2013**, et plus particulièrement sur les volets : foncier, numérique, commercial, environnemental et paysager.



Mais elle est également l'occasion de **transcrire le projet de territoire «Vision d'avenir 2030»**, ainsi que les stratégies sectorielles définies par l'agglomération : intervention économique, organisation de la mobilité, plan climat-air-énergie territorial, démarche Cit'ergie.

Toutes ces démarches se traduisent dans le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT** en révision qui réunit les grands objectifs pour le territoire. Ce document a fait l'objet d'un débat en Conseil de communauté le 25 septembre 2019 et a été soumis à la concertation du public.

Saint-Louis Agglomération, associée à diverses procédures et schémas en lien avec l'aménagement du territoire

Indépendamment du SCOT, l'agglomération, au titre d'autres compétences (habitat et transport notamment) est également associée aux procédures d'évolution des PLU et à d'autres schémas et démarches en lien avec l'aménagement du territoire.

En 2019, le service a activement œuvré à la **mise au point d'une convention de partenariat avec l'EuroAirport et les communes concernées**. Elle a été approuvée par l'agglomération le 18 décembre 2019.

En matière environnementale, le service participe aux comités de pilotages des sites Natura 2000 situés sur le territoire.

Développement local

Poursuite de la mise en œuvre du programme européen LEADER 2014-2020 au sein du GAL Sundgau-3F

Associés au Pays du Sundgau voisin, dans le cadre du Groupe d'Action Locale (GAL) Sundgau-3F, les deux territoires gèrent une enveloppe de fonds européens LEADER s'élevant à 1,333 million d'euros pour la période 2014-2020.

L'année 2019 a été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre effective du programme, avec la **validation de 7 nouveaux dossiers** par l'instance de gouvernance publique-privée, qui s'ajoutent aux **24 dossiers déjà programmés**. C'est ainsi près de 69% de l'enveloppe de 1,333 million d'euros disponible jusqu'en 2022 (la date ayant été prolongée du fait des retards de mise en œuvre) a été consommée fin 2019. Parmi ces dossiers figurent notamment, pour une aide LEADER totale de 100 000€, les projets de mise en œuvre d'un **plan d'actions en**

faveur des artisans et commerçants porté par Les Vitrines de Saint-Louis et environs ainsi que le **projet de Restaurant Solidaire** à Saint-Louis porté par la SAS SOLICOOK.

L'année a également été marquée par la réalisation d'un événement en septembre à Durmenach, mettant en avant les projets financés, notamment le spectacle Montrésor de l'école de comédie musicale de Hésingue ou encore du Forum Trinat'Emploi à Saint-Louis.



Mise en œuvre du GERPLAN

Dans le cadre du GERPLAN en 2019, le service a centralisé le suivi des projets de l'agglomération, à savoir le renouvellement de l'équipement pour le marché à la ferme KLEIN à Hagenthal-le-Haut, la mise en place d'une libre-cueillette de fraises à Saint-Louis par l'EARL Nussbaumer, l'opération d'entretien et de renaturation des saules têtards à Ranspach-le-Haut, la plantation d'une haie fruitière à Sierentz, la création d'un verger communal à Hégenheim ainsi que la réalisation d'un corridor écologique et d'une mare pédagogique à Saint-Louis. La collectivité a également directement porté certaines actions, à savoir la réalisation d'opérations de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité en lien avec la Petite Camargue Alsacienne, ainsi qu'une commande groupée d'arbres fruitiers ouverte à l'ensemble des habitants de SLA.

Accompagnement de la Sous-Commission Développement Rural

Afin d'aboutir à un ensemble d'actions visant à soutenir l'agriculture sur le territoire, **une nouvelle collaboration a été lancée en 2019 avec la Chambre d'agriculture Alsace avec la signature d'un accord de partenariat**. L'année a été l'occasion de discuter de la mise en œuvre de cette collaboration et de la nécessité de partage réciproque d'informations, ainsi que de clarifier le rôle de chacun.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

MISSIONS

- Accompagner le Président dans l'animation de cette instance de débat, de réflexions et de propositions
- Effectuer le lien entre les élus et la société civile

Avancée des travaux du Conseil de Développement

L'année 2019 a été marquée par **différentes saisines de la part de Saint-Louis Agglomération : Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET), Projet Euro3lys ou encore poursuite du travail engagé en 2018 sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**. Saint-Louis Agglomération a ainsi souhaité associer les membres de la société civile aux réflexions sur ces différents documents ou projets d'envergure pour le territoire. Assisté par les bureaux d'études respectifs, le Conseil de Développement s'est mobilisé à plusieurs reprises afin de contribuer et d'enrichir ces différentes démarches.

2019 a également été marquée par un travail important des quatre groupes de réflexion (Transition énergétique ; Espaces naturels et Paysages ; Attractivité du territoire ; Mobilité). Ce dernier a notamment abouti à un rendu sur **une méthode d'apprentissage rapide de la langue allemande** présentée à Mme Schmidiger (Vice-Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin en charge du bilinguisme et Adjointe au Maire de Saint-Louis dédiée à l'emploi/formation) ou encore à **un travail sur la santé et l'association de l'instance à l'étude menée par la collectivité** en la matière. Les travaux du Conseil de Développement ont fait l'objet d'une présentation à la presse, où l'instance a été qualifiée de « laboratoire d'idées ».

Enfin, **une quinzaine de membres du Conseil de Développement ont eu l'occasion de visiter l'entreprise CRYOSTAR**, l'un des principaux fleurons industriels du territoire. M. Zouaghi, son président, a accueilli et échangé avec le groupe sur cette entreprise de plus de 500 salariés. La visite s'est ensuite poursuivie avec M. Walch, Directeur des Opérations, qui a présenté la fabrication des équipements cryogéniques de haute technologie.

EFFECTIFS

- 1 agent

EN CHIFFRES

1

conférence de presse

4

réunions plénières

3

bureaux

18

réunions des groupes de travail

30

membres

1

visite du site CRYOSTAR

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'EMPLOI ET DU TOURISME

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MISSIONS

- Commercialisation des zones d'activités
- Accompagnement des entreprises (implantation, développement, création, difficultés) de toutes tailles et de tous secteurs d'activité
- Élaboration et mise en œuvre d'actions de marketing territorial
- Apport d'expertise économique dans les dossiers d'aménagement de SLA

Lancement du comité de préfiguration du Projet de Pôle de commerces et de loisirs 3 Pays

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier d'affaire d'envergure métropolitaine Euro3lys, **Saint-Louis Agglomération s'est associée à Unibail Rodamco Westfield (URW) pour la mise en place d'une coopération unique et innovante : le comité de préfiguration.** Ce dernier a pour objectif d'élargir la co-construction de la programmation du pôle de commerces et de loisirs à des acteurs intervenant dans les domaines du commerce, de la gastronomie, de l'emploi, des loisirs et du développement durable. **SLA et URW souhaitent que le futur Pôle 3 Pays développe un maximum de synergies avec son environnement et qu'il génère un effet multiplicateur sur l'économie du territoire.**

Le comité de préfiguration transversal a été lancé le 6 mai 2019. **Il a réuni près d'une soixantaine de personnes** issues des collectivités, des chambres consulaires, des représentants des fédérations de commerçants, d'hôteliers-restaurateurs, des acteurs environnementaux ou tout autre intervenant souhaitant s'inscrire dans cette démarche volontaire.

EFFECTIFS

- 2 agents

EN CHIFFRES

45

entreprises accompagnées
(création, développement, difficultés)

15

réunions du comité de préfiguration
du projet 3 Pays

2

ateliers de détection de synergies
inter-entreprises

1

stand au salon de l'immobilier
professionnel SIMI à Paris

4

fiches de présentation des facteurs
d'attractivité de SLA



Le comité de préfiguration, présidé par SLA, est décliné en **4 groupes de travail thématiques** dont les échanges et les réflexions relèvent d'une dynamique constructive. Tous les groupes de travail ont été lancés à l'issue du comité de préfiguration transversal et certains se sont déjà réunis à 4 reprises. Ils étudient ensemble la possibilité d'identifier et de construire une offre locale complémentaire qui contribuera à l'attractivité et à la notoriété du territoire.

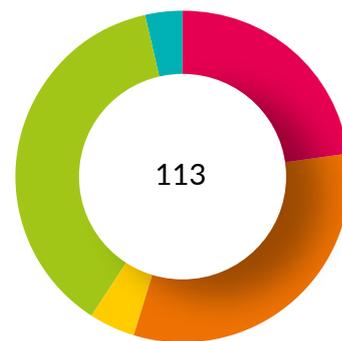
Ateliers de détection de synergies inter-entreprises

Lors de la phase de diagnostic préalable à l'élaboration de la stratégie d'intervention économique de Saint-Louis Agglomération, les entreprises du territoire ont fait part d'un **certain nombre de problématiques convergentes en matière de ressources et de flux** (ressources humaines, déplacements, gestion de déchets, partage de moyens techniques...).

Afin d'identifier les synergies potentielles de mutualisation et de valorisation de ressources, des ateliers de détection d'opportunité entre entreprises ont été organisés par la collectivité en février et mars 2019 à la Comète à Hésingue.

Ces ateliers ont rassemblé **24 entreprises locales** dont les principaux industriels du territoire. Ils ont permis d'**identifier et de préciser la nature des coopérations possibles** entre celles-ci (210 relations potentielles identifiées), la structure et les outils susceptibles de faciliter leur mise en œuvre.

Ressources proposées/recherchées



■ Déchets/matières	26
■ Ressources humaines/compétences	36
■ Énergie	5
■ Infrastructures/équipements	42
■ Transport marchandises/individus	4

FAIT MARQUANT

PARTICIPATION AU SALON DU SIMI À PARIS LES 11, 12 ET 13 DÉCEMBRE 2019

Le **SIMI, salon de l'immobilier d'entreprises**, rassemble pendant trois jours, des professionnels, des sociétés et des collectivités représentant l'intégralité de l'offre immobilière et foncière, ainsi que l'ensemble des services associés à l'immobilier et l'entreprise. À ce titre sont présentes les offres de bureaux, logistique et activité, immobilier commercial de centre-ville situées en France. **Le SIMI permet de faire connaître et de valoriser des projets, de se renseigner sur la conjoncture et les perspectives des marchés, de détecter des affaires, de rencontrer et échanger avec les professionnels.**

Saint-Louis Agglomération a décidé d'être présente à ce salon, aux côtés de Mulhouse Alsace Agglomération et de Citivia, afin de présenter et de **mettre en avant les atouts du Sud Alsace en matière d'immobilier et particulièrement d'immobilier d'entreprise.**



Redynamisation de l'association ACTECO3F, club des entreprises du territoire de Saint Louis Agglomération

L'Association pour le Développement Économique de Saint-Louis-Trois Frontières, **ACTECO3F**, réunit plus de **60 entreprises implantées sur Saint-Louis Agglomération dont les principaux grands comptes industriels du territoire**. Lors de l'Assemblée Générale de l'association, le 15 mai 2019, de nouvelles modalités de gouvernance et d'animation ont été entérinées. Denis REVERRET, Directeur Administratif et Financier de Endress & Hauser a été élu président. **Le service du Développement Économique de Saint-Louis Agglomération a repris l'animation de l'association**. Un groupe de réflexion stratégique composé d'une dizaine de membres s'est réuni à plusieurs reprises afin d'identifier les nouveaux enjeux de l'association et ses sujets prioritaires. Il a alors été décidé de **repositionner ACTECO3F en tant que plateforme collaborative multithématiques** afin de développer les synergies et les mutualisations entre les acteurs industriels de l'association.

Cette plateforme collaborative est ciblée par thématique sur les personnes ressources de chaque entreprise afin de favoriser :

- les achats groupés ;
- les formations mutualisées ;
- les actions de recrutement, la diffusion de candidatures, les postes partagés ;
- le partage de moyens techniques (outils, machines, laboratoires, pool véhicule...) ;
- la gestion et la valorisation des déchets ;
- les plans de déplacement (covoiturage, acheminements groupés...) ;
- les actions de communication, de lobbying et de marketing territorial ;
- le partage d'informations et d'expériences (accueil de clients étrangers, coordonnées de prestataires...).



Cette démarche portée par ACTECO3F s'inscrit pleinement dans les objectifs de la stratégie d'intervention économique de Saint-Louis Agglomération qui souhaite encourager et soutenir les actions destinées à :

- consolider les clubs d'entreprises existants et renforcer la mise en réseaux des entrepreneurs ;
- développer l'économie circulaire entre des entreprises du territoire.

La plateforme collaborative permettra également à la collectivité de connaître et de suivre en temps réel l'évolution des besoins et des difficultés des entreprises du territoire.

Expertise économique

La Direction du développement a participé à l'élaboration des volets économiques du SCOT en révision de l'Agglomération ainsi qu'à la procédure de concertation publique préalable engagée dans le cadre de la ZAC du Technoport et du projet Euro3Lys dans son ensemble

Soutien aux partenaires

Pour renforcer son action dans le domaine économique, Saint-Louis Agglomération a soutenu en 2019 les interventions des acteurs de l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises (Initiative Sud Alsace), de l'emploi et de la formation (ACIFE, Mission Locale Sundgau 3 Frontières) ainsi que les actions de clubs d'entreprises (ACTECO3F, Club d'entrepreneurs de la Pépinière).

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

MISSIONS

- Renforcer la création de nouvelles entreprises et favoriser leur insertion dans le tissu économique local
- Mettre à disposition de toutes les entreprises du territoire, ou de celles qui souhaitent s'y implanter, une source d'informations, de conseils et d'accompagnement

L'Espace Entreprises «La Pépinière» implanté dans la zone d'activités de Schlierbach répond à un enjeu territorial en matière de développement économique : **renforcer la création de nouvelles entreprises et favoriser leur insertion dans le tissu économique local.**

L'attractivité de l'Espace Entreprises s'explique par différents facteurs :

- sa participation active au réseau des opérateurs de la création/reprise d'entreprises ;
- la qualité des espaces privatifs et des espaces mutualisés qui offrent un cadre de travail professionnel aux entrepreneurs du territoire ;
- les services développés progressivement pour s'adapter à la demande des chefs d'entreprise hébergés.

Au cours de l'année 2019, l'Espace Entreprises s'est doté d'une **extension de 30 m² offrant l'installation de 6 espaces de travail en coworking et un espace de réunion supplémentaire.**



Cette surface additionnelle a permis au groupement solidaire de Kembs, le GASPR, d'accueillir une stagiaire pendant tout le dernier trimestre de l'année. Le GASPR ne disposant pas de locaux adéquats (pas de connexion internet, pas de chauffage et pas d'imprimante).

La Pépinière a également fait l'acquisition d'une imprimante 3D permettant aux entrepreneurs hébergés d'utiliser de nouveaux outils. L'entreprise Proptium, locataire de la Pépinière et véritable expert de ces nouveaux gadgets technologiques, a mené 2 sessions de formation à destination de ceux qui le souhaitaient.

EFFECTIFS

- 2 agents

EN CHIFFRES

17
entreprises hébergées

5
entreprises en atelier

7
entreprises en bureau

5
entreprises en domiciliation

100
% de taux de remplissage

Café des entrepreneurs

Au cours de l'année 2019, les locataires de la Pépinière se sont retrouvés à 5 reprises autour d'un café et de viennoiseries pour le Café des entrepreneurs. Cette rencontre informelle a pour objectif de **permettre aux entrepreneurs d'échanger, de créer des liens et de discuter de nouveaux projets autour d'un moment convivial.**



SERVICE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

MISSIONS

- Développer l'emploi local
- Renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire
- Développer les offres de formation
- Anticiper les besoins des entreprises
- Assurer une veille du marché de l'emploi transfrontalier

Accompagnement des entreprises locales dans leurs besoins en recrutement

Trinat'emploi

Trinat'Emploi est co-organisé par Saint-Louis Agglomération et la Mission Locale Sundgau 3 Frontières avec le concours de la Ville de Saint-Louis, ACTECO3F et Pôle Emploi. **L'objectif de ce salon est de proposer un temps fort au cours duquel se rencontrent les employeurs et les candidats.** C'est également un moment privilégié pour aborder les questions relatives à l'évolution professionnelle et engager des démarches pour trouver des formations. Cet événement majeur pour l'emploi et la formation dans le Sud Alsace accueille également quelques acteurs de la création/reprise d'entreprise.

Trinat'Emploi s'est tenu le vendredi 5 avril 2019 au Forum à Saint-Louis et s'est articulé autour des thèmes suivants :

- **Travailler en France** : 37 employeurs (chimie-pharma, grande distribution, plasturgie, électricité, transport, services, fonction publique, etc.) et 7 acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, etc.)
- **Travailler en Suisse ou en Allemagne** : 17 employeurs et 3 acteurs de l'emploi transfrontalier
- **Trouver une formation** : 21 organismes de formation et acteurs de la formation (CIO, Région Grand Est, etc.)
- **Créer ou reprendre une entreprise** : 4 acteurs de la création/reprise d'entreprise.

EFFECTIFS

- 1 agent

EN CHIFFRES

1 000

offres d'emploi au Salon Trinat'emploi

3 000

visiteurs au Salon Trinat'emploi

89

stands dont 57 entreprises au salon Trinat'emploi

150

recrutements au salon Trinat'emploi

52

métiers présentés au Salon des métiers

700

élèves de 3^e présents au Salon des métiers

Les 57 entreprises présentes lors de Trinat'Emploi ont proposé plus de 1000 offres d'emplois de l'opérateur de production à l'ingénieur.

3 000 visiteurs ont pu rencontrer des DRH et obtenir des conseils. Suite à ce salon, près de 150 recrutements ont été signalés.



Bourse à l'apprentissage

Saint-Louis Agglomération a organisé une Bourse à l'apprentissage en partenariat avec la Ville de Saint-Louis, la CCI Sud Alsace Mulhouse, la chambre de Métiers et la Chambre d'Agriculture.

Ce temps fort s'adresse aux jeunes qui recherchent une place d'apprentissage. Les partenaires présents (12 établissements) ont proposé leurs offres d'apprentissage du CAP jusqu'au niveau post Bac. Cette manifestation s'est tenue, le mercredi 5 juin 2019 de 13h30 à 17h30 au Lycée Jean Mermoz à Saint-Louis : une cinquantaine de jeunes en ont profité et nombre d'entre eux étaient concernés par un apprentissage post bac.



Accompagnement des entreprises en difficulté

La Direction du Développement Économique accompagne également les entreprises en difficulté. Deux sont concernées par un plan de sauvegarde de l'emploi sur le territoire : Trench (Saint-Louis, 70 licenciements économiques) et Carpenter (Huningue, 64 licenciements économiques). Dans ce cadre, **le rôle de SLA est de coopérer avec les cabinets désignés par les entreprises afin de favoriser le reclassement des salariés licenciés, grâce à une très bonne connaissance des entreprises locales et de leurs besoins en recrutement.** Par ailleurs, la Direction du Développement Économique est également partenaire de la mise en œuvre de la convention de revitalisation à l'échelle du Sud Alsace.

Orientation

Choisis ton métier ! Le Salon des Métiers

Saint-Louis Agglomération a organisé, en partenariat avec les collèges de Saint-Louis, Huningue, Sierentz, Hégenheim, le Centre d'Information et d'Orientation de Saint-Louis, le Lycée Jean Mermoz et la Ville de Saint-Louis, un **Salon des Métiers destiné aux élèves de 3^e des collèges.** Ce salon a permis aux scolaires **d'améliorer leur connaissance sur les métiers, de favoriser leur orientation et, sans nul doute, de susciter des vocations.** Il s'est tenu le vendredi 8 mars 2019 au Forum à Saint-Louis.

700 élèves de 3^e ont participé au salon. Ils ont pu rencontrer une soixantaine de professionnels dans 13 domaines d'activités (Hôtellerie-Restaurant, Droit, Services, Santé, Sécurité, etc.), soit au total 52 métiers.

Emploi frontalier

Le Service Emploi Formation de SLA collecte l'ensemble des informations (articles de presse, statistiques, rapports-études) permettant de qualifier le marché du travail frontalier. L'évolution du nombre de salariés français travaillant dans le nord-ouest de la Suisse est suivie avec une attention particulière.

De plus, le service travaille en réseau avec les acteurs de l'emploi (l'AWA de Bâle Ville et l'Arbeitsagentur de Lörrach, EURES) ainsi que des entreprises suisses et allemandes.

Politique de la Ville

En 2015, la Ville de Saint-Louis a signé un contrat de Ville pour le Quartier de la Gare. **Ce contrat comprend un volet Emploi et Formation auquel le Service Emploi Formation de SLA est associé.** Dans ce cadre, il a toujours impliqué les animateurs du quartier prioritaire dans ses manifestations. Une rencontre a été organisée le vendredi 3 avril 2019 entre les jeunes du quartier et la Fédération du BTP pour présenter l'opération "15 000 bâtisseurs", action de formation-recrutement destinée à recruter des jeunes dans les entreprises de BTP.

Participation au Service Public de l'Emploi

Le Service Emploi Formation de SLA participe au Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP) de l'arrondissement de Mulhouse, piloté par l'Unité Départementale de la DIRECCTE sous l'autorité du Sous-Préfet de Mulhouse. Le SPEP constitue l'instance de concertation des acteurs territoriaux pour la mise en place, le suivi, le développement de projets territoriaux contribuant au développement de l'emploi et apportant des réponses aux besoins de sécurisation des parcours professionnels.

SERVICE DU TOURISME

MISSIONS

- Développer des actions en faveur du développement touristique du territoire
- Recouvrir la taxe de séjour auprès des hébergeurs
- Élaborer la stratégie tourisme de l'agglomération
- Accompagner l'office de tourisme

FAIT MARQUANT

LANCEMENT DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE DU TOURISME DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

En 2019, la collectivité a souhaité engager l'élaboration d'une stratégie territoriale du tourisme. Ainsi, Saint-Louis Agglomération a missionné la SCET, branche tourisme de la Banque des Territoires, pour l'accompagner dans l'élaboration de cette stratégie.

Cette dernière résulte de la **volonté de Saint-Louis Agglomération d'adapter et d'optimiser le potentiel de développement touristique du territoire au regard de sa situation géographique trinationale, de sa proximité avec la Ville de Bâle, de son accessibilité exceptionnelle (EuroAirport, Rhin, gare, axes routiers structurants...) et de la diversité de son territoire urbain et rural.**

Les conclusions de cette étude devraient être connues en 2020.

EFFECTIFS

- 1 agent

EN CHIFFRES

100

hébergeurs

135

hébergements*

220 000

€ de taxe de séjour collectés

*16 hôtels, 2 résidences de tourisme, 100 meublés de tourisme, 15 chambres d'hôtes, 1 camping, 2 ports de plaisance

Étude de l'offre hôtelière, de ses dynamiques et de son potentiel de développement sur le territoire de Saint-Louis Agglomération

En 2019, Saint-Louis Agglomération a fait appel à la Société In Extenso pour la réalisation de son **étude sur l'offre hôtelière. Cette étude résulte de la volonté de Saint-Louis Agglomération de mieux appréhender l'offre hôtelière et ses dynamiques sur son territoire et d'évaluer le potentiel de développement de cette offre au regard de l'évolution du marché et des facteurs de développement externes** tels que les projets d'aménagement de la collectivité.

Saint-Louis Agglomération a bénéficié du soutien de la Caisse des Dépôts et de la Banque des Territoires grâce à un cofinancement à hauteur de 50% pour la réalisation de cette étude.

La restitution finale s'est déroulée au début du mois de mai en présence du directeur de l'Office de tourisme du Pays de Saint-Louis, de 3 responsables du pôle aménagement de l'EuroAirport et du chargé de mission de la Ville de Saint-Louis.

Elle a ainsi permis de conforter les actions de développement déjà engagées par l'agglomération et a déterminé les enjeux à mettre en œuvre pour le territoire :

1. **Accompagner le développement économique** prévu sur le territoire qui générera des nuitées supplémentaires : anticiper les besoins quantitatifs et qualitatifs.
2. **Accompagner le développement de l'EuroAirport** (objectif 10 millions de passagers à horizon de 2 à 3 ans, soit +16% par rapport à 2018), en tenant compte de l'activité majoritairement émettrice.
3. **Lisser la saisonnalité de l'activité**, fortement influencée par une demande "Affaires". L'enjeu sous-jacent est ainsi le développement progressif des marchés "Loisirs", aujourd'hui peu affirmés sur le territoire.
4. **Encadrer et soutenir la qualité ainsi que la professionnalisation de l'offre d'hébergement** touristique en incitant à l'homologation.
5. **Soutenir l'offre hôtelière indépendante/familiale**, qui peut être confrontée à :
 - une obsolescence des offres Produit-Service
 - des problématiques de transmission et donc de pérennité de certains établissements.
6. **Maîtriser le développement des offres d'hébergements "collaboratifs"**.
7. **Rester vigilant à la variété des offres d'hébergements touristiques marchands**, pour diversifier les clientèles sur le territoire.

Taxe de séjour et plateforme de télédéclaration

Au cours de l'année 2018, **la collectivité s'est dotée d'une plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour** (<https://saintlouisagglo.taxesejour.fr>) permettant d'une part, de simplifier la procédure de déclaration et de reversement pour les hébergeurs et d'autre part, de faciliter la collecte et le suivi pour le service Tourisme de l'Agglomération.



En 2019, année pleine d'utilisation de la plateforme, **l'Agglomération a collecté plus de 220 000 € tous hébergements confondus** (16 hôtels, 2 résidences hôtelières, 100 meublés de tourisme, 15 chambres d'hôtes, 2 campings et 2 ports de plaisance). Cela représente une hausse de 29% par rapport à 2018.

Une grande majorité des hébergements non professionnels du territoire, tels que les meublés de tourisme, sont présents sur les sites d'opérateurs numériques comme Airbnb, Booking, Abritel et autres, bénéficiant ainsi de la notoriété de ces plateformes. Depuis le 1^{er} janvier 2019, ces opérateurs numériques ont l'obligation de collecter la taxe de séjour dès la réservation de leur client. Ils ont ainsi reversé la somme de 42 460,08 € à l'Agglomération.

DIRECTION DE L'URBANISME OPÉRATIONNEL

MISSIONS

- Pilotage et suivi des opérations d'aménagement

EFFECTIFS

- 1 agent

Euro3lys

Euro3lys est un projet de développement urbain à dominante économique d'envergure internationale qui s'inscrit dans la vision d'avenir du territoire sur un foncier de plus de 100 ha localisé entre la gare de Saint-Louis et l'EuroAirport (EAP).

Au sein d'Euro3lys, composé du Quartier du Lys à l'ouest de la gare de Saint-Louis et du Technoport situé à l'est de l'EAP, **seront créés de nouveaux pôles urbains conciliant bureaux, habitat, mobilité, loisirs, qualité de vie et protection environnementale.**

Ce projet majeur de développement est porté conjointement par différents maîtres d'ouvrage : Saint-Louis Agglomération, le SMAT (Syndicat Mixte dédié à l'Aménagement du Technoport), le Conseil Départemental du Haut-Rhin et Unibail Rodamco Westfield.

EN CHIFFRES

1

coordination des maîtres d'ouvrage du projet EUROLYS, dépôt de l'évaluation environnementale V1 et avis du CGEDD

1

déroulé de la concertation publique préalable à la création de la ZAC du Technoport (80 ha, 280 000m² surface de plancher des constructions) et bilan

1

démarrage du chantier de la ZAC du TECHNOPARC (16 ha, 3 lots cessibles, 110 000 m² surface de plancher des constructions, 5 M€ de dépenses)



Les composantes d'Euro3lys et leurs maîtres d'ouvrage

Depuis 2017, l'imbrication et la convergence des objectifs des différents maîtres d'ouvrage et projets a conduit à **la mise en place d'un comité de coordination** dont Saint-Louis Agglomération assure le pilotage. **Cette instance vise à assurer la bonne interface entre les différentes composantes d'Euro3lys et à assurer leur cohérence globale.** En 2019, les Comités de Pilotage se sont déroulés activement avec les deux AMO, EGIS et INGEROP.

Au niveau de la ZAC du TECHNOPORT, le conseil communautaire a pu tirer le bilan de la concertation publique en septembre. L'avant projet a été mené par la maîtrise d'œuvre avec un rendu en juin 2019.

En matière environnementale, la première version de l'Évaluation Environnementale à l'échelle d'Euro3lys a été préparée conjointement par les Maîtres d'ouvrage et leurs bureaux d'études. Celle-ci, accompagnée des projets de dossier de création et réalisation de ZAC, a pu être déposée le 01/10/19 auprès du CGEDD qui a rendu un avis le 18/12/2019.

ZAC du Technoparc

Suite à l'obtention de l'autorisation "Loi sur l'eau" le 24 janvier 2019, le début d'année a été marqué par la préparation des divers marchés travaux.

L'appel d'offres travaux a été lancé au printemps. L'hydrogéologue agréé a prescrit un suivi de la qualité des eaux pendant la durée du chantier, les forages de piezomètres ont été faits en mai 2019.

L'analyse des offres s'est déroulée en juin, les marchés ont été notifiés en juillet. Les lauréats sont :

- Lot 1 voirie et réseaux humides : COLAS
 - Lot 2 réseaux secs : PONTIGGIA RESEAUX
 - Lot 3 espaces verts : MULLER PAYSAGE,
- le tout pour un montant global de 2,284 millions d'euros HT.

Courant juillet, ce sont les travaux de l'entreprise STERLING qui ont démarré par les terrassements, la vente du lot 1 étant finalisée en septembre.

Les travaux d'aménagement de la ZAC ont démarré en septembre. Des contacts avec des acquéreurs potentiels pour les lots restants ont eu lieu.



Démarrage des travaux du lot 1 STERLING - juillet 2019



Démarrage des travaux de la ZAC du Technoparc - sept. 2019

DIRECTION DES AFFAIRES TRANSFRONTALIÈRES

MISSIONS

- Suivi et soutien aux instances transfrontalières à l'échelle de l'agglomération trinationale
- Participation et financement de projets transfrontaliers dans les domaines de compétences de Saint-Louis Agglomération

Projet Parc des Carrières

Ce projet franco-suisse, initié et accompagné par IBA Basel 2020, permettra d'**aménager la gravière située entre Hégenheim et Bourgfelden en un parc paysager de 11 hectares**. 1,49 million d'euros sera investi pour la réalisation de la première étape et des corridors d'accès. Afin de donner une base solide à ce projet binational associant acteurs publics et privés, les partenaires ont créé l'association pour la promotion de l'IBA Parc des Carrières le 16 avril 2019.

Saint-Louis Agglomération est chargée d'**assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de la zone centrale du parc paysager** réalisés en trois phases successives entre 2020 à 2025, en fonction de la fin d'exploitation de la carrière.



Source : Les Ateliers Paysagistes

Projet d'Agglomération de Bâle

Le projet d'Agglomération de Bâle est **un processus de coopération** initié par la Confédération helvétique en 2007, qui vise à **promouvoir la planification cohérente des transports et de l'urbanisation au sein des agglomérations, même au-delà des frontières nationales**.

EFFECTIFS

- 1 agent

EN CHIFFRES

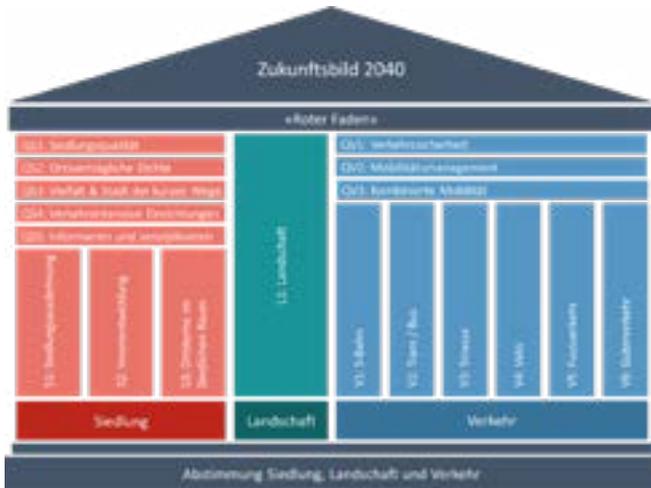
4

instances transfrontalières :
AggloBasel, Eurodistrict Trinationale de Bâle (ETB), Internationale Bauausstellung Basel 2020 (IBA), Infobest

10

projets associés soutenus par
Saint-Louis Agglomération

Afin de préparer le projet d'Agglomération de Bâle de 4^{ème} génération, une première série d'études lancée en 2018 a été finalisée en 2019 :



- actualisation de la Vision d'avenir de l'Agglomération trinationale de Bâle de 2030 à 2040 et de la stratégie développement urbain ;
- élaboration d'une stratégie sur les transports de marchandises ;
- consolidation du schéma des routes cyclables ;
- approfondissement de la stratégie des espaces non bâtis ;
- élaboration d'une stratégie pour les immeubles de grande hauteur.

Le projet d'Agglomération de Bâle de 4^{ème} génération doit être déposé à Berne en juin 2021.

Le projet « Trois Pays à vélo »

Le projet «Trois pays à vélo / Dreiland Radreiseregion» accompagné par l'ETB a pour objectif de **promouvoir le cyclotourisme au sein de l'Agglomération trinationale de Bâle et du Sundgau**. Il permettra d'**actualiser le balisage de 23 itinéraires cyclables répartis entre les trois pays**, dont 3 itinéraires transfrontaliers, **de sensibiliser les acteurs du tourisme et de mettre en place des outils de communication**. Ce projet trinational, auquel Saint-Louis Agglomération participe, a obtenu le soutien du fonds européen INTERREG V - Rhin Supérieur 2018. En 2019, sept compteurs automatiques ont permis de compléter les dispositifs de

comptage existants et de mesurer l'impact du projet "Trois pays à vélo" avant la mise en place du balisage des boucles et des mesures de communication.

L'inauguration des itinéraires cyclables est prévue pour le printemps 2021.



Projet « 3Land »

Les villes voisines de Bâle, Weil-am-Rhein, Huningue et Saint-Louis coopèrent depuis 2009 pour **aménager un quartier transfrontalier le long des rives du Rhin, entre le pont bâlois Dreirosenbrücke et le pont du Palmrain**. Un Master Plan a été défini en 2015 et a montré l'ampleur du potentiel d'aménagement de ce site (80 ha de foncier mobilisable) **permettant de créer des logements et des emplois pour environ 20 000 personnes**.

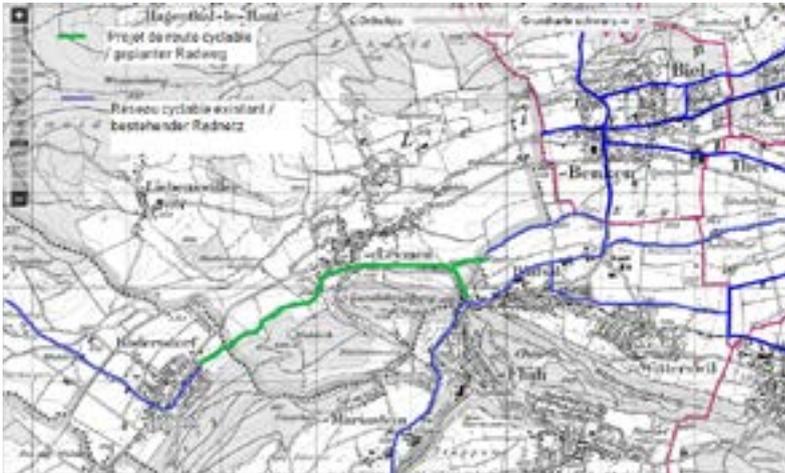
Pour obtenir un cadre de vie de qualité, **une stratégie globale des transports priorisant la mobilité douce et les transports en commun est privilégiée**.

Un nouveau pont sur le Rhin reliant Huningue et Bâle constitue l'élément central du concept de mobilité du futur quartier 3Land. Dédié aux transports en commun et à la mobilité douce, il permettrait une desserte optimale des zones à aménager et des nouveaux espaces publics.

Projet de liaison cyclable entre Leymen (F) et Rodersdorf (CH)

D'après son Schéma d'aménagement des pistes cyclables 2020-2030, **Saint-Louis Agglomération a prévu d'aménager un tronçon en site propre sur environ 3,5 kilomètres entre Leymen et les communes suisses voisines, Bättwil, Flüh-Hochstetten et Rodersdorf en 2021.**

3 100 mètres de ce tronçon se trouvent sur le ban communal de Leymen, les 400 mètres restants sur le ban communal de Rodersdorf. L'aménagement de cette piste va **créer une liaison directe et sécurisée entre Rodersdorf et Leymen et faciliter l'accès au tram 10**, pour les habitants de Leymen en particulier.

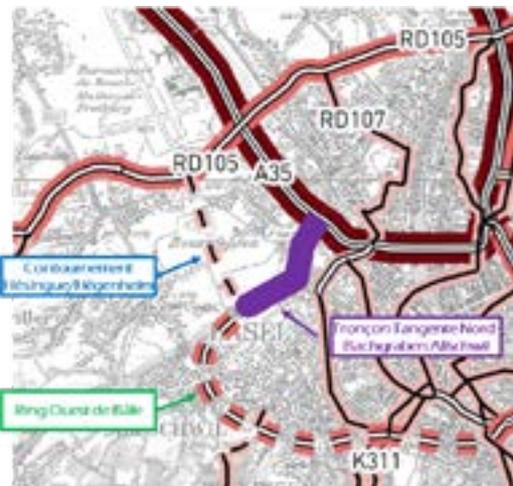


Une demande de financement européen a été déposée auprès du secrétariat INTERREG en 2019. Suite à l'obtention des fonds INTERREG V, il est prévu de préciser les modalités de mise en œuvre du projet et de lancer les études d'avant projet en 2020.

Contournement Hésingue-Hégenheim et raccordement Allschwil-Bachgraben à l'autoroute

Une étude pour la définition du programme du **projet de contournement de Hésingue-Hégenheim** a été menée en 2017. Il s'agit de délester les traversées de ces localités qui connaissent un trafic de transit très important. **Ce nouvel axe devra être associé à un développement urbain et économique ambitieux, avec la création de plusieurs zones d'activités.**

Une convention de coopération transfrontalière a été signée afin d'assurer l'articulation entre ce projet et le projet de Zubringer Bachgraben côté suisse, qui consiste en la réalisation d'une voie de desserte du secteur de développement du Bachgraben depuis l'autoroute et, à plus long terme, celle de la partie ouest de l'agglomération bâloise.



En 2018, le programme du contournement de Hésingue/Hégenheim a été finalisé et SLA a exprimé son avis sur 3 variantes présentées par le Canton de Bâle-Campagne pour le raccordement Allschwil-Bachgraben.

En 2019, le Canton de Bâle-Campagne a retenu une variante qui chemine en partie sur territoire français. Les discussions entre le canton de Bâle-Campagne, SLA et les communes françaises concernant les modalités de la mise en œuvre coordonnée des deux projets routiers ont été initiées.

PÔLE DE L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE, DE LA PROXIMITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Le Pôle de l'Équilibre du Territoire, de la Proximité et de la Cohésion Sociale assure la mise en œuvre des projets territoriaux sur le territoire de Sierentz et de Folgensbourg, et exerce des compétences communautaires obligatoires en matière d'équilibre social de l'habitat, de politique de la ville et d'accueil des gens du voyage.

DIRECTION DE LA MUTUALISATION, DE L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE ET DE LA PROXIMITÉ

PÔLE DE PROXIMITÉ DE SIERENTZ

SERVICE ANIMATION SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) En partenariat avec la Fédération Des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC)

MISSIONS

- Mettre en œuvre la convention pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal sur le secteur du Sundgau pour les 3-11 ans pendant les périodes de vacances scolaires
- Mettre en œuvre la convention pour les actions enfance-jeunesse en complément des communes des secteurs du Sundgau et de Sierentz pour les 4-17 ans sur les temps extra-scolaires

EFFECTIFS

- 1 agent
- 1 animateur du secteur enfance-jeunesse mis à disposition par la FDFC
- 1 équipe d'animation mise à disposition par la FDFC pour l'ALSH intercommunal du Sundgau

RAPPEL

L'animation enfance-jeunesse est une compétence territorialisée de Saint-Louis Agglomération exercée sur une partie du territoire, dans les secteurs du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau, où elle était déjà assurée par les deux anciennes Communautés de Communes.

Animations enfance-jeunesse

EN CHIFFRES

736

enfants et jeunes de 4 à 17 ans accueillis
58% de garçons et 42% de filles

1 406

inscriptions

5 489

journées enfants réalisées

70

animateurs/intervenants pour
3 séjours avec hébergement, 2
semaines de sorties ski/snowboard, 2
semaines de sorties (4 en 1 et voile),
142 stages « Anim'été »

90 650

€ de soutien financier de SLA à travers
la convention enfance-jeunesse

ALSH intercommunal

EN CHIFFRES

30

places

48

jours d'ouverture

86

enfants accueillis 51% de garçons
et 49% de filles

1 110

journées enfants réalisées

77,1

% de taux d'occupation

58 267,39

€ de soutien financier de SLA à
travers la convention ALSH



Les actions

Les sorties socioculturelles et sportives pour les 8-17 ans

Proposer des sorties sur quatre ou cinq jours pendant les vacances scolaires d'hiver et les grandes vacances sur les thématiques culturelles et sportives : sorties neige au Markstein (8-17 ans), sorties jeunes « 4 EN 1 » (12-17 ans) sur les thématiques eau, montagne, loisir et culturelle, sorties voile (8-17 ans) à la base nautique de Reiningue.

Les séjours avec hébergement pour les 8-17 ans

Permettre aux jeunes un autre mode d'animation collective, « la colo » : séjour d'une semaine en Autriche sur la thématique de la glisse (8-17 ans), séjour jeunes en camping dans les Vosges (12-17 ans), séjour itinérant (8-12 ans) dans la plaine haut-rhinoise.

Les Animations délocalisées « Anim'Été » pour les 4-17 ans

Faire découvrir les pratiques sportives et culturelles du territoire à un maximum d'enfants, à un coût avantageux, sur la période des grandes vacances scolaires : stages de 1 h à 7 h par jour sur 1 ou plusieurs jours.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal dans le Sundgau pour les 3-11 ans :

Organiser et gérer un ALSH sur le secteur du Sundgau avec 10 semaines d'ouverture sur la période des vacances scolaires.

Les objectifs

Ces actions répondent à des objectifs généraux communs en accord avec le projet éducatif des Foyers Clubs d'Alsace notamment :

- proposer des actions éducatives en évitant toute logique consumériste ;
- favoriser l'accessibilité au plus grand nombre grâce à des coûts avantageux ;
- répondre à l'attente et aux besoins des enfants et des jeunes ;
- répondre à l'attente des familles ;
- faire découvrir la potentialité de notre territoire proche et des environs.

Actions enfance-jeunesse (4-17 ans) hors ALSH Sundgau

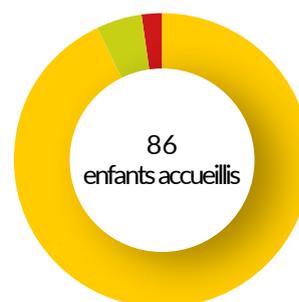
Répartition des participants par secteur



■ Secteur Pays de Sierentz	66 %
■ Secteur Porte du Sundgau	17 %
■ Secteur Trois Frontières	11 %
■ Extérieur SLA	6 %

ALSH intercommunal Sundgau (3-11 ans) situé à Ranspach-le-Bas

Répartition des participants par secteur



■ Secteur Pays de Sierentz	0 %
■ Secteur Porte du Sundgau	93 %
■ Secteur Trois Frontières	5 %
■ Extérieur SLA	2 %

PÔLE DE PROXIMITÉ DE SIERENTZ

SERVICE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE « LA CITADELLE »

MISSIONS

- Accès à la lecture, à la culture et aux sources documentaires
- Animations et spectacles

EFFECTIFS

- 6 agents
- 3 bénévoles
- 1 apprentie

EN CHIFFRES

2 510

abonnés dont 110 groupes

260

nouveaux abonnés en 2019

45 000

documents tous supports confondus,
dont 20 800 à Sierentz

2 610

acquisitions

1 411

éliminations

61 780

prêts

FAITS MARQUANTS

ABONNÉS

Le nombre d'abonnés est toujours important et ce, malgré la baisse du nombre de nouveaux abonnés pour la troisième année consécutive. On peut l'expliquer par le fait que les "fréquentants", en opposition aux "emprunteurs", sont de plus en plus nombreux. De plus, **très souvent, un seul membre de la famille est inscrit.**

PRÊTS

Le nombre d'ouvrages empruntés continue d'augmenter malgré la baisse d'emprunteurs. Les "fréquentants", de plus en plus nombreux passent du temps à la médiathèque pour lire, jouer, se rencontrer, sans forcément emprunter à chaque passage ou même sans posséder de carte d'abonné.

Classement des abonnés par communes d'origine

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1. Sierentz | 9. Kappelen |
| 2. Uffheim | 10. Wahlbach |
| 3. Schlierbach | 11. Koetzingue |
| 4. Waltenheim | 11 ex-aequo. Landser |
| 5. Rantzwiller | 12. Brinckheim |
| 6. Bartenheim | 13. Kembs |
| 7. Geispitzen | 14. Steinbrunn-le-Bas |
| 8. Magstatt-le-Bas | 15. Habsheim |
| 8 ex-aequo. Dietwiller | 16. Zaessingue |

Le classement est basé sur le nombre d'abonnés inscrits à la médiathèque. À noter une nette progression des communes du réseau grâce en partie aux prêts inter-bibliothèques.



Source : Les Petites Madeleines

La médiathèque, lieu de culture et de rencontres



Source : Les Petites Madeleines

L'action culturelle tous publics se poursuit avec toujours autant de succès et de diversité : 22 soirées proposées (contes, spectacles, conférences, ateliers divers).

Les après-midi et soirées "Jeux de société", mis en place en 2018, sont de plus en plus populaires et les cycles de conférences de plus en plus demandés et appréciés.

La médiathèque a également proposé 10 expositions.

Les accueils de groupes (crèches, RAM, écoles, périscolaires, collèges, associations d'aides à la personne...) sont très nombreux et très prisés.

FAITS MARQUANTS

DONNÉES BUDGÉTAIRES

Achat de documents (tous supports confondus) : 32 000 €

Animations : 6 500 €

HORAIRES

La médiathèque est ouverte 25 heures par semaine, contre 19 heures par semaine en moyenne au niveau national.

PÔLE DE PROXIMITÉ DE SIERENTZ

SERVICE PROMOTION DE L'ALSACIEN

MISSIONS

- Élaboration d'une politique linguistique globale (sensibiliser, déclencher, transmettre, accompagner)
- Interventions pédagogiques auprès des Relais Parents Assistantes Maternelles (RAM), crèches, écoles maternelles, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, péri-éducatifs (TAP/PEDT)
- Actions de formation, de conseil, d'accompagnement et d'équipement auprès de bénévoles et de professionnels
- Développement du service et des partenariats institutionnels avec l'Éducation Nationale, la Région Grand Est, le Département du Haut-Rhin, des institutions, des associations
- Organisation de conférences, spectacles, réunions, rencontres
- Communication et rayonnement

EFFECTIFS

- 2 agents dialectophones

EN CHIFFRES

152

séances en école

25

séances en RAM et crèches

11

séances en accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires, péri-éducatifs

395

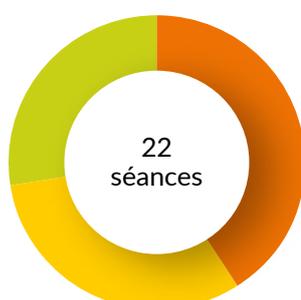
enfants accueillis au KIFRI 2019

ZOOM

L'ALSACIEN : UN ATOUT

La pratique quotidienne de l'alsacien est un atout dans notre espace géographique des trois Frontières. C'est au moyen de la langue parlée, que nous pouvons passer le relais à ceux qui nous suivront.

Interventions en RAM



- Brinckheim/Sierentz 9
- Hagenthal-le-Bas/Michelbach-le-Haut 7
- Huningue 6



Les deux animatrices de la promotion de l'alsacien

Déclencher et sensibiliser

Nous transmettons les bases de la communication en alsacien par l'apprentissage de chants, de comptines, de danses, d'histoires, de jeux, d'activités manuelles et même de psychomotricité pour les plus petits, au travers d'interventions dans les écoles, relais parents-assistantes maternelles, dans les crèches, périscolaires et extra-scolaires et dans le cadre d'animations pendant les vacances scolaires.

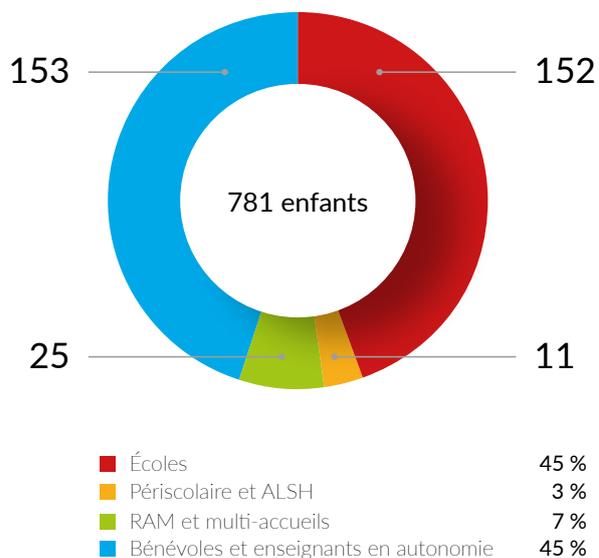
Notre objectif étant toujours la transmission de la langue et de la culture alsacienne de façon ludique :

- par des conférences en direction des adultes et particulièrement pour les jeunes parents et les grands-parents qui ne transmettent plus naturellement la langue régionale à leurs enfants ou petits-enfants. Le but de ces conférences est de donner les clés pour réussir au mieux une éducation multilingue, tout en bousculant les clichés liés à l'apprentissage des langues
- par l'organisation de spectacles trilingues français-alsacien-allemand dans le cadre du «Kinderfriejohr fer unseri Sproch» à destination des enfants et des familles, mais aussi pour sa première édition en 2019 à destination des assistantes maternelles.

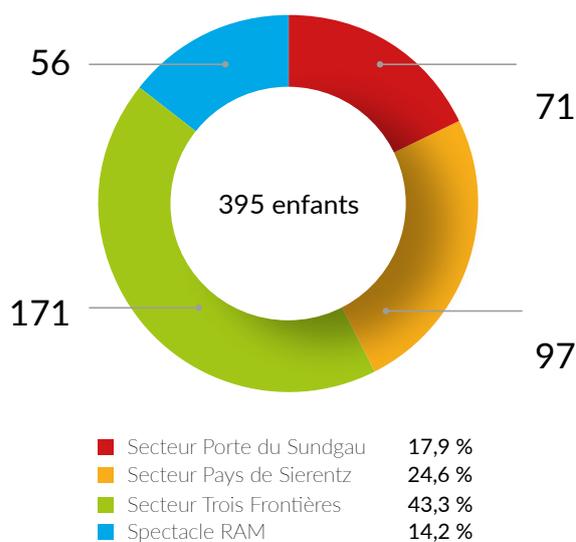
Accompagner et transmettre

- Par des formations, en partenariat avec l'Office pour les Langues et Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA), pour initier toute personne désireuse de transmettre notre culture et notre langue. Nous disposons d'une bibliothèque étoffée que nous mettons à disposition gracieusement et orientons les personnes vers les diverses institutions pouvant les aider.
- Par le suivi des enseignants qui souhaitent poursuivre les interventions quotidiennes en langue alsacienne.
- Par la fourniture d'ouvrages en alsacien dans les médiathèques et les bibliothèques de notre territoire.
- Par notre présence, notre aide à la traduction et à l'affichage, dans les manifestations telles que le Forum du livre, le salon Trinat'Emploi, le salon Made in Elsass, l'émission de France 3 « kùmme mìt » présentant la Cité Danzas et tout ce qui concerne notre patrimoine culturel et surtout notre langue régionale.

Interventions en nombre de séances par type de structures



Fréquentation du KIFRI



PÔLE DE PROXIMITÉ DE SIERENTZ

SERVICE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

MISSIONS

- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil petite enfance existants (individuels et collectifs)
- Délivrer une information générale en matière de droit du travail et orienter les parents et assistantes maternelles vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques
- Informer les professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants quant aux conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- Informer les assistantes maternelles sur les différentes aides auxquelles elles peuvent prétendre
- Informer les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance
- Constituer un lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants (temps collectifs, conférences, manifestations festives, etc.)
- Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles et gardes à domicile (groupes d'échanges entre professionnels, etc.)

EFFECTIFS

- 2 agents RAM à Huningue
- 1 agent RAM à Hagenthal-le-Bas
- 2 agents RAM à Sierentz

EN CHIFFRES

341

assistantes maternelles sur le territoire
(371 agréées)

2019-2022

période d'agrément RAM Huningue,
RAM Hagenthal-le-Bas, RAM Sierentz

187

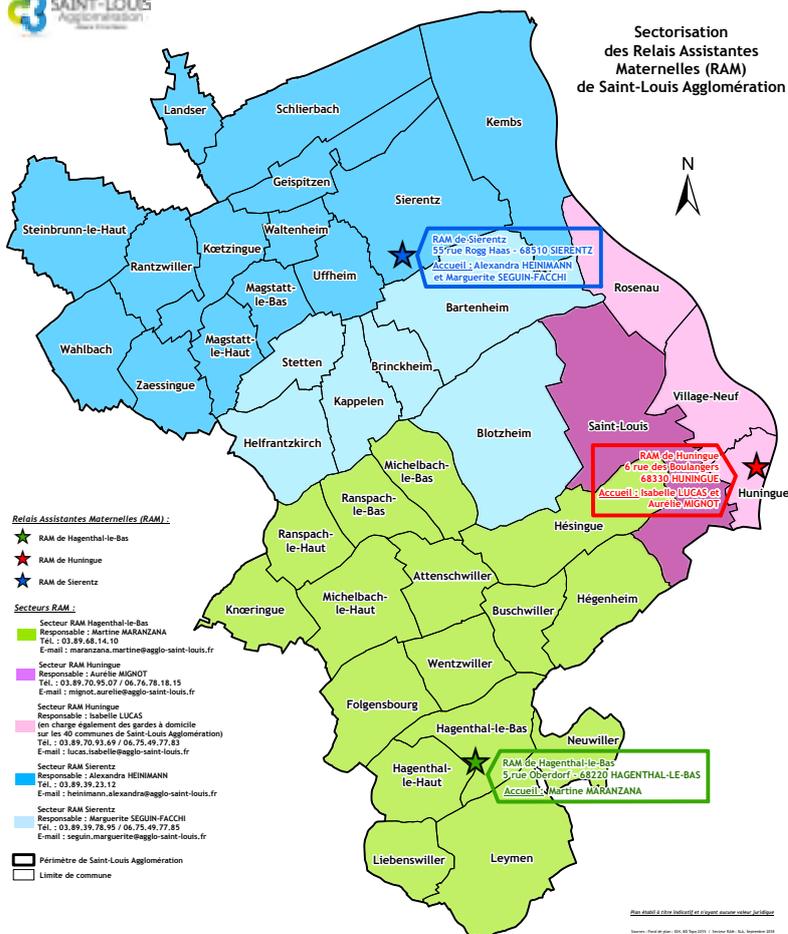
animations proposées

Informer et accompagner les parents et les assistantes maternelles

Les RAM sont ouverts les jours suivants :

- **Hagenthal-le-Bas** : lundi-mardi-jeudi toute la journée et mercredi-vendredi le matin. À partir d'octobre 2019 : lundi-mardi-jeudi-vendredi toute la journée
- **Huningue** : du lundi au vendredi toute la journée
- **Sierentz** : lundi-mardi-jeudi-vendredi toute la journée.





Sectorisation des 3 RAM

Les 5 animatrices gèrent chacune un secteur sur le périmètre de SLA.

Un logiciel commun en full web permet d'assurer la continuité du service en cas d'absence (listes des assistantes maternelles, rapports, statistiques...).

Des activités pour favoriser l'échange entre assistantes maternelles et la sociabilisation des enfants

Les animations peuvent avoir lieu au RAM ou être délocalisées à travers des partenariats avec d'autres structures (multi-accueils, LAEP, médiathèque, etc.).

Certaines activités en soirée sont destinées exclusivement aux assistantes maternelles (sans les enfants) et peuvent être communes aux 3 RAM.

Les objectifs des activités proposées sont multiples : rompre l'isolement des assistantes maternelles, leur permettre d'échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance et favoriser la sociabilisation des enfants.

Exemples d'animations : psychomotricité, éveil musical, animations en alsacien, ateliers Montessori, relaxation, bébé signe,

ombres chinoises, contes, ateliers cuisine et bricolage, analyse de la pratique, soirées "livres en tissus", animal et Cie, etc. Soit **187 animations proposées en 2019** par les 3 RAM, comprenant également des conférences, des soirées thématiques ou encore les traditionnelles fêtes de fin d'année.



Des actions pour la professionnalisation des assistantes maternelles

Formations PSC1

Les 3 RAM ont organisé deux sessions de formation aux 1^{ers} secours. Elles se sont tenues les samedis 16 mars et 16 novembre 2019 à Kappelen.

Conférences

Régulièrement, des conférences sont proposées par les RAM et ouvertes à toutes les assistantes maternelles sur différentes thématiques relatives à leurs pratiques professionnelles. Le 21 mai 2019, a eu lieu une conférence de la PMI sur l'agrément de l'assistante maternelle et le cadre législatif. Le 1^{er} octobre 2019 s'est tenue une conférence de l'IRCEM pour évoquer l'assurance sociale, la prévoyance, l'action sociale, la retraite et le droit local.

Journée départementale des assistantes maternelles

Les RAM du Haut-Rhin participent activement à l'organisation d'une journée départementale des assistantes maternelles qui a lieu tous les 2 ans. Celle-ci s'est tenue le 30 mars 2019 et a réuni 517 participants qui ont pu s'inscrire à différents ateliers et conférences.

De nouveaux supports de communication et des actions d'information sur le métier d'assistante maternelle

Journal du RAM

Diffusion d'un journal d'information semestriel de 12 pages pour les assistantes maternelles du territoire intitulé « Bulle d'air ».



Participation à Trinat'emploi

Les trois RAM ont participé au salon Trinat'emploi organisé par SLA qui s'est tenu au Forum de Saint-Louis le 5 mars.



Kit 1^{er} rendez-vous

Un « kit de 1^{er} rendez-vous » a été élaboré dans lequel figurent toutes les informations utiles à remettre aux parents (liste des interlocuteurs à connaître, liste des établissements petite enfance sur SLA, etc.). Il est constamment remis à jour.

PÔLES DE PROXIMITÉ

SERVICE MULTI-ACCUEILS

MISSIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Saint-Louis Agglomération gère 4 structures Petite Enfance.

- **2 en régie :**
 - le multi-accueil « **Les Loustics** » (30 places) situé à **Ranspach-le-Bas** ;
 - le multi-accueil « **Tom Pouce** » (30 places) situé à **Hagenthal-le-Bas**

- **2 en délégation de service public à l'Association « Les 3 Cygnes » (2017/2020) :**
 - le multi-accueil « **Les 3 Cygnes** » (45 places) situé à **Landser**
 - le multi-accueil « **Les Lucioles** » (36 places) situé à **Sierentz**

SLA apporte un soutien financier à l'Association par le biais du versement d'une subvention d'exploitation annuelle et assure la maintenance et l'entretien des locaux.

EFFECTIFS

- Tom Pouce : 18 agents
- Les Loustics : 17 agents



LES STRUCTURES EN RÉGIE : LES LOUSTICS ET TOM POUCE

EN CHIFFRES

225

jours d'ouverture sur l'année 2019

34 989

€ TTC d'investissement pour les deux structures, dont 15 085 € d'aides à percevoir de la CAF et 8 046 € du Conseil Départemental 68

FAIT MARQUANT

MODULE DE PAIEMENT EN LIGNE

La mise en place d'un module de paiement en ligne depuis le 1^{er} octobre 2019 est venu compléter l'offre dématérialisée aux usagers.

Éléments statistiques et budgétaires

	Tom Pouce	Les Loustics
Nombre d'enfants accueillis	94	76
Nombre de familles concernées	88	69
Pourcentage de familles ayant des revenus supérieurs au plafond mensuel de la CAF : - au 01/01/2019 : 4 874,64 € - au 01/10/2019 : 5 300 €	73,47 % 69,39 %	77,97 % 75,51 %
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de Saint-Louis Agglomération	93,18 %	89,86 %
Prestation de service CAF versée	151 937,64 €	139 644,51 €
Participations des familles	143 734,57 €	133 895,93 €

Évolution des barèmes et des taux d'effort CAF

Chaque année, une revalorisation des tarifs est appliquée aux familles sur demande de la CAF. Elle s'appuie sur un taux d'effort appliqué aux ressources du foyer et modulé en fonction du nombre d'enfants de la famille. Une évolution progressive de ce taux d'effort est programmée par la CNAF jusqu'en 2022.

Le montant des ressources mensuelles « plafond » pris en compte par foyer est passé de 4 874,64 € à 5 300 € au 1^{er} octobre 2019.

Pourcentage des familles ayant de revenus supérieurs au plafond CAF

Du 01/01/19 au 30/09/19
Au delà de 4 874,64 €

■ Tom Pouce 73,47 %
■ Les Loustics 77,97 %



Du 01/10/19 au 31/12/19
Au delà de 5 300 €

■ Tom Pouce 69,39 %
■ Les Loustics 75,51 %



Répartition géographique des familles

Tom Pouce



■ Saint-Louis Agglomération 93,18 %
■ Hors Saint-Louis Agglomération 6,82 %

Les Loustics



■ Saint-Louis Agglomération 89,86 %
■ Hors Saint-Louis Agglomération 10,14 %

Les formations du personnel

- Moyens de prévention incendie et manipulation des extincteurs
- Exercice d'évacuation en présence des enfants
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Gestes et postures professionnelles de la Petite Enfance

Dynamiques Loustics !

Pour les Loustics, l'année 2019 a été animée, avec en moyenne un événement festif par mois :

- Des **ateliers parents/enfants** (bricolage, pâtisserie, psychomotricité...)
- Plusieurs **visites à la caserne des pompiers** de Ranspach-le-Bas
- La **sortie au zoo de Mulhouse**
- La **kermesse** du mois de juin et ses animations (maquillage, jeux, parcours pieds nus...)
- Plusieurs **petits déjeuners des familles** : moments d'échanges entre professionnels et parents en présence des enfants autour de questions sur le développement, le comportement de l'enfant, ou pour marquer des temps forts de la vie au multi-accueil (en septembre pour la rentrée, pour fêter la Saint-Nicolas ou encore le carnaval)
- La confection de Bredalas avec les tout-petits et la **fête de Noël** organisée au sein de l'établissement.

Une nouvelle infirmière-responsable santé, a rejoint l'équipe de direction au mois d'août.



À Tom Pouce ça bouge

Le multi-accueil Tom Pouce a aussi proposé de nombreux moments de convivialité en présence des parents :

- Le **carnaval**
- La **chasse aux œufs** de Pâques
- Des **ateliers parents/enfants** (peinture sur galets,...)
- Un **atelier de relaxation sonore parents/enfants** à l'occasion de la fête des mères
- Des séances de **comptines en alsacien** dispensées par les animatrices du Service Promotion de la Langue Alsacienne de SLA
- Des séances mensuelles d'**éveil musical** en lien avec le RAM d'Hagenthal-le-Bas
- La traditionnelle **kermesse** du mois de juin
- Le **spectacle musical de Noël** et la visite du Père Noël
- Une **sortie à la ferme pédagogique du Luppachhof** située à Bouxwiller pour découvrir ses animaux et la fabrication de produits laitiers.

L'année 2019 a connu des **mouvements au niveau de l'équipe de direction** :

- Une **nouvelle secrétaire** est arrivée au mois de mai.
- La directrice a quitté ses fonctions pour devenir l'animatrice en charge du Relais Parents Assistantes Maternelles d'Hagenthal-le-Bas laissant ainsi sa place au 1^{er} octobre à sa collègue jusqu'alors **infirmière et directrice adjointe** du multi-accueil.
- Pour compléter cette nouvelle équipe, une **Éducatrice de Jeunes Enfants** a été recrutée au poste de **directrice adjointe**.

LES STRUCTURES EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : LES TROIS CYGNES ET LES LUCIOLES

EN CHIFFRES

35 466

€ d'investissement dans l'ensemble des locaux des 3 Cygnes, dont 28 373 € de subvention de la CAF

34 143

€ d'investissement dans l'ensemble des locaux des Lucioles, dont 22 762 € de subvention de la CAF

Les formations du personnel

- Peinture naturelle
- La pédagogie d'éveil par la nature
- Accueillir l'enfant dit "difficile"
- Sensibilisation à la pédagogie Montessori
- L'hygiène en multi-accueil (3 maîtresses de maison)
- Accueillir l'enfant porteur de handicap
- Signes 2 mains : signer avec le tout-petit
- Manager une équipe (les responsables d'équipe)
- Techniques de portage des enfants

Éléments statistiques et budgétaires

	Les Trois Cygnes	Les Lucioles
Nombre d'enfants accueillis	124	106
Nombre de familles concernées	111	96
Participations des familles versées à l'association*	206 787 €	170 088 €
Pourcentage de familles ayant des revenus supérieurs au plafond	41,44 %	50 %
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de SLA	96,3 %	98 %
Subvention d'exploitation versée par Saint-Louis Agglomération	284 096 €	228 940 €
Prestation de service CAF versée à l'association* (PSU)	233 316 €	220 041 €

* Association « Espace Enfance Les 3 Cygnes »

Les 3 Cygnes : les parents participent et s'engagent

- Interventions des parents pour la mise en place d'un **jardin en permaculture**, la construction d'un bac à sable
- Visite en septembre des enfants fraîchement scolarisés : retour d'expérience
- **Marché de Noël éco-citoyen** : mise en vente de jeux et jouets d'occasion dont la recette a servi à replanter 154 arbres en partenariat avec Reforest'ACTION.

Les Lucioles

- Visite de l'animatrice de la **Promotion de la Langue Alsacienne** pour une 1^{ère} initiation des tout-petits
- Éveil à la nature : création d'un potager, mise en place d'un composteur, nourrissage et entretien de poissons et d'escargots, intervention du Vivarium du Moulin de Lautenbach-Zell avec prêt d'une colonie de grillons pendant 6 mois.

Projets communs aux deux établissements de l'Association

- **Éveil musical** et présentation de divers instruments mensuellement, avec une musicienne bénévole jusqu'à juin 2019
- Ateliers artistiques avec l'intervention mensuelle d'un plasticien depuis septembre 2019
- **Ateliers parents** : un parent vient animer une activité de son choix (cuisine, danse, conte...) au sein du groupe d'enfants en présence des professionnelles
- Collecte bi-annuelle en faveur de l'association « les Bébés du Cœur » de Saint-Louis (février et octobre) et de la Banque Alimentaire
- **Petit-déjeuner trimestriel des parents** : échanges entre professionnels et parents en présence des enfants autour des questions sur le développement, le comportement de l'enfant
- **Pique-nique écolo-participatif**, zéro déchets.

PÔLE DE PROXIMITÉ DE FOLGENSBOURG

SERVICE MAISON DE SANTÉ

MISSIONS

- Saint-Louis Agglomération est propriétaire de la Maison de santé de Folgensbourg. Ce bâtiment abrite les bureaux du pôle de proximité ainsi que des cabinets loués à des professionnels de santé qui y exercent leur activité

FAIT MARQUANT

LA MAISON DE SANTÉ ATTIRE DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Courant 2019, tous les locaux étaient occupés. Il n'y a pas eu de mouvements par rapport à fin 2018.

EFFECTIFS

Professionnels de santé présents au 31 décembre 2019 :

- 1 cardiologue
- 1 ostéopathe
- 1 infirmière titulaire
- 1 centre de santé avec 1 médecin généraliste
- La Ligue contre le cancer (1 coordinatrice, 1 psychologue et différents intervenants pour des activités adaptées aux malades)
- 3 orthophonistes
- 4 kinésithérapeutes

Étude sur l'accès aux soins de proximité sur SLA

À l'été 2019, SLA a confié au bureau d'études Mazars, la réalisation d'une étude relative à l'accès aux soins sur son territoire. La première phase de cette étude, entamée en septembre, a consisté en la réalisation d'un diagnostic partagé pour connaître la situation en matière d'accès aux soins.

Pour ce faire, une méthode participative a été mise en œuvre :

- réalisation d'entretiens avec les acteurs du territoire : 24 au total avec des professionnels de santé, partenaires institutionnels, structures médico-sociales, élus...
- renseignement d'un questionnaire par les professionnels de santé qui y ont largement répondu : 116 répondants (taux de retour de 35%)
- organisation d'un séminaire de travail le 3 décembre qui a connu un large succès avec 80 participants.

Cette démarche se poursuivra en 2020 par la finalisation du diagnostic et l'élaboration d'un plan d'actions.



DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE

MISSIONS

Équilibre social de l'habitat :

- Réalisation et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire
- Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

Politique de la ville :

- Diagnostic, définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programme d'actions définies dans le contrat de ville

Accueil des gens du voyage :

- Aménagement, entretien et gestion administrative des aires permanentes



Permanence ADIL ©ADIL 68

EFFECTIFS

- 3 agents

EN CHIFFRES

4

permanences d'information sur le logement par mois, 515 ménages renseignés, dont 133 lors des permanences

4

primes de 500 € accordées pour les propriétaires modestes réalisant des travaux de rénovation énergétique

8 317

€ attribués à 4 copropriétés pour la réalisation d'études et une AMO préalables au lancement de travaux de réhabilitation énergétique. 41 588 € de dépenses d'ingénierie engagés au profit de 98 logements

270 100

€ accordés à 6 opérations menées par des bailleurs sociaux permettant la création de 141 logements sociaux

12 000

€ alloués à la réhabilitation de 24 logements sociaux

10 826 588

€ de prêts garantis à 100 % pour 8 opérations soit 244 logements sociaux

SERVICE HABITAT

Montée en puissance des dispositifs de la politique intercommunale de l'habitat

Les études menées dans le cadre de la **révision du Programme Local de l'Habitat (PLH)** se sont poursuivies par la validation des orientations de la future politique intercommunale de l'habitat, à savoir :

- Développer une offre résidentielle abordable en agissant sur la diversification du parc et l'équilibre social du territoire
- Améliorer la qualité et le fonctionnement du parc de logements existants
- Garantir l'accès et le maintien au logement pour les publics en difficulté
- Faire vivre le PLH.

L'élaboration du programme d'actions a ensuite été engagée afin d'identifier les actions possibles concernant :

- Le développement d'une offre de logements abordable dans le parc privé
- Les interventions sur le parc de logements existants
- Le soutien au logement social.

En parallèle, les dispositifs mis en place dans le cadre du PLH de l'ex CA3F ont été renforcés et étendus à l'ensemble des communes de SLA. Le règlement communautaire d'attribution des aides financières en faveur du logement, approuvé le 28 juin 2017, a été modifié afin notamment de soutenir financièrement les projets de réhabilitation thermique réalisés dans le parc social et les copropriétés privées éligibles au programme « Habiter Mieux Copropriété » de l'ANAH. Au total, SLA a accordé plus de **292 000 € de subventions** en 2019, pour favoriser la création de logements sociaux et la réhabilitation du parc de logements privés et publics.



©SLA

©Ville de Saint-Louis



SLA a également signé une convention de partenariat avec l'association Territoires et Habitat 68, Procivis Alsace, le Département du Haut-Rhin et l'ADIL du Haut-Rhin pour mettre en place une offre de **prêts « habitat privé »**. D'un montant maximum de 10 000 €, sans intérêts mais sous conditions, le prêt octroyé par Territoires et Habitat 68 peut servir à :

- L'acquisition d'un logement privé existant en résidence principale
- L'amélioration d'un logement privé existant destiné à la location (hors location saisonnière, touristique) ou à être occupé par son propriétaire à titre de résidence principale
- L'adaptation du logement à l'âge et/ou au handicap.

La maîtrise du foncier conditionnant la réalisation des projets d'habitat, SLA a décidé d'**adhérer à l'Établissement Public Foncier d'Alsace**. La Communauté d'Agglomération et ses communes peuvent ainsi bénéficier des services d'un opérateur spécialisé en matière d'ingénierie-conseil, d'acquisition, de gestion, de portage et de rétrocession de foncier.

La Communauté d'Agglomération a, par ailleurs, contribué à **l'ouverture d'un appartement pédagogique** dans le quartier de la gare à Saint-Louis. Baptisé « Ludologis », il a vocation à sensibiliser le grand public aux économies d'énergie dans le logement. L'animation des lieux a été confiée à l'association FACE Alsace.



SLA a également obtenu l'**exemption du dispositif de rattrapage des obligations liées à la loi SRU** en matière de logements sociaux, pour les communes de Bartenheim, Blotzheim, Kembs et Sierentz, durant la période 2020-2022. Seules 232 communes en France ont été retenues (soit 42 de moins que lors de la précédente période triennale). Tenues de poursuivre leurs efforts pour développer leur parc social, ces communes n'auront toutefois pas de prélèvements sur leurs ressources financières propres pendant 3 ans.

Outre le développement et la diversification de l'offre en logements sociaux, il s'agit pour SLA, ses communes et partenaires, d'agir sur les **attributions dans le parc public**. Trois grandes orientations en la matière ont été arrêtées et formalisées dans un projet de document-cadre. Elles visent :

- Une politique d'attribution en faveur d'un renforcement de la mixité sociale dans le parc public

- La sécurisation des parcours résidentiels des ménages
- La mobilisation de l'offre de logements et son renforcement en soutien à la mixité sociale.

Des pistes d'actions ont été identifiées par un groupe de travail technique qui s'est réuni en juillet en vue de préparer la Convention Intercommunale d'Attribution. Elles consistent à mettre en place les conditions d'une plus grande mixité sociale dans les quartiers les plus fragiles, favoriser l'accueil des ménages prioritaires dans le parc social, prendre en compte l'enjeu du vieillissement des ménages dans le parc social, prévenir les impayés de loyer, sécuriser les parcours des locataires, améliorer l'accessibilité financière du parc social et prévoir la production de logements abordables.

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

Consolidation des moyens en faveur de l'amélioration des conditions de vie dans le quartier de la gare

La politique de la ville est une politique publique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, visant à réduire les inégalités sociales entre les territoires.

Un seul quartier de l'Agglomération, le quartier de la gare à Saint-Louis, est concerné. Il fait l'objet d'un contrat de ville, conclu pour la période 2015-2022, qui définit comme priorités :

- L'aménagement urbain du quartier
- L'optimisation des parcours d'insertion et d'emploi
- Le renforcement de la dimension éducative
- L'accès au(x) droit(s) et aux services
- La sécurité et la prévention de la délinquance.

Des moyens financiers spécifiques sont affectés aux projets qui contribuent à l'atteinte de ces objectifs. À ce titre, Saint-Louis Agglomération a alloué 40 591 € à 9 projets.

Le contrat de ville arrivant à la mi-parcours de sa réalisation, **une évaluation des actions** a été engagée afin de redéfinir d'éventuelles priorités. Cette réflexion devrait aboutir à la signature de nouveaux

engagements renforcés et réciproques par l'État et les collectivités locales.

Les services communautaires ont, par ailleurs, continué à accompagner la Ville de Saint-Louis pour élaborer le **projet de renouvellement urbain** du quartier. Parmi les opérations phares réalisées en 2019 figurent :

- La rénovation du conservatoire de musique et de danse
- La création d'une maison de quartier
- L'aménagement d'un cheminement piéton pour relier le quartier de la Gare au centre-ville et aux différentes zones commerciales.

Il reste à installer 2 points d'apports volontaires (PAV) enterrés pour le stockage des ordures ménagères pour finaliser le projet de renouvellement urbain.

EN CHIFFRES

9

actions de Contrat de ville financées pour environ 1 625 bénéficiaires

SERVICE GENS DU VOYAGE

EN CHIFFRES

525

personnes accueillies sur l'aire de Saint-Louis (20 places)

496

personnes accueillies sur l'aire de Huningue (10 places)

Harmonisation de la gestion des 2 aires d'accueil permanentes

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les EPCI ont la compétence pour créer, entretenir et gérer les aires d'accueil des gens du voyage. **Il existe deux aires d'accueil sur le territoire de SLA, l'une située à Saint-Louis et l'autre à Huningue.**

Suite à un appel d'offre, **la société VAGO s'est vu confier en 2019 la gestion de l'aire d'accueil de Saint-Louis. Elle assure déjà la gestion de celle de Huningue** dans le cadre d'un groupement de commande avec les Communautés de Communes de Thann-Cernay et du Centre Haut-Rhin.

Le **règlement intérieur des 2 aires d'accueil ainsi que la tarification des droits de place**

et de fluides ont été revus afin de les harmoniser.

Dans les années à venir, Saint-Louis Agglomération devra créer une nouvelle aire d'accueil à Kembs. Les réflexions se sont poursuivies à ce sujet, en concertation avec les différents services communautaires concernés et la Ville de Kembs.

De plus, le service des gens du voyage a organisé le 24 juin **une journée de formation interne sur l'accueil des gens du voyage**. 13 agents, issus des services des sports, des gens du voyage et de communes concernées par le sujet, y ont participé.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU PALMRAIN

La vente de produits du terroir local

Le marché a lieu tous les mercredis après-midi de 15 heures à 20 heures sur le parking nord du Palmrain.

En moyenne, 7 commerçants y tiennent un stand : un fromager, un traiteur, un boulanger, un maraîcher, un boucher, un producteur de volailles, un rôtisseur et un vendeur de saucissons et d'olives.

Ils proposent des produits locaux, qui attirent une clientèle essentiellement locale.

L'année 2019 a vu le départ d'un producteur de miel, remplacé par un boucher.

Depuis sa création, le marché est situé le long d'un grillage et disposé tout en longueur. **D u r a n t** l'année 2019, une réflexion a été engagée avec les commerçants dans la perspective d'améliorer la fonctionnalité et la sécurité des lieux et de les rendre plus conviviaux. Les propositions devraient se concrétiser puis être mises en œuvre au cours de l'année 2020.



PÔLE DE LA COMMUNICATION ET DU NUMÉRIQUE

Le Pôle de la Communication et du Numérique appuie les responsables des autres Directions et Services pour diffuser, faire connaître, valoriser le territoire, les compétences et les actions de Saint-Louis Agglomération. Il assure également le pilotage du Système d'Information Numérique (SIG), coordonne la diffusion des outils collaboratifs, veille à leur bon fonctionnement et supervise le déploiement du Très Haut Débit (THD) sur les 40 communes membres du territoire.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DES RELATIONS PUBLIQUES ET DES ARCHIVES

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

MISSIONS

- Assurer une information exhaustive des habitants de Saint-Louis Agglomération sur tous les aspects des politiques publiques menées par la collectivité
- Mettre en place et alimenter des supports de communication interne à destination de l'ensemble des agents de SLA
- Assister les autres Services et Directions dans l'organisation d'évènements de tout ordre

EFFECTIFS

- 5 agents

EN CHIFFRES

2

éditions du magazine «Mieux ensemble»

3

éditions du journal interne «Le . Com1»

365

visuels réalisés en interne

2

vidéos

8

évènements organisés

3

réseaux sociaux sur lesquels
SLA est présent

20

conférences de presses organisées

FAITS MARQUANTS

RÉSEAUX SOCIAUX

La Direction de la Communication, des Relations Publiques et des Archives s'est dotée d'un **webmaster** en charge de l'animation des réseaux sociaux.

PÉRIODE PRÉÉLECTORALE

À partir du 1^{er} septembre 2019, notre collectivité a été soumise à un **encadrement très strict des mesures de communication** en raison du déroulement des élections municipales en mars 2020.

Consolidation et diversification des missions de la Direction de la communication

En 2019, la Direction de la communication a trouvé sa place au sein des services de Saint-Louis Agglomération et est devenue la **porte d'entrée incontournable pour la définition et la mise en œuvre des moyens de communication** qui accompagnent les actions de la collectivité.

De **nouveaux supports** ont ainsi pu être développés : vidéos, flyers, plaquettes, affiches, spots radio, stands de présentation pour les salons... La **création de pages dédiées à la collectivité sur les réseaux sociaux** a permis de promouvoir encore davantage l'action de SLA et les différents événements organisés par les Directions et les Services.

La période précédant les élections municipales est soumise à des dispositions restrictives en matière de communication. Ces mois ont été mis à profit pour lancer de **nouveaux projets**, réfléchir à d'éventuelles améliorations pour les supports existants, à des procédures à mettre en place pour rendre l'action de la Direction plus efficace et fluide et à la définition d'une véritable **stratégie de communication globale** qui devra encore être validée par les élus de la nouvelle assemblée au printemps 2020.

Faire connaître SLA en interne et en externe et diffuser une information adaptée sur les actions et services publics gérés par la collectivité

Magazine intercommunal « Mieux ensemble »

Il a été publié deux fois en 2019.



Le numéro 20 présentait un dossier portant sur les actions **entreprises par Saint-Louis Agglomération pour lutter contre le réchauffement**

climatique et plus particulièrement dans le cadre du Plan-Climat-Air-Énergie. Les lecteurs ont été invités à participer à une concertation publique et à faire connaître leurs opinions et leurs idées à travers un questionnaire portant sur la mobilité, l'habitat et les modes de chauffage.

Le dossier du numéro 21 a été consacré à la reprise de la compétence eau, assainissement et eau pluviale par Saint-Louis Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020. Il s'agissait d'expliquer le cycle de l'eau, les interventions nécessaires pour assurer une eau de qualité et les grands changements induits par le transfert de compétence.



Magazine interne "Le . Com1"

Ce magazine diffusé à tous les agents de la collectivité est **paru 3 fois en 2019**. Le «Gros Plan» du numéro 22 a permis de présenter l'activité de la Direction Climat-Air-Énergie et celui des numéros 23 et 24 ont fait le point sur les évolutions au sein de la Direction des Sports. **La mise en page a été légèrement revue et de nouvelles rubriques sont venues enrichir le contenu**, à savoir une page dédiée aux conseils et astuces pour les utilisateurs de SharePoint et le portrait d'un agent à travers une passion ou un savoir-faire extra-professionnel.



Reprise de la compétence eau, assainissement et eau pluviale

La reprise de cette compétence a nécessité le déploiement d'un certain nombre de supports spécifiques (film, réseaux sociaux...) qui ont tous été élaborés en coordination avec la Direction de l'assainissement et de l'eau.



Rapport d'activités

Le rapport d'activités 2018 a été entièrement réalisé en interne. **Cette nouvelle version a pour objectif de faciliter la lecture et d'être plus aérée.**

Évènements

La Direction de la Communication des Relations publiques a participé à l'organisation de nombreuses manifestations publiques (Trinat'Emploi, l'exposition de photos animalières, la fête du sport, le village de la mobilité, les portes ouvertes au pôle de Sierentz, etc.), en coordination et en partenariat avec les Directions et Services concernés. **L'évènement le plus important a été l'organisation des vœux de 2019 réunissant près de 600 personnes.**



Cérémonie des vœux 2019

Supports audiovisuels

Deux films ont été réalisés afin de pouvoir illustrer l'activité de la collectivité : **l'un sur la nouvelle compétence «eau et assainissement» de Saint-Louis Agglomération et le second sur la diversité des métiers représentés au sein de notre collectivité.** Ils pourront être utilisés pour le grand public en 2020 et à l'occasion de diverses manifestations comme Trinat'emploi, en divers formats.



Stand et support de communication pour le SIMI

Présence au SIMI

Saint-Louis Agglomération a partagé un stand de plus de 60 m² avec Mulhouse Alsace Agglomération lors de l'édition 2019 du **Salon de l'Immobilier d'entreprise (SIMI) à Paris**. Les supports de communication papier et le stand ont été élaborés en partenariat avec la Direction du développement économique.



Créations graphiques

L'ensemble des affiches, banderoles, flyers, dépliants, cartes d'invitation, carte de vœux, programmes, guides d'utilisation, pochettes, posts, etc. a été conçu en interne par la Direction de la Communication, soit **plus de 360 supports différents**. Saint-Louis Agglomération est également présente de manière régulière dans certaines publications d'envergure nationale.

Saint-Louis Agglomération sur les réseaux sociaux

Saint-Louis Agglomération est présente sur **3 réseaux sociaux** depuis le 18 juillet 2019 : **Facebook, Instagram et YouTube**. Fin décembre 2019 et sans aucune publicité (en raison de la période préélectorale), ces réseaux enregistraient respectivement plus de **600 "j'aime" sur Facebook et 250 followers sur Instagram**.

La fréquentation en hausse de nombreux évènements grand public (fête du sport, journée de la mobilité, etc.) est entre autres à mettre en lien avec la création de ces nouveaux outils de communication très plébiscités.



@SaintLouisAgglo



@saintlouisagglo



Saint-Louis Agglo

Création d'un intranet

Afin de décloisonner les services, de permettre à tous de bénéficier d'un socle d'information partagé, d'améliorer la communication interne et de développer un sentiment d'appartenance, notre collectivité a décidé de se doter d'un Intranet.

À cette fin, un groupe projet réunissant des agents volontaires et un comité de pilotage composé d'élus et de représentants des chefs de services et de direction ont été créés. Une information à grande échelle (grâce à une vidéo créée en interne), a permis d'informer tous les agents sur les objectifs de ce projet et de les consulter

via un questionnaire. Un jeu concours a été lancé pour les associer à la définition du nom de ce nouvel outil : "SLAHOME". Le logo a été conçu en interne.



Sur la base des informations recueillies et avec l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, le cahier des charges a été formalisé afin de pouvoir choisir un prestataire dès 2020.

Choix d'une nouvelle agence de communication et définition d'une nouvelle stratégie pour la communication de Saint-Louis Agglomération

En juin 2019, une nouvelle agence de communication a été choisie par l'intermédiaire d'une procédure de marché public. Cette dernière a travaillé avec la Direction de la Communication à la définition d'une stratégie de communication globale pour SLA qui devra encore à être validée définitivement par la nouvelle assemblée en 2020.



Affichage panneau LED



Brochure



Affiche



Sticker

ARCHIVES

MISSIONS

- Collecte, classement, conservation et communication des archives de Saint-Louis Agglomération pour des raisons juridiques, administratives et historiques
- Conception d'un système d'archivage électronique (SAE)
- Accompagnement et sensibilisation des services aux problématiques de l'archivage à travers l'animation d'un réseau de référents archives

FAITS MARQUANTS

INVENTAIRES

Les inventaires du SIPES, du Syndicat d'eau de Saint-Louis Huningue et environs et du SICE ont été mis à jour.

RÉSEAU DE RÉFÉRENTS ARCHIVES

En interne un réseau de référents archives a été créé. Il s'est réuni pour la première fois en 2019.

SENSIBILISATION

Un travail de sensibilisation a été entrepris auprès de tous les services. Un ensemble d'informations et de rappels ont été diffusés aux agents concernés dont des consignes concernant l'aménagement de locaux d'archives, la tenue des archives pour les services de SLA et une note et un questionnaire sur la production d'archives électroniques.

NOUVEAUTÉS

Un certain nombre de dispositions ont été prises pour assurer la conservation des archives et augmenter les capacités d'accueil dont l'aménagement du local archives au Palmrain, son équipement en rayonnages mobiles (333 ml) et l'acquisition d'une armoire ignifuge pour la conservation des registres.

LOGICIEL DE GESTION

Le logiciel de gestion des archives papier Mnesys a été mis en production.

EFFECTIFS

- 1 agent

EN CHIFFRES

132,75

mètres linéaires d'entrées

65,54

mètres linéaires d'éliminations réglementaires

67,21

ml d'accroissement net

3

instruments de recherche produit

20

communications internes effectuées

100

% de taux de respect des délais de recherche

4

demi-journées de communication externe effectuées pour 1 lecteur



Local archives au Palmrain

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

SERVICE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

MISSIONS

- Participer à la définition stratégique du système d'information de la collectivité
- Coordonner la mise en œuvre et veiller au bon fonctionnement des outils collaboratifs
- Assurer l'information et la formation des utilisateurs (agents et élus)
- Proposer des orientations de développement en matière d'usages numériques

La transformation numérique de la collectivité s'est poursuivie en s'adaptant aux nouveaux modes de travail. La solution Office 365 permet aux agents d'utiliser des outils innovants, collaboratifs et mobiles en interne comme en externe. **Les évolutions mises en place ont permis une meilleure organisation interne** des services et interservices grâce au stockage et au partage de fichiers, au partage de calendrier Outlook, à la possibilité de travailler à plusieurs sur un même document et à l'accès à son espace de travail numérique depuis n'importe quel site SLA ou depuis l'extérieur à tout moment et sur n'importe quel support. Skype Entreprise a permis de diversifier les échanges et réduire l'envoi de mails en utilisant les conversations instantanées. **L'organisation de conférences audio ou vidéo commence à se déployer avec les partenaires externes.**

Procédure d'accueil des nouveaux arrivants

L'arrivée d'un nouvel agent dans la collectivité doit respecter certaines étapes primordiales pour garantir une bonne intégration à son poste de travail. Une adresse mail professionnelle est généralement créée. Différentes informations sont obligatoires pour renseigner la fiche contact du carnet d'adresses global (nom, prénom, service, intitulé poste, emplacement, numéros téléphone, N+1...). La mise à jour et l'exhaustivité des informations du carnet d'adresses permet aux agents de contacter facilement leurs collègues.

Rédaction d'une charte informatique

Des ateliers de travail ont été réalisés avec le référent informatique, les services juridique et ressources humaines

EFFECTIFS

- 1 agent

EN CHIFFRES

37 agents formés à Office 365	19 modes opératoires réalisés
25 comptes créés sur Office 365	200 incidents résolus
4 SharePoint créés	

pour rédiger la charte informatique de la collectivité. Le but étant de **préciser les règles d'utilisation et de sécurité du système d'information et transmettre aux agents et aux élus les bonnes pratiques à suivre tout en étant conforme au RGPD**. La charte sensibilise les utilisateurs aux risques liés à l'utilisation des ressources notamment en termes d'intégrité et de confidentialité des informations traitées. **La charte informatique a été complétée par une formation « Sensibilisation à la sécurité informatique : les bonnes pratiques »** animée par le prestataire informatique.

Création d'un intranet

L'intranet sera créé sous SharePoint. **Ce portail unique permettra à tous les agents de la collectivité d'accéder à leur environnement de travail numérique, aux informations RH, à l'annuaire, etc.** Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage nous a accompagnés dans les choix méthodologiques, la définition des besoins fonctionnels et techniques et la rédaction du cahier des charges. **Un groupe projet interne**, composé d'agents de différents services, contribue à la définition des contenus **et un COPIL**, pour le suivi du projet et la validation des choix stratégiques, composé de membres de la Direction, de chefs de service et d'élus, **participent à cette création.**

CELLULE SIG

MISSIONS

- Création, intégration et mise à jour de la base de données géographiques
- Réponse aux besoins émanant des services de SLA ou des communes membres en matière d'information géographique, avec notamment la réalisation de cartes et la mise à disposition de données géographiques
- Bon fonctionnement et actualisation du SIG-web, outil principalement destiné à la consultation des données cartographiques

EFFECTIFS

- 2 agents

EN CHIFFRES

104

demandes de travaux

220

utilisateurs du SIG-web

Travaux cartographiques réalisés par le service SIG en 2019

Mise à jour et enrichissement de la base de données du SIG SLA

Tenue à jour de thèmes déjà existants dans la base de données de SLA (cadastre, patrimoine foncier de SLA et de ses 40 communes membres, certains réseaux de compétence SLA, réseau Distribus, données métier SLA...). L'objectif étant d'offrir aux utilisateurs des données récentes et fiables.

Intégration de nouveaux thèmes dans la base de données du SIG SLA

- nouveaux documents d'urbanisme
- projets d'aménagements structurants
- terrains potentiellement reboisables
- emprise de 389 dossiers de permis de construire délivrés en 2018
- réseau de transport scolaire
- défense incendie (selon les données fournies par le SDIS)
- début d'intégration des réseaux dont la gestion sera assurée en régie par Saint-Louis Agglomération à partir de 2020 : réseaux d'assainissement et réseaux d'eau potable.

En 2019, la disponibilité de ces deux thèmes est limitée à la commune de Kappelen. Pour les 29 autres communes concernées, la cartographie des réseaux devrait être intégrée dans le SIG dans les années à venir, au fur et à mesure de l'avancement des opérations de levés terrain menées par la Direction de l'Assainissement et de l'Eau de Saint-Louis Agglomération.

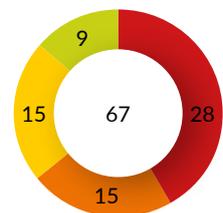
Traitement des demandes spécifiques

En 2019, la cellule SIG a traité **104 demandes de travaux** émanant notamment des services de SLA, de certaines de ses communes membres et de quelques structures externes, réparties comme suit :

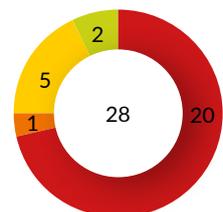
- **51 demandes d'éditions de plans spécifiques** ayant abouti à la **réalisation de 273 cartes** (taille A4 à A0+, support papier ou formats numériques)

Répartition des demandes de travaux spécifiques

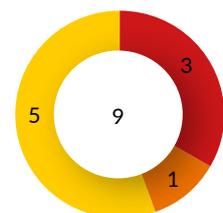
Services SLA



Communes SLA



Organismes extérieurs



- Édition de plan
- Création/Mise à jour de données
- Mise à disposition de données
- Autre

- **17 demandes concernant l'évolution de la base de données** du SIG SLA (création de nouvelles couches ou mise à jour de couches déjà existantes)
- **25 demandes de mise à disposition de données** au profit de nos communes membres, de prestataires de SLA, de prestataires des communes membres et d'organismes divers (données le plus fréquemment mises à disposition : cadastre, vues aériennes, documents d'urbanisme, réseau Distribus, réseaux gérés par SLA, réseaux d'assainissement, itinéraires cyclables, zones d'activités et réserves foncières)
- **11 demandes diverses.**

En 2019, la cellule SIG a réalisé pour la première fois des **travaux cartographiques à destination des 30 communes de l'ex-CC Porte du Sundgau et de l'ex-CC Pays de Sierentz** ; la plupart des cartes réalisées pour ces communes consistant en des plans d'ensemble de la commune, grand format, portant sur les thématiques du cadastre, du PLU/carte communale et de la vue aérienne. La cellule a aussi réalisé des **cartes orientées "communication"**, à destination du site internet de SLA, du Salon de l'Immobilier d'Entreprise de Paris (SIMI) en décembre 2019 et du SCOT.

Migration du SIG

Afin de réactualiser les versions logicielles, l'intégralité du système (partie Desktop et partie web) a été migré pour un montant de 24 000 € TTC.

Déploiement de l'outil SIG Desktop dans 2 services supplémentaires

Afin de pouvoir répondre à leurs besoins cartographiques en interne, la Direction de l'Assainissement et de l'Eau et la Direction du Patrimoine et des Infrastructures ont souhaité être équipées de l'outil SIG Desktop.

SLA compte 5 utilisateurs du SIG Desktop répartis comme suit :

- 2 utilisateurs à la cellule SIG
- 1 utilisateur à la Direction de l'Aménagement du Territoire
- 1 utilisateur à la Direction de l'Assainissement et de l'Eau
- 1 utilisateur à la Direction du Patrimoine et des Infrastructures

Réalisation d'un sondage auprès des communes membres de SLA

Début 2019, un sondage a été adressé à chacune des 40 mairies afin d'identifier les attentes des communes membres en matière de SIG.

Les 33 réponses obtenues ont permis à la Commission numérique de juin 2019 de valider l'intégration prioritaire dans le SIG de 2 thèmes : la défense incendie et les réseaux d'éclairage public. Il a également été décidé d'intégrer les baux de chasse afin d'anticiper leur renouvellement en 2024.

Des sessions de présentation du contenu et des fonctionnalités de l'outil SIG-web sont régulièrement réalisées à l'attention de ses utilisateurs.

Ces présentations sont généralement réalisées en mairie pour les agents communaux et dans les locaux de SLA pour les agents communautaires.

En 2019, cela a conduit à 31 sessions d'une ½ journée chacune pour :

- 17 agents communautaires
- 43 agents communaux (relevant de 23 communes).

PÔLE ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES, PATRIMOINE, TRANSPORTS URBAINS, SPORT

Le Pôle Environnement, Infrastructures, Patrimoine, Transports Urbains, Sport assure des services d'intérêt communautaire tels que l'assainissement, la collecte des déchets ménagers, le plan Climat-Air-Énergie territorial, la gestion du patrimoine bâti et des équipements sportifs.

DIRECTION ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

MISSIONS

- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Eau potable

EFFECTIFS

- 12 agents

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Compétences territorialisées

	Territoire		
	Ex CA3F	Ex CC Pays de Sierentz	Ex CC Porte du Sundgau
Collecte des eaux usées	OUI	NON	NON
Transport et traitement des eaux usées	OUI	OUI	NON
Élimination des boues produites	OUI	OUI	NON
Contrôle des raccordements et installations privées	OUI	NON	NON

Les modes de gestion pratiques

	Ex CA3F	Ex CC Pays de Sierentz
Mode de gestion	Délégation de service public	Régie
Contrat	DSP conclue avec Veolia Eau – CGE pour la période du 01/01/2013 au 31/12/2024	Marché d'exploitation conclue avec Veolia Eau – CGE pour la période du 01/12/2016 au 30/11/2020

Chiffres clés et données techniques

Réseaux et équipements

	Ex CA3F	Ex CC Pays de Sierentz
Nombre d'habitants desservis	55 400	16 000
Taux de desserte globale	99 %	98 %
Nombre de km de réseaux de transport	338	25
Déversoir d'orage	55	4
Station de pompage	57	5
Bassin d'orage	11	1
STEP (m ³ par jour)	1 station d'épuration capacité 82 000 équivalents-habitants Boues activées sur support Débit : 26 240/TS à 52 480/TP	1 station d'épuration capacité 13 000 équivalents-habitants Boues activées Débit : 5 460/TS à 11 000/TP
Traitement des boues	Boues compostées et valorisées en agriculture	Boues séchées, compostées et valorisées en agriculture
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	115 sur 120 points possibles	90 sur 120 points possibles
Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux	120 points sur 120 points	90 sur 120 points possibles

Le fonctionnement des deux stations d'épuration

	STEP Village-Neuf	STEP Sierentz
Nombre de communes raccordées	18	16
Volume annuel traité (m ³)	7 223 372	1 560 322
Tonnages de boues évacués (t)	1 326,4	447
Conformité réglementaire des performances épuratoires	EN COURS	OUI

Données financières

Les principaux investissements de l'année 2019 : 1 775 000 € TTC de travaux.

La tarification

Elle est fixée par l'assemblée délibérante de SLA pour la part collectivité et par le contrat de délégation pour la part de l'exploitant Veolia.

- Sur le territoire de l'ex CA3F, le prix de l'assainissement est de 2,16 €/m³ TTC y compris les redevances de l'Agence de l'eau et de Voies Navigables de France, au 31/12/2019.
- Sur le territoire de l'ex CC Pays de Sierentz, le coût du transport et du traitement des eaux usées est facturé à 0,70 €/m³ au consommateur.

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(ne concerne que les 10 communes de l'ex CA3F)

Compétences territorialisées

MISSIONS

- Diagnostic des installations existantes
- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique
- Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- Étude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et préconisations sur le type de filières

EN CHIFFRES

140
propriétés

Redevances applicables

Type de contrôle	Montant
Contrôle de bon fonctionnement et entretien périodique	100 €/u
Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées	80 €/u
Étude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et préconisations sur le type de filières	120 €/u
Absence de mise en conformité d'une installation non conforme à l'issue du délai réglementaire prescrit (en application de l'article L1331-8 du Code de la Santé Publique)	100 €/u

SERVICE EAU POTABLE

(ne concerne que les 10 communes de l'ex CC Pays de Sierentz)

MISSIONS

- Production et transport de l'eau potable



EN CHIFFRES

35 000

habitants desservis

7

forages implantés à Niffer (3)
Schlierbach (1), Bartenheim (2),
Kembs (1)

2 400 000

m³ d'eau vendus en 2019

52

km de canalisations de transport

Mode de gestion

Régie avec contrat d'exploitation des installations confiées à Veolia Eau expirant au 31/12/2024.

Qualité de l'eau produite

Traitement au chlore gazeux sur tous les sites.

100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques et microbiologiques.

Tarification

Les prix au mètre cube sont inchangés en 2019 :

- 0,33 € HT, 0,35 € TTC/m³ pour les communes et syndicats membres ;
- 0,43 € HT, 0,45 € TTC/m³ pour la commune de Steinbrunn-le-Haut ;
- 0,54 € HT, 0,57 € TTC/m³ pour la CC du Sundgau.

DIRECTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

EFFECTIFS

- 65 agents

- ↳ Une cellule administrative basée au pont du Palmrain
- ↳ Un centre technique basé à Village-Neuf pour le volet opérationnel
- ↳ 9 agents affectés au fonctionnement opérationnel des pôles de proximité.

DÉCHETS SECTEUR DES 3 FRONTIÈRES

MISSIONS

Missions assurées en régie

- Collecte des ordures ménagères
- Gestion des déchetteries et transport des matériaux vers les filières d'élimination
- Collecte des points d'apport volontaire
- Information des habitants (guide du tri, calendrier de rattrapage des collectes)
- Actions de sensibilisation au tri des déchets
- Révision et mise en œuvre du Programme Local de Prévention des déchets (PLP) sur l'ensemble du territoire

Missions externalisées

- Prestataires privés pour le transfert et le transport des déchets ménagers vers les centres de traitement

EN CHIFFRES

37 055

tonnes de déchets collectées

55 926

habitants desservis

98 354

km parcourus pour collecter

19 470

tonnes de déchets ménagers

141 828

km parcourus pour collecter 2 137 tonnes de verre et 3 074 tonnes de matériaux recyclables aux points d'apport volontaire

117 652

km parcourus pour éliminer 12 012 tonnes de déchets collectées (déchetts verts inclus) dans les déchetteries

ORGANISATION DU SERVICE

Collecte des déchets ménagers

- Tri sélectif (63 % de foyers) :
1 collecte par semaine pour les ordures ménagères résiduelles et pour les déchets compostables
- Pour les 37 % de foyers qui ne participent pas au tri sélectif : 2 collectes par semaine
- 30 tournées par semaine.

Collecte en points d'apport volontaire

- 73 points d'apport volontaire répartis dans les communes

- 331 conteneurs
- Collecte de 1 à 2 fois par semaine.

Collecte en déchetteries

Réseau de mini-déchetteries à Kembs, Blotzheim et Hégenheim.

Type de collecte	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Ordures ménagères (compostables et non compostables) Porte-à-porte	19 470,2	52,5	348,1
Déchetteries Apport volontaire	10 386,7	28	185,7
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	5 211,1	14,1	93,2
Déchets verts Apport volontaire	1 625,4	4,4	29,1
Collecte du carton des artisans commerçants (A/C) Porte-à-porte	361,1	1	6,5
TOTAL	37 054,5	100	662,6

	Nombre de conteneurs		Tonnages collectés		Évolution 2018/2019
	2018	2019	2018	2019	
Verre	93	95	2 160	2 137	-1,1 %
Matériaux recyclables	231	236	2 962	3 075	+ 3,8 %
TOTAL	324	331	5 122	5 212	+ 1,8 %

Collecte des déchets des professionnels

Dans le cadre de la collecte des déchets d'emballages des artisans-commerçants et petites entreprises, 361 tonnes ont été collectées auprès des 310 adhérents.

Les professionnels et les collectivités ont également déposé 603 tonnes de déchets dans les déchetteries, soit 5,8 % du tonnage total.

Matériaux triés et filières de tri

La déchetterie intercommunale de Village-Neuf couvre 26 filières de tri principales (avec un tri sur 30 familles) dont les encombrants, les gravats, les déchets verts, etc. L'amiante n'est plus accepté en raison des évolutions réglementaires. Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 37 054 tonnes et ont coûté 4 078 298 €.

Traitement : les objectifs du Grenelle de l'environnement bientôt atteints

53,5 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65% en 2025.



Type de filière	Type de déchets	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Incinération (Valorisation énergétique)	Ordures ménagères non compostables, encombrants (50%), mobilier (30%) et DDS	16 056,1	43,3	287,1
Compostage (Valorisation matière)	Biodéchets (OM compostables, déchets verts et terre végétale)	6 611,7	17,8	118,2
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, batteries, piles, néons et lampes, déchets d'équipement électriques et électroniques, bois, plâtre, huisseries, bacs usagés, pots horticoles, capsules de café, bouchons en liège, mobilier (70%)	13 223	35,7	236,4
Enfouissement	Encombrants (50%)	1 163,7	3,1	20,8
TOTAL		37 054,5	100	662,6

DÉCHETS SECTEUR DE SIERENTZ

MISSIONS

Missions assurées en régie

- Gestion des déchetteries (haut de quai)

Missions externalisées

- Collecte et traitement des déchets ménagers entièrement externalisés à des prestataires privés par voie de marchés publics.
- Traitement des ordures ménagères résiduelles confié à l'usine d'incinération du SIVOM de Mulhouse, par le biais d'une convention

EN CHIFFRES

10 758

tonnes de déchets collectées

Collecte, transport et traitement des ordures ménagères

14 283

habitants desservis

26 419

km parcourus pour collecter

2 463

tonnes d'ordures ménagères résiduelles

45

tonnes de biodéchets collectées par semaine en porte à porte

Collecte en points d'apport volontaire

5 420

km parcourus par les véhicules RECYCAL pour collecter

684

tonnes de verre

11 660

km parcourus par les véhicules SCHROLL pour collecter

906

tonnes de matériaux recyclables

ORGANISATION DU SERVICE

Collecte des ordures ménagères résiduelles

- Collecte du lundi au vendredi à partir de 6 h auprès des foyers, des administrations et professionnels utilisant le service.

Collecte en points d'apport volontaire

- 27 points d'apport volontaire répartis au sein des 17 communes.

- 125 conteneurs pour la récupération du verre et des matériaux recyclables : bouteilles plastique, papiers/cartons, emballages en acier et en aluminium.
- Collecte de 1 fois par mois à 2 fois par semaine.

Collecte en déchetteries

2 déchetteries à Bartenheim et Sierentz, avec 15 filières de tri principales : encombrants, gravats, bois, mobilier, etc.

Collecte des déchets verts

7 sites de déchets verts.

Type de collecte	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Ordures ménagères (compostables et non compostables) Porte-à-porte	2 508,7	23,3	175,6
Déchetteries Apport volontaire	4 159	38,7	291,2
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	1 590,5	14,8	111,4
Déchets verts (sites communaux et déchetteries) Apport volontaire	2 441,1	22,7	170,9
Collecte du carton des artisans commerçants Porte à porte	59	0,5	4,1
TOTAL	10 758,3	100	753,2

	Nombre de conteneurs		Tonnages collectés		Évolution 2018/2019
	2018	2019	2018	2019	
Verre	39	44	672	684	+1,8 %
Matériaux recyclables	79	81	1 140	906	-2,1 %
TOTAL	118	125	1 812	1 590	-1,2 %

Collecte des déchets verts en points d'apport volontaire

2 441 tonnes (-0,2 % par rapport à 2018) ont été collectées sur l'ensemble des 7 sites de déchets verts et sur les déchetteries de Sierentz et Bartenheim.

Collecte dans les déchetteries

4 159 tonnes de déchets ont été collectées dans les déchetteries (+5,3 % par rapport à 2018).

Traitement : les objectifs du Grenelle de l'environnement atteints

68,2 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65% en 2025.

Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 10 758 tonnes et ont coûté 1 324 207 €.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Incinération (Valorisation énergétique)	Ordures ménagères, DDS	2 480	23,1	173,6
Compostage (Valorisation matière)	Déchets verts et biodéchets	2 486,5	23,1	174,1
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, piles, néons et lampes, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois, mobilier et encombrants (30 %)	4 854,9	45,1	339,9
Enfouissement	Encombrants (70 %)	936,7	8,7	65,6
TOTAL		10 758,3	100	753,2

DÉCHETS SECTEUR DU SUNDGAU

MISSIONS

Missions assurées en régie

- Gestion des déchetteries (haut de quai)
- Maintenance du parc de bacs à ordures ménagères
- Nettoyage des bornes d'apport volontaire

Missions externalisées

- Collecte et traitement des déchets ménagers entièrement externalisés à des prestataires privés par voie de marchés publics

Traitement des ordures ménagères résiduelles confié à l'usine d'incinération du SIVOM de Mulhouse, par le biais d'une convention

ORGANISATION DU SERVICE

Collecte des ordures ménagères résiduelles

- Collecte hebdomadaire auprès des foyers, ainsi que des administrations et professionnels utilisant le service.
- Collecte conteneurisée.
- Collecte du lundi au vendredi de 5 h à 11 h avec un double poste le lundi de 12 h à 18 h
- Le parc de bacs à ordures ménagères est propriété de la collectivité qui assure la maintenance en régie. En 2019, ce sont plus de 4 120 bacs individuels et collectifs qui sont attribués.

Collecte en points d'apport volontaire

- 17 points d'apport volontaire répartis au sein des 13 communes.
- 98 conteneurs pour la récupération du verre et des matériaux recyclables : bouteilles plastique, papiers/cartons, emballages en acier et en aluminium.
- Collecte de 1 à 2 fois par semaine.

Collecte en déchets verts

12 sites de déchets verts répartis au sein des 13 communes (1 site commun à Folgensbourg et Michelbach-le-Haut).

Collecte en déchetteries

2 déchetteries intercommunales, à Leymen et Michelbach-le-Haut, avec 14 filières de tri principales.

EN CHIFFRES

8 498

tonnes de déchets collectées

Collecte conteneurisée, transport et traitement des ordures ménagères

9 502

habitants desservis

4 120

bacs attribués aux foyers, administrations et entreprises

256

nouvelles dotations

209

échanges de bacs

125

retraits et 54 réparations

31 557

km parcourus par Véolia pour collecter 1 774 tonnes d'ordures ménagères

Collecte en points d'apport volontaire

3 880

km parcourus par les véhicules RECYCAL pour collecter 491 tonnes de verre

17 450

km parcourus par les véhicules SCHROLL pour collecter 611 tonnes de matériaux recyclables

Type de collecte	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Ordures ménagères Porte-à-porte	1 773,5	20,9	186,6
Déchetteries Apport volontaire	1 815,3	21,4	191
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	1 102,3	13	116
Déchets verts Sites communaux	3 806,7	44,8	400,6
TOTAL	8 497,8	100	894,2

	Nombre de conteneurs		Tonnages collectés		Évolution 2018/2019
	2018	2019	2018	2019	
Verre	38	37	496	491	-1 %
Matériaux recyclables	59	61	625	611	-2,3 %
TOTAL	97	98	1 121	1 102	-1,7 %

Collecte des déchets verts en points d'apport volontaire

3 807 tonnes ont été collectées sur l'ensemble des 12 sites de déchets verts (+ 0,4 % par rapport à 2018).

Collecte dans les déchetteries

1 815 tonnes de déchets ont été collectées dans les déchetteries (soit + 0,5 % par rapport à 2018).

Collecte des déchets des professionnels

Les professionnels du territoire sont acceptés sur les déchetteries de Leymen (le mercredi de 8 h 30 à 10 h) et de Michelbach-le-Haut (le mardi de 16 h à 18 h). Ils sont facturés sur la base du volume de déchets déposés.

Traitement : les objectifs du Grenelle de l'environnement atteints

75,8 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65 % en 2025.

Matériaux et filières de tri

Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 8 498 tonnes et ont coûté 971 885 €.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Incinération (Valorisation énergétique)	Ordures ménagères, DDS	1 780	20,9	187,3
Compostage (Valorisation matière)	Déchets verts	3 806,7	44,8	400,6
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, piles, néons et lampes, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois, mobilier et encombrants (50%)	2 636,9	31	277,5
Enfouissement	Encombrants (50 %)	274,1	3,2	28,8
TOTAL		8 497,8	100	894,2

BUDGET GÉNÉRAL 2019 : 11 193 000 € (Secteurs Sierentz et Trois Frontières)

Section de fonctionnement : 10 168 000 €

- Collecte des ordures ménagères : 6 087 000 €
- Gestion des déchetteries : 2 251 000 €
- Collecte des points d'apport volontaire : 1 699 000 €
- Collecte du carton des artisans-commerçants : 131 000 €

Ces 10 168 000 € sont répartis selon les principaux postes suivants :

- 6 472 100 €, soit 64 %, pour les charges à caractère général (contrats de prestations et de services relatifs à l'élimination des ordures ménagères et des matériaux de la déchetterie, fourniture de carburants) ;
- 2 838 000 €, soit 28 %, pour les charges de personnel ;
- 833 000 €, soit 8 %, pour les dotations aux amortissements.

Section d'investissement : 1 025 000 €

Dont principalement :

- 757 000 € en acquisition de matériels roulants (véhicules pour la collecte des ordures ménagères et points d'apport volontaire).
- 169 000 € en acquisition de bacs à ordures ménagères et de points d'apport volontaire enterrés.

Coût global de la gestion des déchets

Situation 2019	Fonctionnement	Part du financement	
Dépenses (frais de personnel et amortissement compris)	10 168 000 €		
Recettes :	11 044 000 €	100 %	
- dont taxe d'enlèvement des OM (taux 11,49% - 10,98 %)*	9 165 000 €		83 %
- dont produits de la vente des matériaux	849 000 €		7,7 %
- dont dotation (Citéo...)	909 000 €		8,2 %
- dont autres recettes (produits exceptionnels, quote-part des subventions d'investissement...)	121 000 €		1 %
Solde à financer - Abondement	(-) 875 000 €	-	
Coût global de la gestion des déchets			139 €/hab/an

* **Taux de la TEOM différencié** : De 11,49% sur le secteur des Trois Frontières et de 10,98 % sur le secteur de Sierentz.

La **redevance spéciale pour les professionnels** assure un produit de 244 172 €. Son coût est réajusté chaque année en fonction du coût réel d'élimination des déchets supportés par la collectivité.

Les recettes perçues au titre de la valorisation hors organismes agréés :

Valorisation matière (ferraille, métaux non ferreux, batteries et verre) : 849 000 €. Il s'agit de la revente des matériaux collectés en déchetteries qui représente des recettes pour la collectivité.

ZOOM**Collecte des déchets des professionnels**

- Collecte des déchets assimilables aux ordures ménagères financée par la redevance spéciale fixée en fonction du service rendu. Au-delà de 7 500 litres hebdomadaires, la collecte de ces déchets sort du champ des compétences de la collectivité.
- Collecte spécifique du carton pour les artisans-commerçants et petites entreprises. Facturation au-delà de 750 litres hebdomadaires.

Proportion du coût supporté par la population**62 %**

Pour un service en porte à porte

38 %

Pour un service en apport volontaire

Ventilation par service à la population

Type de collecte	Coûts	%	Ratio (€/an/hab)
Ordures ménagères (compostables et non compostables) Porte-à-porte	6 087 000 €	61	85 €
Déchetteries Apport volontaire	2 251 000 €	22	30 €
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	1 699 000 €	16	23 €
Collecte du carton des artisans commerçants Porte-à-porte	131 000 €	1	1 €
TOTAL	10 168 000 €	100	139 €

BUDGET ANNEXE 2019 (financement par la REOM) : 1 358 000 €
(Secteur Sundgau)**Section de fonctionnement : 1 296 000 €**

- 1 015 000 €, soit 78 % pour les charges à caractère général (contrats de prestation de services relatifs à la collecte et à l'élimination des ordures ménagères, des matériaux recyclables et de la déchetterie, frais de structure et petit matériel) ;
- 281 000 €, soit 22 %, pour les autres charges.

Section d'investissement : 62 000 €

- 20 000 € de transfert entre sections ;
- 42 000 € d'aménagement d'équipements (points d'apport volontaire, bacs OM...).

Le coût global de la gestion des déchets est de 137 € par habitant

La redevance OM assure un produit de 1 031 671 €. Son coût est réajusté chaque année en fonction du coût réel d'élimination des déchets. Elle est due par tous les usagers du service d'élimination des déchets, à savoir : les particuliers résidant sur le territoire, les professionnels, les administrations et les associations.

Les recettes perçues au titre de la valorisation hors organismes agréés : revente des matériaux collectés en déchetterie. Elle représente des recettes pour la collectivité qui sont variables et fluctuent en fonction des marchés.

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Le Programme Local de Prévention (PLP)

L'année 2019 est la deuxième année de mise en œuvre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de Saint-Louis Agglomération (programme adopté fin 2017). 2019 a permis de généraliser les ateliers "zéro déchet" qui rencontrent un beau succès et de lancer une première opération de "familles zéro déchet". Pour 2020, l'accent devra être mis sur la réduction des biodéchets, notamment les déchets de jardin qui représentent une grande partie des déchets produits sur le territoire.

Bilan des actions de prévention menées en 2019

Les actions déjà commencées en 2018 se sont poursuivies et d'autres ont vu le jour : formation à l'utilisation des broyeurs, opération "familles zéro déchet", événements "zéro déchet" en lien avec les associations du territoire, distribution d'autocollants STOP PUB...

Axe 1 : actions éco-exemplaires des collectivités comme par exemple l'organisation d'une réunion sur les éco-manifestations à destination des associations du territoire (40 participants) ou la formation des agents communaux à l'utilisation des broyeurs mis à disposition par SLA.

Axe 2 : sensibilisation des publics pour, entre autres, 71 classes de primaire, soit 1 658 élèves, ou via l'organisation d'ateliers "zéro déchet" (135 participants). Une nouvelle distribution d'autocollants STOP PUB dans les 40 mairies du territoire et partenariat avec les associations du territoire pour l'organisation d'évènements "zéro déchet".

Axe 3 : évitement des biodéchets par la vente de 170 composteurs et 10 lombricomposteurs aux administrés, ou l'organisation de journées de broyage. De plus, trois nouveaux sites de compostage partagés en pied d'immeuble ont vu le jour à Saint-Louis, Huningue et Rosenau.



Axe 4 : le réemploi et la réutilisation en proposant une homogénéisation de la collecte des textiles et linges de maison à travers la passation d'une convention avec les mairies membres dans l'objectif d'augmenter le tonnage collecté et de développer un réseau harmonisé de conteneurs de collecte.

EN CHIFFRES

60

jours passés sur les actions
de prévention

2 955

€ de recettes (vente
composteurs et
lombricomposteurs)

18 609

€ de dépenses

-2 137

tonnes de déchets produits
par rapport à 2018 (hors
gravats et professionnels) soit
- 31,8 kg/habitant

DIRECTION CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

MISSIONS

- Mise en œuvre de la démarche de labellisation Cit'ergie
- Actions de sensibilisation aux économies d'énergies en partenariat avec l'association Alter Alsace Énergies
- Élaboration en cours du Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Sensibilisation aux mobilités alternatives
- Élaboration du rapport Développement Durable

La démarche de labellisation Cit'ergie

Le label Cit'ergie est l'appellation française du dispositif européen European Energy Award (EEA). **Il valorise les collectivités qui s'engagent dans une politique climat-air-énergie ambitieuse.**

En France, 207 collectivités sont engagées dans la démarche (22,9 millions d'habitants). Ces collectivités utilisent le guide référentiel de **60 mesures regroupées en 6 domaines** : Planification territoriale, Patrimoine et Infrastructures, Approvisionnement en eau et en énergies, Mobilité, Organisation interne, Communication et Coopération.

En 2019, Saint-Louis Agglomération a mené plusieurs actions, notamment :

- La **réalisation des Diagnostics de Performance énergétique de l'ensemble du patrimoine de la collectivité** ainsi que son **Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)** sur l'ensemble de son patrimoine et de ses compétences.
- La **collecte et la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie** en commun avec les communes membres. En 2019, la valorisation des travaux d'économie d'énergie a permis de rapporter 50 640 € au total.

EFFECTIFS

- 2 agents

EN CHIFFRES

40

points de charge pour véhicules électriques

50

projets de communes soutenus

120

heures de permanences Info>Énergie

9 000

km parcourus à vélo pendant le défi

50 640

€ de Certificats d'Économie d'Énergie valorisés

10

événements de concertation publique organisés

444

primes vélo versées

30

kits de la Box à Économies d'Énergie distribuées aux familles

- Saint-Louis Agglomération a soutenu financièrement une cinquantaine de projets de ses communes membres pour des **travaux d'efficacité énergétique** notamment : remplacement de chaudières, rénovation de l'éclairage public, mise en accessibilité des établissements recevant du public, rénovation de bâtiments publics.

Actions de sensibilisation aux économies d'énergies

- **120 heures de permanences de l'Espace Info>Énergie dans les mairies et pôles de proximité de Saint-Louis Agglomération.** Elles sont ouvertes à tous, gratuitement. La conseillère renseigne de façon neutre et objective les habitants souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur maison et les informe sur les aides financières en vigueur.

- La réalisation de **thermographies de façades** permet aux habitants d'obtenir le cliché thermique de leur maison. L'objectif est de sensibiliser aux déperditions de chaleur du bâti.

- Le **défi des familles à énergie positive**, qui encourage des familles durant la période hivernale à faire des économies d'énergie en faisant des écogestes au quotidien. La collectivité a offert à chaque famille participante un kit de départ : une box d'économie d'énergies. 30 familles ont pu en bénéficier.

FAIT MARQUANT

CONCERTATION PUBLIQUE

Durant 9 mois, la collectivité a organisé **une dizaine d'évènements de concertation publique** pour tous les publics : rencontres et ateliers en lycées et collèges, soirée ciné-débat, village de la mobilité, ateliers avec le conseil de développement, concertation en ligne, rencontre avec les entreprises, conférence des 40 Maires.

Élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial lancée

Dans le cadre de l'élaboration de son programme d'actions Climat-Air-Energie, la collectivité a organisé une période de concertation publique d'une durée de 9 mois. Le bilan est le suivant : 10 évènements de concertation avec différents acteurs, **plus de 500 personnes sensibilisées.**



Sensibilisation aux mobilités alternatives

La collectivité a mis en place en 2019 **une aide à l'achat d'un vélo pour les résidents de Saint-Louis Agglomération.** 444 primes ont été versées au cours de l'année : 264 aides pour des vélos à assistance électrique (max. 200 €) et 180 aides pour des vélos classiques (max. 100 €). Un **village de la mobilité** a été mis en place le 22 septembre sur le marché de Saint-Louis pour promouvoir les mobilités alternatives.

Élaboration du rapport Développement Durable

Présenté chaque année lors du débat d'orientations budgétaires, **ce rapport fait le bilan des actions menées par Saint-Louis Agglomération en lien avec les 5 finalités du développement durable** : lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations, modes de production et de consommation responsables.



DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES INFRASTRUCTURES

MISSIONS

- Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et gestion du patrimoine bâti et des infrastructures de SLA
- Gestion des DT-DICT, des arrêtés de circulation et des permissions de voirie
- Assistance technique à l'ensemble des services de SLA
- Traitement des relevés des points de comptage et des énergies
- Traitement des charges locatives
- Astreinte technique 24 h/24
- Viabilité hivernale des voiries et parkings de SLA
- Participation aux commissions Patrimoine -Infrastructures et Accessibilité PMR de SLA

EFFECTIFS

- 16 agents
- 4 emplois saisonniers pendant la période estivale

ORGANISATION DU SERVICE

Après une année 2018 marquée par divers départs et mutations de collaborateurs qualifiés et expérimentés, l'année 2019 a été l'**année de la reconstruction du service** après recrutement d'un adjoint au directeur du service, de techniciens d'études et d'agents de maintenance spécialisés dans les domaines du patrimoine bâti et des infrastructures. S'en est suivie une période d'adaptation nécessaire aux multiples compétences transversales du service. Ces recrutements ont permis de retrouver la pleine activité du service fin 2019.

Équipe de maintenance du service

Création fin 2019 d'une cellule de propreté urbaine dédiée à l'entretien des espaces publics de SLA : voiries, parkings, zones d'activités, quais de tram et arrêts de bus, pistes cyclables et sentiers pédestres.

Traitement administratif des dossiers et comptabilité analytique du service

En complément des multiples marchés traités en collaboration avec le service de la Commande publique, la DPI (Direction du Patrimoine et des Infrastructures), a traité :

- 407 commandes, dont 310 pour réalisation de travaux, 42 pour prestations de service et 55 pour fournitures diverses
- 1 804 factures, dont 1 279 relatives à ces opérations et 525 pour la gestion des énergies.

Un budget de 6,2 millions d'euros en 2019

Sections d'investissement (RAR + BP + BS)	5 263 500 € (opérations couvrant parfois plusieurs exercices)
Sections de fonctionnement (BP + BS)	936 500 €
TOTAL	6 200 000 €

Note : la masse financière opérationnelle gérée par le service est bien supérieure à 6,2 millions d'euros puisque nous intervenons dans quasiment tous les domaines de la collectivité pour accompagner les services de SLA dans les projets relevant de nos compétences transversales.

PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LE PATRIMOINE BÂTI

- **Siège de SLA** : Réorganisation des espaces de travail des services occupants le 2^{ème} étage de l'immeuble Le Parnasse à Saint-Louis.
- **Pôle de proximité de Sierentz** : Réhabilitation des locaux et optimisation énergétique du bâtiment.
- **Pépinière d'entreprises de Schlierbach** : Extension du bâtiment pour y accueillir un espace de co-working.
- **EHPAD/Maison du Lertzbach à Saint-Louis** : Rénovation des salles de soins et mise en conformité incendie des combles de l'établissement.
- **Maison de santé à Folsbourg** : Diagnostic et optimisation du fonctionnement des équipements thermiques de l'établissement.
- **Gendarmerie de Hagenthal-le-Haut** : Rénovation de la toiture d'un logement de service.
- **COSEC à Village-Neuf** : Rénovation de la toiture de l'établissement.
- **Port de plaisance à Kembs** : Rénovation partielle des cuisines, de la salle et du logement du restaurant "La Péniche" pour y accueillir le nouveau gérant fin 2019.
- **Mairie de Hagenthal-le-Bas** : Réalisation de la 1^{ère} tranche des travaux de réhabilitation des locaux situés au 1^{er} étage de l'établissement pour y accueillir l'antenne Eau/Assainissement du service du même nom.
- **Ets Schneider à Saint-Louis** : Rénovation du portail d'accès et d'une partie de la clôture du site.
- **Pour les établissements multi-accueil de la petite enfance Tom Pouce à Hagenthal-le-Bas, Les Lucioles à Sierentz, Les Loustics à Ranspach-le-Bas, Les 3 Cygnes à Landser** : Réalisation d'études et de divers travaux pour améliorer le confort d'usage : diagnostics thermiques, pose de stores motorisés et de climatisations, amélioration de la ventilation des locaux, divers travaux de menuiserie et de rénovation des peintures, mise en place de dispositifs de traitement de l'eau, pose de voiles d'ombrage extérieurs, etc.



Pôle de proximité de Sierentz rénové



Pépinière de Schlierbach



EHPAD/Maison du Lertzbach

PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES INFRASTRUCTURES

Voiries, parking, espaces publics et réseaux divers

- **Route du SIPES et Boulevard d'Alsace** : Rénovation de la signalisation horizontale de la voirie.
- **Rénovation de la section Est de la rue Paul Bader à Kembs** : Réalisation de la 1^{ère} tranche des travaux de voirie après attribution du marché de maîtrise d'œuvre et réalisation des études nécessaires à la pose des réseaux afin d'assurer les viabilités du camping qui a ouvert ses portes au 1^{er} juillet 2019.
- **Giratoire RD 105 / RD 21III à Village-Neuf** : Reprise des îlots franchissables et de la signalisation.
- **Maison de santé à Folgensbourg** : Mise en conformité du cheminement pour accès des PMR à l'établissement.
- **Extension du Pôle santé à Saint-Louis/Hésingue** : Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et réalisation des études préalables à la mission de maîtrise d'œuvre et à l'exécution des travaux programmés en 2020 et 2021.
- **Création du Parc des carrières à Hégenheim** : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre et réalisation des études préalables aux travaux.
- **Parking Saint-Exupéry à Saint-Louis** : Réalisation d'études préalables à l'optimisation du stationnement et à la rénovation de cette plate-forme.
- **Boulevard d'Alsace à Village-Neuf** : Réalisation d'études préalables à la sécurisation de l'accès au site industriel DSM.
- **Lancement et exécution de nouveaux marchés pour l'entretien des voiries et des espaces publics de SLA** :
 - Balayage mécanique des voiries
 - Entretien des espaces verts.

Zones d'activités

ZA du Liesbach à Hésingue

- Études et réunions préalables pour les projets suivants :
 - Dévoiement du Liesbach sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des cours d'eau.
 - Aménagement d'un giratoire sur la RD 201 et création d'une voie de desserte Nord de la ZA.
- Construction d'un ouvrage sur le Liesbach dévoyé et aménagement de la rue de Strasbourg.
- Rénovation du tapis de chaussée à l'intersection de la rue de Metz.



- Mise en conformité des équipements du carrefour à feux au droit de la Sté Cryostar.

ZA de Village-Neuf

Mise en œuvre d'un portique motorisé anti-GDV dans la rue des Artisans en collaboration avec la Sté KNF.



ZA de Huningue Nord

Réalisation des études préalables à l'aménagement d'un giratoire à l'intersection de l'Avenue d'Alsace et de la rue du Rhin.

Pistes cyclables

Piste cyclable du Canal de Huningue

Confection, mise en œuvre et entretien de 201 supports destinés à l'exposition du 4^{ème} festival international de photos animalières et de nature, du 15 juin au 30 novembre 2019.

Mise en œuvre de la 2^{ème} tranche de rénovation du mobilier urbain de cet itinéraire de 15 km.



Festival international de photos animalières et de nature

Aménagement en site propre d'une liaison cyclable communautaire reliant les communes de Blotzheim à Michelbach-le-Bas.

Commission Patrimoine et Infrastructures

Élaboration du schéma directeur des liaisons cyclables communautaires-programme 2020/2030. Ce programme a été approuvé par le Conseil communautaire lors de sa séance du 18 décembre 2019 pour la création sur les 10 années à venir de 44 liaisons cyclables à l'échelle du territoire de SLA.



Liaison cyclable Blotzheim/Michelbach-le-Bas

Mise en conformité PMR du patrimoine bâti et des espaces publics de SLA

Poursuite en 2019 de la campagne de mise en conformité des établissements et espaces publics de SLA.

— LES INFRASTRUCTURES — EN CHIFFRES

26

km de voiries, espaces publics et réseaux secs (éclairage public et feux tricolores)

24

parkings

14

zones d'activités

40

km de pistes cyclables

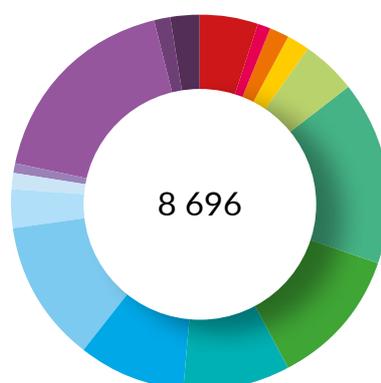
202

km de sentiers pédestres

7

passerelles piétons-cyclistes

Répartition des actions portées par l'équipe de maintenance du service pour assurer l'entretien des sites SLA (volume horaire)



Administration générale	456
Aires d'accueil Gens du voyage	95
Assainissement	4
Culture (médiathèque)	129
Économie	171
Environnement	420
Infrastructures	1 377
Centres techniques (DPI et DM)	1 033
Petite enfance (RAM et multi-accueils)	798
Pôles de proximité	803
Propreté urbaine	1 048
Santé (maison de santé)	300
Sécurité (SDIS et gendarmerie)	112
Sport	67
Tourisme (pistes cyclables)	1 557
Transfrontalier	115
Transports (quais de tram et arrêts de bus)	211

DIRECTION DES TRANSPORTS

MISSIONS

- Suivi de la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de bus Distribus
- Mise en accessibilité des arrêts de bus dans le cadre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Gestion du transport scolaire sur le territoire de SLA
- Relations extérieures avec les autres autorités organisatrices de transports en Grand Est et relations transfrontalières
- Gestion du Tram 3 sur sol français et des infrastructures en découlant (P+R et parking Saint-Exupéry de Saint-Louis), et suivi des études d'extension de la ligne du Tram 3

DSP DISTRIBUS

L'année 2019 marque le démarrage d'une **nouvelle délégation de service public d'une durée de 7 ans** dont l'échéance est prévue au 31 décembre 2025.

Le contrat a été conclu et signé à nouveau avec la **Société Métrocars de Saint-Louis** (groupe L-K) début décembre 2018.

Le nouveau contrat renforce les exigences vis-à-vis de l'exploitant dans sa gestion de la relation client et comporte des options de développement du réseau issues de l'étude de transport et de mobilité réalisée en 2018 par le bureau Transamo.

EFFECTIFS

- 2 agents
- Assistance technique et juridique de la société Euryal

EN CHIFFRES

1 337 992

km effectués (+9%)

2 475 848

voyageurs transportés sur le réseau Distribus (+ 7,72 %)

876 621

voyageurs transportés sur le Tram 3 (sur le sol français, + 17,48 %)

4 303 469

€ de charges d'exploitation

2 094 689

€ de recettes commerciales directes (+ 12 %)

56 961

€ de recettes diverses (participation d'entreprises, publicité)

2 823 677

€ de contribution de SLA

LES DÉVELOPPEMENTS DE L'OFFRE DE TRANSPORT

Plusieurs des options de développement de l'offre de transport contenues dans le contrat de DSP ont été levées dès 2019.

Dès l'entrée en vigueur du nouveau contrat au 1^{er} janvier 2019, **l'offre de la ligne 11 reliant la gare de Saint-Louis à l'EuroAirport a été renforcée avec 2 rotations supplémentaires le dimanche soir** pour répondre aux besoins des arrivées tardives d'avions.

Mais c'est à la rentrée de septembre que les options les plus consistantes ont été activées :

- **L'extension de la ligne 2 vers Rosenau** (ligne 2 : Rosenau <-> Buschwiller)
- **Le prolongement de la ligne 608 jusqu'à Sierentz** (ligne 608 : Sierentz <-> Basel Bachgraben)
- **La création de la ligne 14 reliant Liebenswiller à la gare de Saint-Louis**, par intégration de l'ancienne ligne régionale 714 transférée à SLA par la Région Grand Est
- **L'adaptation de la ligne 5** pour tenir compte du réaménagement de la carte scolaire intégrant progressivement les élèves de Bartenheim-la-Chaussée au collège Forlen de Saint-Louis
- **Le renforcement du service de transport des personnes à mobilité réduite (TPMR)** pour répondre à la nouvelle demande accompagnant l'ouverture d'un accueil de jour au centre de Saint-Louis par l'APEI Sud Alsace.

L'HARMONISATION TARIFAIRE AU NIVEAU DU TRANSPORT SCOLAIRE

Avec le transfert, par la Région Grand Est, de la compétence "transport scolaire", SLA a hérité d'une tarification scolaire disparate et présentant de forts contrastes entre les anciens territoires ayant donné naissance à SLA.

Afin d'assurer une égalité de traitement et d'harmoniser les tarifs, mais également de favoriser la mobilité des jeunes et de leur donner plus d'autonomie dans leurs déplacements, **SLA a décidé de faire bénéficier à l'ensemble des collégiens et lycéens d'une carte Distripass junior à 120 € par an.**

Le nouveau Distripass junior permet de se déplacer de manière illimitée sur l'ensemble du réseau Distribus, sur tous les circuits scolaires desservant les établissements scolaires et sur le parcours français du tram 3.

FAITS MARQUANTS

2019 a été rythmée par des événements marquant la vie de la cité auxquels Distribus est associé :

- la Nuit des Musées (18 janvier)
- le carnaval de Bâle (du 11 au 13 mars)
- l'opération « Billet Bleu » (du 20 mai au 31 août)
- le feu d'artifice pour la Fête Nationale suisse (31 juillet)
- le Village de la mobilité au marché de Saint-Louis dans le cadre de la semaine du transport public (21 septembre)
- le Festival Conc'Air (juillet et août)



Le Village de la mobilité à Saint-Louis

DIRECTION DES SPORTS

MISSIONS

- Rédaction, mise en œuvre et ajustement du schéma de développement sportif dans le cadre de la politique sportive intercommunale
- Création, réhabilitation et gestion d'équipements sportifs (actuellement, 2 COSEC, une salle multisport, 2 équipements de bain et 2 structures artificielles d'escalade)
- Mise en place d'animations et d'événements sportifs d'envergure
- Accueil et gestion des relations avec le tout public, les scolaires et le mouvement sportif

EFFECTIFS

- 33 agents permanents
- 5 vacataires
- 2 apprentis

La politique sportive intercommunale

Saint-Louis Agglomération continue à asseoir sa politique sportive intercommunale autour de ses 8 axes stratégiques :

Renforcement des équipes

Saint-Louis Agglomération favorise l'apprentissage. Deux personnes ont été recrutées à la Direction des Sports dans le cadre de leur formation en :

- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialisé mention activités pour tous (BPJEPS APT)
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention activités aquatiques de natation (BPJEPS AAN).

Les principaux investissements en 2019

- Réaménagement de l'espace forme de la piscine couverte
- Pose de leds dans tout le bâtiment excepté les espaces bassins
- Reprise de la régulation directe (GTC), pompe de bouclage des eaux chaudes sanitaires et la ventilation CTA
- Pose de carrelage dans tous les espaces du Centre Nautique
- Redéploiement du système d'accès Elisath au Centre Nautique

1. Une politique d'aménagement et/ou de réhabilitation cohérente des équipements sportifs du territoire
2. Une politique forte d'animations et de manifestations sportives sur tout le territoire et dans nos équipements sportifs reconnus d'intérêt communautaire
3. La prise de conscience et la lisibilité de Saint-Louis Agglomération dans le tissu associatif, auprès de la population et des élus communaux
4. La formation et la fédération des acteurs locaux du sport
5. La place du bénévolat à valoriser
6. Une bonne communication pour la promotion du sport
7. L'encadrement des aides (financières et/ou matérielles et/ou humaines) lisibles et organisées pour le mouvement sportif
8. L'évaluation chaque année de la politique sportive intercommunale et des actions. La faire évoluer autant que de besoins.

FAITS MARQUANTS

La mise en place d'animations sportives et un travail pour l'organisation de manifestations d'envergure, notamment :

- La reconduction de la Nuit de l'Eau en mars 2019
- La SLA Cup en avril 2019
- De nombreuses animations aquatiques durant la première semaine des petites vacances scolaires à destination du tout public mais aussi des ALSH
- La fête de la musique en juin 2019 à la piscine couverte
- Les journées «aventure» fin juin 2019
- Un programme d'animations démultipliées et diversifiées au Centre Nautique Pierre de Coubertin de juin à août 2019 (+30%)
- Les Olympiades qui ont pris une autre dimension en partenariat avec les territoriaux du sport en juillet 2019 (fréquentation optimale et grandissante)
- La caravane du badminton sur 15 dates en juillet et août 2019
- La Fête du Sport en septembre 2019 (de 400 personnes en 2018 à 800 personnes en 2019)
- Les fêtes d'Halloween, Noël et Pâques ont été célébrées à la piscine couverte tant au niveau de la décoration que de l'animation en bassin
- Un large travail du service pour la future organisation d'un Marathon des Trois Pays et une manifestation autour du vélo sur nos pistes cyclables pour 2021.

La gestion plus entrepreneuriale des équipements, notamment :

- La rationalisation et l'optimisation des créneaux alloués dans les 5 équipements sportifs
- Diminution des coûts de fonctionnement par la mise en place d'actions Cit'ergie.

En marge, pour fonctionner sur la saison estivale au Centre Nautique, le **recrutement d'une cinquantaine de saisonniers**, dans la quasi-totalité étudiantins, est nécessaire. Une politique de recrutement a été mise en place, notamment avec :

- La prise en charge financière de la formation BNSSA sur 2/3 (400 € sur 600 €)
- La possibilité de logement au Lycée Jean Mermoz de Saint-Louis afin d'élargir la zone de recrutement
- La revalorisation des rémunérations selon les préconisations de la FNMNS
- La mise en place d'un partenariat avec le SDIS 68 afin de former leurs volontaires.

Les principaux investissements en 2019 (suite)

- Des enrouleurs de ligne d'eau, une balayeuse, une friteuse professionnelle pour le snack et des transats au Centre Nautique
- Aménagement d'une plateforme et de cheminements en béton pour permettre la pose de la benne à déchets verts au COSEC à Hégenheim
- Rénovation de l'étanchéité de la toiture au COSEC à Village-Neuf
- Remplacement des prises sur la Structure Artificielle d'Escalade.

Fréquentation des équipements sportifs

Piscine couverte (Village-Neuf)

Période d'ouverture : 11 mois par an

4 386 m², dont 1 070 m² de plans d'eau, un espace de relaxation de 155 m², une terrasse de 130 m² et un jardin zen de 70 m².

	Par rapport à 2018	
Fréquentation public	82 013	- 2,8 %
Fréquentation associations	49 176	- 3,6 %
Fréquentation scolaire	41 131	+ 2,9 %
Fréquentation diverse (centres aérés)	3 117	+ 89%
Fréquentation totale	175 437	-0,9 %
Moyenne journalière	558 (314 jours d'ouverture au public)	

Dépenses de fonctionnement : 1 606 372,04 €

848 112,28 € en fonctionnement + 758 259,76 € en masse salariale.

Recettes de fonctionnement : 452 359,78 €

Entrées public : 344 294,10 € + scolaires : 75 377,50 € + clubs : 30 453,82 € + centres aérés : 509,40 € + 2AD (distributeurs automatiques) : 1 118,01 € + animations : 97,20 € + redevance chalet : 170 € + redevance massage : 399,55 €

Centre nautique Pierre de Coubertin (Saint-Louis)

Période d'ouverture : 3 mois et demi par an

3 bassins dont un bassin olympique de 1000 m², un bassin ludique de 1000 m², une pataugeoire de 150 m² et 3 espaces de jeux pour la pratique du football, du handball, du basketball, du tennis ballon, du badminton et du volleyball.

	Par rapport à 2018	
Fréquentation public	65 772	- 11,82 %
Fréquentation associations	3 474	+ 4 %
Fréquentations centres aérés et billets bleus	1 618 + 1 727	-1 %
Fréquentation totale	72 591	-11,94 %
Moyenne journalière	635 (106 jours d'ouverture au public)	

Dépenses de fonctionnement : 665 035,53 €

487 531,70 € en fonctionnement + 177 503,83 € en masse salariale.

Recettes de fonctionnement : 164 901,93 €

Entrées : 157 062,55 € + billets bleus : 2 829,80 € + centres aérés : 1 118,60 € + redevance buvette : 3 180 € + Comité d'entreprise : 310 € + Topsec (distributeurs automatiques) : 400,98 €.

COSEC (Village-Neuf)

Période d'ouverture : année scolaire

		Par rapport à 2018
Fréquentation scolaire	29 550	+ 1,04 %
Fréquentation associations	5 725	+ 1,35 %
Fréquentation totale	35 275	+ 1,09 %

Dépenses de fonctionnement : 103 567,55 €

Recettes de fonctionnement : 19 904,30 €

COSEC : 7 873,10 € + SAE : 754,05 € + dotation collège de Nerval : 10 917,15 €.

Salle multisports (Village-Neuf)

Période d'ouverture : année scolaire

Fréquentation scolaire	18 030
Fréquentation associations	4 810
Fréquentation totale	22 840

Dépenses de fonctionnement : 11 639,93 €

Recettes de fonctionnement : 6 748,01 €

COSEC (Hégenheim)

Période d'ouverture : année scolaire

Fréquentation scolaire	45 621
Fréquentation associations	Non défini
Fréquentation totale	45 621

Dépenses de fonctionnement : 143 721,40 €

Recettes de fonctionnement : 25 457,95 €

Clubs : 8 199 € + collège de Hégenheim : 17 258,95 €.



Siège de Saint-Louis Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199 - 68305 SAINT-LOUIS Cedex
Tél : 03 89 70 90 70

Conception et réalisation graphique :
Direction de la Communication et des Relations Publiques
de Saint-Louis Agglomération